



2017 GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprenant Information de sécurité renseignements sur la motomarine et l'entretien



SÉRIES RXTMC/GTX† /WAKEMC PRO

A AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il contient d'importantes consignes de sécurité. Âge minimum requis: 16 ans.

Conserver ce Guide du conducteur dans la motomarine.

2 1 9 0 0 1 9 3

Traduction des instructions originales

A AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* et des étiquettes apposées sur les produits peut entraîner des blessures et même la mort.

AVERTISSEMENT RELATIF À LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

A AVERTISSEMENT

Ce véhicule contient ou émet des produits chimiques reconnus par l'État de la Californie comme causant le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre dommage lié à la reproduction.



Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Voici une liste non exhaustive de marques de commerce qui sont la propriété de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses filiales:

4-TECMC IBRMC RXTMC-XMC

ACEMC iControlMC

D.E.S.S.MC Sea-Doo®

GTXMC iTCMC T.O.P.S.MC

GTX Limited^{MC} VTS^{MC}

GTX Limited iSMC Rotax® WAKEMC PRO 215

GTX SMC RXTMC XPSMC

AVANT-PROPOS

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguides.brp.com
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguides.brp.com
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguides.brp.com
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguides.brp.com
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。. ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください: www.operatorsguides.brp.com
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguides.brp.com
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguides.brp.com
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguides.brp.com
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguides.brp.com
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguides.brp.com

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté une toute nouvelle motomarine Sea-Doo®. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre embarcation et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre embarcation, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE*

PRÉLIVRAISON pour s'assurer que la préparation de votre embarcation vous satisfaisait pleinement.

S'instruire avant de partir

Pour votre sécurité en plus de celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre motomarine:

- INFORMATIONS DE SÉCURITÉ
- RENSEIGNEMENTS SUR LA MO-TOMARINE.

Il est important de lire et de comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine, et de visionner attentivement la VIDÉO DE SÉCURITÉ. Veuillez tenir compte des avertissements contenus dans le présent Guide du conducteur. Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

BRP recommande expressément à tous les conducteurs de s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Veuillez vérifier auprès de votre concessionnaire ou des autorités locales si on donne un tel cours dans votre région.

Dans certaines régions, on doit posséder une carte de qualification pour utiliser une embarcation de plaisance.

A AVERTISSEMENT

Familiarisez-vous avec cette motomarine; son rendement peut être supérieur à celui d'autres motomarines utilisées auparavant.

Modèles RXT-X

A AVERTISSEMENT

Il s'agit de motomarines à haute performance. Les utilisateurs inexpérimentés peuvent ne pas en tenir compte et être surpris par le comportement de la motomarine dans certaines conditions de navigation.

Information concernant la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

Le symbole d'alerte de sécurité \triangle avertit d'une situation comportant des risques possibles de blessure.

A AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

ATTENTION Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

AVIS Avertit d'un risque d'endommager gravement des pièces de la motomarine ou la propriété d'autrui si l'instruction n'est pas suivie.

À propos de ce guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec l'embarcation, son fonctionnement, son entretien et son utilisation sécuritaire.

Conservez ce Guide du conducteur dans la motomarine afin de pouvoir vous y référer pour le fonctionnement, l'entretien, le dépannage ou la formation d'autres personnes.

Notez que ce guide est disponible dans plusieurs langues. En cas de divergence d'informations, la version originale anglaise a préséance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site www.operatorsguides.brp.com.

L'information présentée dans ce document est correcte au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur et le *DVD DE SÉCURITÉ* devraient être dans l'embarcation au moment de la vente.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	
S'instruire avant de partir	1
Information concernant la sécurité	
À propos de ce guide du conducteur	2
INFORMATIONS DE SÉCURITÉ	
PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL	10
Empoisonnement au monoxyde de carbone	10
Incendies et autres dangers associés à l'essence	10 11
Brûlures sur les composants chauds	11 11
INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ	
Rappels concernant l'utilisation sécuritaire	
Sports nautiques (remorquage avec la motomarine)	16
Hypothermie	18
Cours de sécurité nautique	19
TECHNOLOGIES ACTIVES (iCONTROL)	
Introduction	
iTC (commande d'accélérateur intelligente)	
iBR (freinage et marche arrière intelligents)	
ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ	23
Équipement de sécurité obligatoireÉquipement supplémentaire recommandé	23 25
EXERCICES	26
Exercices	
Facteurs importants à ne pas négliger	
RÈGLES DE NAVIGATION	28
Règlements de circulation	
RAVITAILLEMENT	30
Ravitaillement	
Exigences en matière de carburant	31
INFORMATION SUR LE REMORQUAGE	32
ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE	33
Étiquettes de sécurité	
Étiquettes de conformité	
VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	
Avant de mettre la motomarine à l'eau	
Une fois la motomarine à l'eau	50

RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE

COMMANDES	52
1) Guidon	53
2) Manette d'accélérateur	53
3) Levier iBR (freinage et marche arrière intelligents)	54
4) Interrupteur coupe-circuit du moteur	54
5) Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	56
6) Bouton VTS (correcteur d'assiette)	56
7) Bouton SPORT	57
8) Bouton ECO	57
9) Boutons MODE/SET	57
10) Boutons à flèches haut/bas	57
11) Bouton de régulation de vitesse (sauf les modèles RXT-X)	58
INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL	59
A) Caractéristiques de l'indicateur multifonctionnel	60
B) Indicateur de vitesse analogique	70
C) Tachymètre analogique	70
D) Voyants / Icônes	71
Navigation sur l'affichage multifonctionnel	72
Modification de l'affichage numérique	75
Réinitialisation de l'affichage numérique	75
Réglage de l'indicateur multifonction	76
ÉQUIPEMENT	77
	78
1) Boîte à gants	78
3) Bacs de rangement arrière	80
4) Support d'extincteur	81
5) Siège	81
6) Poignées de maintien du passager	82
7) Marche d'embarquement (le cas échéant)	83
8) Plate-forme d'embarquement	84
9) Système d'amarrage Speed Tie (modèles GTX Limited et GTX Limited	04
S)S)	84
10) Œillets avant et arrière	86
11) Taguets d'amarre	87
12) Bouchons de vidange de la cale	87
13) Stabilisateurs réglables (RXT-X)	87
14) Poteau de fixation du câble de ski/planche nautique (modèle WAKE	0,
Pro)	89
15) Support de planche nautique (modèle WAKE Pro)	90
16) Poignée d'inclinaison du guidon	92
17) Guidon ergonomique réglable (AES) (RXT-X)	93
SUSPENSION (GTX S ET GTX LIMITED S)	94
Réglage de la précharge du ressort	94
PÉRIODE DE RODAGE	95
Fonctionnement pendant la période de rodage	95

INSTRUCTIONS D'UTILISATION	96
Embarquement	96
Comment démarrer le moteur	100
Comment arrêter le moteur	
Comment tourner avec la motomarine	
Comment passer au point mort	102
Comment passer en marche avant	103
Comment passer en marche arrière	
Activation et utilisation du frein	
Comment utiliser le correcteur d'assiette	
Recommandations générales	109
MODES DE FONCTIONNEMENT	112
Mode randonnée	112
Mode sport	112
Mode ECO (économie d'essence)	114
Mode de régulation de vitesse	115
Mode basse vitesse (tous les modèles sauf RXT-X)	
Mode ski	
Mode clé d'apprentissage	122
OPÉRATIONS SPÉCIALES	124
Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice	
Chavirement de la motomarine	
Motomarine submergée	
Moteur noyé d'eau	
Remorquage de la motomarine sur l'eau	128
ENTRETIEN	
TABLEAU D'ENTRETIEN	
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	
Huile à moteur	133
Liquide de refroidissement	136
Bobines d'allumage	
Bougies	
Pose des bougies (tous les modèles sauf ceux munis d'un moteur	
d'une suspension)	
Système d'échappement	
Plaque de promenade et grille d'admission d'eau	
Poteau de fixation du câble de ski ou planche nautique (Wake)	
Fusibles	
SOINS DE LA MOTOMARINE	
Entretien d'après-utilisation	
Nettoyage de la motomarine	
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	
Remisage	149

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE (suite) Préparation pré-saisonnière	152
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES	
IDENTIFICATION DE LA MOTOMARINE Numéro d'identification de la coque Numéro d'identification du moteur Numéro d'identification du fabricant du moteur CLÉ D.E.S.S. RF INFORMATION SUR LES ÉMISSIONS D'ÉCHAPPEMENT Responsabilité du fabricant Responsabilité du concessionnaire Responsabilité du propriétaire Réglementation de l'EPA sur les émissions FICHES TECHNIQUES	154 154 154 154 156 156 156 156 156
DIAGNOSTIC DES PANNES	
DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC SYSTÈME DE CONTRÔLE Codes de panne Voyants et affichage Codes de l'avertisseur sonore	166 172 172 173 175
GARANTIE	
GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA: MOTOMARINES S DOO® 2017	178 182 EN NES 185
2017GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPI LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURO MOTOMARINES SEA-DOO® 2017	UIE
INFORMATION SUR LE CLIENT	
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS NOUS JOINDRE Amérique du Nord.	202 203 203

TABLE DES MATIÈRES

NOUS JOINDRE (suite)

04
03
03
03
03

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Empoisonnement au monoxyde de carbone

L'échappement de tous les moteurs contient du monoxyde de carbone, un gaz mortel. Le fait de respirer du monoxyde de carbone peut causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion mentale et, éventuellement, la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si vous ne le voyez pas ou s'il n'y a aucune odeur d'échappement. Une concentration fatale peut s'accumuler rapidement, ce qui vous paralyserait rapidement sans que vous puissiez vous défendre. De plus, une concentration fatale de monoxyde de carbone peut subsister pendant des heures, voire des jours, dans un endroit fermé ou mal aéré. Si vous présentez un des symptômes d'empoisonnement au monoxyde de carbone, évacuez l'endroit immédiatement, prenez l'air et demandez de l'aide médicale.

Pour éviter les blessures graves ou mortelles dues à l'empoisonnement au monoxyde de carbone:

Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un garage, un abri à voitures ou une grange. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.

- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.
- Ne vous tenez jamais derrière la motomarine lorsque le moteur est en marche. Une personne qui se tient debout derrière un moteur en marche risque d'inspirer une importante concentration de fumée d'échappement. L'inspiration de fumée d'échappement concentrée risque d'entraîner un empoisonnement au monoxyde de carbone, de graves problèmes de santé ou la mort.

Incendies et autres dangers associés à l'essence

L'essence est inflammable et explosive. Les émanations d'essence peuvent se répandre et s'enflammer s'il y avait une étincelle ou une flamme à quelques mètres du moteur. Suivez les recommandations ci-dessous pour réduire le risque d'incendie et d'explosion:

- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge approuvé pour entreposer l'essence.
- Observez scrupuleusement les directives de la section RAVITAILLE-MENT.
- Ne démarrez jamais la motomarine s'il y a de l'essence ou une odeur d'essence dans le compartiment moteur.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le faites pas fonctionner si le bouchon du réservoir n'est pas bien verrouillé.
- Ne transportez pas de bidons d'essence dans le compartiment de rangement avant ou ailleurs sur le véhicule.

L'essence est toxique et peut entraîner des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avalez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

Brûlures sur les composants chauds

Certains composants peuvent devenir chauds lorsqu'ils fonctionnent. Évitez de leur toucher lorsqu'ils fonctionnent ainsi qu'immédiatement après qu'ils ont cessé de fonctionner.

Accessoires et modifications

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez aucun accessoire non approuvé par BRP. Comme certains changements ou accessoires n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule illégale.

Consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour connaître la liste des accessoires offerts.

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ

Rappels concernant l'utilisation sécuritaire

La performance de votre motomarine peut nettement surpasser celle des autres motomarines que vous avez pu conduire auparavant. Familiarisez-vous complètement avec les commandes et la conduite de votre avant d'entreprendre motomarine une première randonnée ou d'y faire monter des passagers. Si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire, exercezvous en conduisant seul dans un endroit approprié, où il y a peu d'embarcations, pour bien connaître la façon dont réagissent les commandes. Familiarisez-vous totalement chaque commande avant de naviguer au-delà du régime de ralenti. Ne présumez pas que toutes les motomarines se conduisent de la même facon. Chaque modèle diffère, souvent de facon importante.

N'oubliez jamais que plus l'accélérateur est relâché vers la position de ralenti, plus il est difficile de diriger l'embarcation. Le guidon et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation. Ne pas relâcher l'accélérateur pour changer de direction et s'éloigner d'un objet. L'accélérateur est essentiel pour pouvoir tourner. Si le moteur est éteint, la direction ne répond plus.

Bien que la plupart des motomarines n'aient pas de frein, des avancées technologiques nous permettent désormais d'offrir des modèles munis du système de freinage et marche arrière intelligents (iBRMC). Exercez-vous à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, pour apprendre à connaître les manœuvres de freinage et la distance d'arrêt de votre motomarine dans diverses conditions.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent, du nombre de passagers et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR (freinage et marche arrière intelligents) aura également un effet sur la distance d'arrêt.

Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

Lorsque vous circulez sur une motomarine munie d'un système iBR, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine. Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

Lorsqu'on actionne le levier de commande iBR pendant que la motomarine avance, le mode de freinage s'active et la décélération est proportionnelle à la position du levier iBR. Plus on actionne le levier de commande iBR, plus la puissance de freinage est grande. Prendre soin de tirer graduellement sur le levier de commande iBR pour régler la puissance de freinage et de relâcher simultanément l'accélérateur.

Gardez le cordon d'attache fixé à votre VFI ou à votre poignet (au moyen d'une dragonne) en tout temps, et tenez-le loin du guidon pour que le moteur s'arrête si vous tombez à l'eau. Après la randonnée, enlevez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin d'éviter que des enfants ou toute autre personne l'utilisent sans

autorisation. Si vous tombez de la motomarine et que le cordon d'attache n'est pas attaché conformément aux recommandations, le moteur de la motomarine ne s'arrêtera pas.

Conduisez selon vos limites et vos habiletés.

Évitez tout comportement agressif afin de réduire le risque de perte de contrôle, d'éjection ou de collision. Connaissez les capacités de votre motomarine et tenez-en compte.

Évitez de naviguer en eau extrêmement agitée ou d'effectuer des manœuvres dangereuses telles que sauter les sillons et les vagues.

La caractéristique de freinage du système iBR ne peut empêcher votre motomarine de dériver en raison du courant ou du vent. Cette caractéristique n'a aucun effet de freinage sur un mouvement vers l'arrière. De plus, le moteur doit être en marche pour qu'on puisse utiliser le frein.

Le jet d'eau de la turbine peut causer des blessures. La turbine peut soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

Observez les instructions sur les étiquettes de sécurité. Elles sont destinées à vous aider à faire des randonnées sécuritaires et plaisantes.

Ne rangez aucun objet à des endroits qui ne sont pas conçus pour cela.

Naviguer avec des passagers ou remorquer un skieur, un planchiste ou un accessoire modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.

Certains modèles de motomarines sont équipés d'œillets de remorquage ou d'un poteau de fixation de câble de ski, de pneumatique ou de planche nautique (Wake seulement). N'utilisez pas ces ancrages ni toute autre partie de la motomarine pour tirer une paravoile ou toute autre embarcation. Cela

pourrait entraîner des blessures ou l'embarcation pourrait être gravement endommagée.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche. Les manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine et qui submergent les ouvertures d'admission d'air peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Voir le passage POUR DIRIGER LA MOTOMARINE dans la section/NSTRUCTIONS D'UTILISATION et la section GARAN-TIE de ce quide.

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO). On peut subir de graves problèmes de santé ou même mourir si on en respire en quantité suffisante. Ne faites pas fonctionner la motomarine dans un endroit clos et ne laissez pas s'accumuler le CO à proximité de la motomarine ou dans un endroit clos. Lorsque la motomarine est amarrée ou lors d'une descente en eaux vives, par exemple, attention aux risques que présente le monoxyde de carbone que laissent échapper les autres embarcations.

Il est important de connaître les eaux dans lesquelles l'embarcation naviguera: les courants, marées, rapides, obstacles inapparents, sillages, vagues, etc. Il n'est pas recommandé de naviguer en eau agitée ou quand la météo est défavorable.

En eau peu profonde, manœuvrez avec prudence et à très basse vitesse. L'échouement ou les arrêts brusques peuvent causer des blessures. La turbine peut aussi soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

Conduisez de façon responsable et prudente. Faites preuve de bon sens et de courtoisie.

Évitez de faire des vagues là où on l'interdit. Respectez aussi les droits des autres plaisanciers, ainsi que l'environnement. En tant que «capitaine» et propriétaire d'une motomarine, vous êtes responsable des dommages que le sillage de votre motomarine pourrait causer. Ne laissez personne jeter des déchets par-dessus bord.

Bien que votre motomarine puisse atteindre des vitesses élevées, il est fortement recommandé de ne circuler à haute vitesse que dans des conditions idéales et là où c'est permis. La vitesse exige du conducteur de plus grandes habiletés et augmente les risques de blessures graves.

Lorsque vous tournez, manœuvrez dans les sillons ou les vagues, conduisez en eau agitée ou si vous tombez de la motomarine, particulièrement à haute vitesse, la force exercée sur le corps des personnes à bord de l'embarcation peut causer des blessures telles que des fractures ou des blessures plus graves. Demeurez décontracté et évitez de tourner brusquement.

Les motomarines n'ont pas été conçues pour une utilisation nocturne.

Certains modèles de motomarine sont munis d'une suspension. Bien que le système absorbe une bonne partie de la force verticale transférée aux utilisateurs, il ne peut l'éliminer complètement. Pour éviter que vos passagers et vous rebondissiez ou soyez éjectés de la motomarine, réduisez votre vitesse.

Avant de lever l'ancre

Pour des raisons de sécurité et pour assurer un entretien adéquat, faites toujours l'inspection avant utilisation mentionnée dans ce Guide du conducteur.

Ne dépassez pas la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. La surcharge peut nuire à la maniabilité, à la stabilité et au rendement de la motomarine. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la manœuvrabilité. Qu'un certain nombre de passagers ou qu'une certaine charge soit permise ne dispense pas d'utiliser son jugement et de faire preuve de bon sens.

Inspectez régulièrement la motomarine, la coque, le moteur, l'équipement de sécurité et tout autre accessoire. Assurez-vous qu'ils demeurent en bon état.

Avant de partir en randonnée, soyez certain d'avoir l'équipement sécuritaire de base, des vêtements de flottaison et tout autre accessoire nécessaire.

Vérifiez si l'équipement de sécurité, y compris l'extincteur, est accessible et en bon état de fonctionnement. Montrez aux passagers où se trouve l'équipement et assurez-vous qu'ils savent comment s'en servir.

Soyez attentif aux conditions météorologiques. Écoutez la météo locale avant de partir. Informez-vous des changements de conditions.

Conservez à bord des cartes précises et récentes de l'endroit où vous naviguez. Avant de partir, vérifiez les conditions météorologiques pour la région où vous prévoyez naviguer.

Transportez assez d'essence pour votre randonnée. Vérifiez le niveau d'essence avant de partir et pendant la randonnée. Respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 de l'essence pour vous rendre à destination, 1/3 pour revenir et 1/3 comme réserve. Tenir compte dans ce calcul des imprévus dus aux mauvaises conditions météorologiques et d'autres retards possibles.

Ce que le conducteur et les passagers doivent savoir

Il est important de lire et de comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine Sea-Doo, le Guide du conducteur et tous les autres documents traitant de la sécurité, et de visionner attentivement la VIDÉO DE SÉCURITÉ avant de conduire la motomarine.

Respectez les lois en vigueur. Vérifiez les règlements locaux et fédéraux sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où vous avez l'intention d'utiliser votre motomarine. Prenez connaissance des règlements de la région en matière de navigation. Vous devez connaître et comprendre le système de navigation en vigueur (bouées et signaux).

N'oubliez pas que le soleil, le vent, la fatigue ou la maladie peuvent altérer votre jugement et votre temps de réaction.

Il N'est PAS recommandé que cette embarcation soit utilisée par une personne de moins de 16 ans ou par une personne ayant une incapacité qui diminue la vision, la vitesse de réaction, le jugement ou la capacité à utiliser les commandes.

Utilisez toujours le cordon d'attache lorsque vous conduisez la motomarine. Assurez-vous que tous les passagers savent s'en servir.

S'assurer que tous les passagers savent nager et remonter sur la motomarine à partir de l'eau. L'embarquement en eau profonde peut être difficile. Exercez-vous dans un endroit où l'eau vous va à la poitrine avant de conduire votre motomarine ou d'y embarquer. Le conducteur et tous les passagers doivent porter un VFI en tout temps et prendre des précautions supplémentaires lors de la navigation.

Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR, tringlerie, etc.).

Ne démarrez pas le moteur et n'utilisez pas la motomarine si quelqu'un se trouve dans l'eau ou se trouve près de l'arrière de l'embarcation. Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on arrête le moteur ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.

Avant le démarrage et en tout temps pendant le déplacement, le conducteur et les passagers doivent être bien assis et avoir une bonne prise sur une poignée de maintien de l'embarcation. Aviser les passagers d'utiliser les poignées de maintien de l'embarcation, ou de tenir la personne assise devant eux par la taille. Un passager n'est bien assis que si ses deux pieds sont placés bien à plat contre les repose-pieds. Lorsque la motomarine franchit une vague, le ou les passagers peuvent se soulever légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

Lors de freinages ou de décélérations, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

Lorsque vous accélérez avec une motomarine sur laquelle se trouvent des passagers, que ce soit à partir d'un arrêt complet ou en cours de route, faites-le toujours progressivement. Une accélération soudaine peut faire perdre l'équilibre à vos passagers et les faire tomber derrière la motomarine. Il est important que vos passagers sachent qu'il y aura accélération rapide ou qu'ils puissent l'anticiper.

Des blessures internes sérieuses peuvent se produire si l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de la tuyère de turbine. Le port de la partie inférieure d'une combinaison isothermique est donc fortement recommandé.

Se tenir à l'écart de la grille d'admission quand le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de VFI peuvent se prendre dans les parties mobiles.

Si on appuie sur le levier d'accélérateur tout en freinant, le système iBR désactivera la commande d'accélérateur du conducteur. Lorsqu'on relâche le levier de commande iBR et qu'on appuie encore sur l'accélérateur, la commande de l'accélérateur sera de nouveau en vigueur et l'accélération reprendra après un court délai. Relâchez le levier d'accélérateur si vous n'avez pas à accélérer.

Avant de remonter sur la motomarine, assurez-vous que le moteur est arrêté et que le cordon d'attache est retiré de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Afin de prévenir tout démarrage accidentel, débranchez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur lorsque des nageurs embarquent ou se trouvent tout près, ou lorsque vous enlevez des algues ou des débris de la grille d'admission.

En motomarine, ne mettez jamais les pieds ni les jambes dans l'eau pour vous aider à tourner.

Conduite par un mineur

Les mineurs doivent être supervisés par un adulte pour conduire une motomarine. Les lois prévoyant l'âge minimum des conducteurs et les permis pour les mineurs peuvent varier selon la région. Renseignez-vous auprès des autorités appropriées en ce qui a trait à l'utilisation légale de la motomarine à l'endroit où vous avez l'intention de l'utiliser. BRP recommande un âge minimal de 16 ans pour conduire une motomarine.

Drogue et alcool

N'utilisez jamais une embarcation après avoir consommé de la drogue ou de l'alcool. Conduire une motomarine requiert autant d'attention que conduire une voiture: il faut être attentif, sobre et alerte. Conduire une embarcation sous l'effet de la drogue est dangereux et, qui plus est, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale qui est passible de graves sanctions. La loi est rigoureusement appliquée. La consommation de drogue ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de facon sécuritaire.

A AVERTISSEMENT

La consommation d'alcool et la navigation ne font pas bon ménage! La conduite en état d'ébriété met les passagers, les autres plaisanciers et vous-même en danger. En vertu des lois fédérales, il est interdit de conduire une embarcation après avoir consommé de l'alcool ou de la drogue.

Sports nautiques (remorquage avec la motomarine)

A AVERTISSEMENT

Evitez les blessures! Votre motomarine n'est pas conçue pour tirer une autre embarcation, un paravoile, un cerf-volant, un planeur ou tout autre dispositif pouvant s'élever dans les airs, et ne doit pas être utilisée à ces fins. Utilisez la motomarine seulement pour des sports nautiques pour laquelle elle a été conçue.

Faire du ski et de la planche nautique ou utiliser des accessoires de sport nautique tiré par une embarcation sont des activités populaires. Quand on fait des activités nautiques, tant le conducteur que les participants doivent user de prudence. Si vous n'avez encore jamais remorqué quelqu'un avec votre motomarine, il serait bon que vous pas-

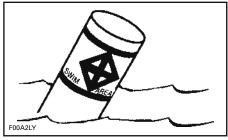
siez quelques heures avec un conducteur expérimenté pour l'observer, apprendre et vous exercer. Il faut être conscient du niveau d'expérience et d'habileté de la personne qu'on remorque.

Toute personne qui pratique des sports nautiques doit suivre ces règles:

- Conduire avec des passagers ou remorquer un skieur ou un planchiste modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.
- Respectez toujours la sécurité et le confort de vos passagers et celui de la personne sur skis, sur planche ou sur tout autre accessoire nautique que vous tirez.
- Ayez toujours à bord un observateur lorsque vous remorquez un skieur, un planchiste ou une personne se trouvant sur un pneumatique: cet observateur a la charge d'informer le conducteur des signaux que cette personne envoie. Le conducteur doit regarder en avant et se concentrer sur la conduite de la motomarine.
- N'allez pas plus vite qu'il le faut et suivez les directives de l'observateur.
- A moins que ce soit absolument nécessaire, ne faites pas de virage serré et n'utilisez pas le système de freinage lorsque vous remorquez un pneumatique, un skieur ou un planchiste. Souvenez-vous que bien que cette motomarine soit manœuvrable et qu'elle puisse freiner, la personne que vous remorquez ne pourra peut-être pas éviter un obstacle ou la motomarine.
- Les personnes qui ne savent pas nager ne devraient pas participer à des sports nautiques.
- Porter un VFI homologué. Un VFI bien conçu permet d'empêcher une personne inconsciente de couler.
- Respectez les autres plaisanciers.

- Le surveillant et le conducteur ne doivent pas perdre de vue la corde qui sert à remorquer. Si la corde se distend, elle peut s'enrouler autour de personnes ou d'objets, surtout quand on fait un virage serré ou qu'on tourne en rond, et causer de graves blessures.
- Evitez de tirer toute personne pratiquant un sport nautique quelconque en utilisant un câble trop court qui l'obligerait à inhaler des gaz d'échappement concentrés. En inhalant ces gaz qui renferment du monoxyde de carbone, cette personne risque de s'empoisonner, de se blesser ou même de périr.
- Utilisez une corde de longueur et de taille suffisantes et assurez-vous qu'elle est bien fixée à votre motomarine. Toujours ranger la corde lorsqu'on ne l'utilise pas. Bien que certaines motomarines soient munies d'un mécanisme de remorquage spécial ou qu'on puisse en installer un, évitez de poser un poteau de remorquage sur une motomarine. Celui-ci peut constituer un danger si quelqu'un tombe dessus.
- S'occuper sans délai de toute personne qui tombe à l'eau. Une personne à l'eau est vulnérable et les autres embarcations peuvent ne pas la voir.
- Pour approcher une personne à l'eau, mettez-vous face au vent. Éteindre le moteur avant d'être trop près de la personne.
- Pratiquez les sports nautiques dans des endroits sécuritaires. Restez à l'écart des autres embarcations, des canaux, des endroits interdits d'accès, des nageurs, des voies navigables très fréquentées et des obstacles submergés.

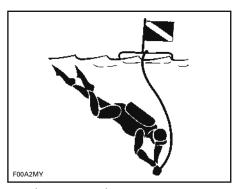
- Éteindre le moteur et jeter l'ancre avant de se mettre à l'eau.
- Ne nager que dans les endroits reconnus comme sécuritaires. Ces endroits sont délimités par des bouées. Ne pas nager seul ou la nuit.



BOUÉE DÉLIMITANT UNE AIRE DE BAIGNADE

- Ne pas faire de ski nautique entre le coucher et le lever du soleil. C'est une pratique illégale dans plusieurs provinces, sans compter qu'elle présente des risques.
- Ne pas conduire la motomarine directement derrière un skieur ou autre. À 40 km/h à l'heure, une motomarine dépassera cette personne en 5 secondes si elle tombe à l'eau 60 m devant votre motomarine.
- Quand quelqu'un est dans l'eau à proximité de la motomarine, éteindre le moteur et retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Se tenir à au moins 45 m d'une bouée de plongée.

Évitez les blessures! Ne laisser personne s'approcher du système de propulsion ou de la grille d'admission, même si le moteur est éteint. Les cheveux longs, les vêtements amples, les sangles de VFI, etc., peuvent se prendre dans les pièces mobiles, ce qui peut causer des blessures ou la noyade. En eau peu profonde, les coquillages, le sable, les cailloux, entre autres, peuvent être aspirés et éjectés par la turbine.



BOUÉE DE PLONGÉE

Pour plus de renseignements concernant les sports nautiques approuvés, légaux et sécuritaires, veuillez communiquer avec les autorités locales relativement à la sécurité en matière de sports nautiques pour la région dans laquelle on prévoit s'exercer.

Hypothermie

L'hypothermie, la perte de chaleur corporelle se traduisant par une température corporelle anormalement basse, est une des causes majeures de décès dans les accidents de bateau. La personne victime d'hypothermie perd conscience et se noie.

Grâce à l'isolation qu'il procure, le VFI peut allonger le temps de survie.

Évidemment, plus l'eau est chaude, moins on a besoin d'isolation. Quand on navigue en eau froide (sous 4°C), on devrait préférer les VFI qui recouvrent une plus grande partie du corps comme un manteau plutôt que ceux qui couvrent moins.

Ce qu'il faut savoir sur l'hypothermie:

- Quand vous flottez dans l'eau, ne tentez pas de nager sauf pour rejoindre une motomarine à proximité, un autre survivant ou un objet flottant sur lequel vous pourriez vous étendre ou grimper. La perte de chaleur augmente quand on nage. En eau froide, il n'est pas recommandé d'utiliser les méthodes de survie où il faut mettre la tête dans l'eau. Gardez la tête hors de l'eau. Cela réduira la perte de chaleur et prolongera votre temps de survie.
- Conservez une attitude positive quant à vos chances de survie et de sauvetage. Cela prolongera votre temps de survie en attendant les secours. Votre désir de vivre peut faire la différence!
- S'il y a plus d'une personne à l'eau, il est recommandé de se blottir les uns contre les autres. Cela réduit la perte de chaleur et prolonge donc le temps de survie.
- Toujours porter votre VFI. II ne pourra vous aider à combattre l'hypothermie si vous ne le portez pas!

Cours de sécurité nautique

Dans plusieurs pays, on recommande ou on exige de suivre un cours de sécurité nautique. Vérifier auprès des autorités locales.

Vérifiez les règlements locaux et fédéraux sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où vous avez l'intention d'utiliser votre motomarine. Prenez connaissance des règlements de la région en matière de navigation. Vous devez connaître et comprendre le système de navigation en vigueur (bouées et signaux).

TECHNOLOGIES ACTIVES (iCONTROL)

Introduction

REMARQUE: Certaines fonctions ou caractéristiques décrites dans cette section pourraient ne pas s'appliquer à certains modèles de motomarine ou n'être offertes qu'en option.

Le système iControl^{MC} (systèmes de commande intelligente) permet à l'utilisateur de contrôler plusieurs systèmes sans avoir à lâcher le quidon.

Toutes les commandes sont au bout des doigts du conducteur et s'activent grâce à un bouton ou à un levier. Le conducteur peut donc se concentrer sur le plan d'eau et conduire la motomarine.

Les commandes sont électroniques et fournissent un signal de commande à un module électronique dont la fonction consiste à assurer le bon fonctionnement du système à l'intérieur de paramètres prédéfinis.

Les différents systèmes iControl sont:

- iTC^{MC} (commande d'accélérateur intelligente)
- iBR (freinage et marche arrière intelligents).

Ces systèmes fonctionnent ensemble afin de fournir des caractéristiques telles le régulateur de vitesse, le mode basse vitesse et le freinage, une réaction améliorée de la motomarine aux commandes du conducteur, ainsi qu'une maniabilité et un contrôle accrus.

Il est extrêmement important que les utilisateurs lisent toutes les informations contenues dans ce guide afin qu'il se familiarisent avec la motomarine, ses systèmes, commandes, capacités et limites.

iTC (commande d'accélérateur intelligente)

Le système est muni d'une commande d'accélérateur électronique (ETC) qui fournit des signaux à l'ECM (module de commande du moteur). Grâce à ce système, un câble d'accélérateur conventionnel n'est pas nécessaire.

L'iTC permet les fonctions suivantes:

- Mode randonnée
- Mode sport
- Mode ECO
- Mode régulation de vitesse (si le véhicule en est équipé)
- Mode basse vitesse (si le véhicule est équipé d'un mode régulation de vitesse)
- Mode ski (si le véhicule en est équipé).

Mode randonnée

Le mode randonnée constitue le mode par défaut.

En mode randonnée, la puissance du moteur disponible et l'accélération sont réduites lors d'une accélération après arrêt complet et à faible régime dans certaines conditions.

Mode ECO

Lorsqu'on sélectionne le mode ECO, le régime du moteur est restreint et la réponse de l'accélérateur est optimisée afin de réduire la consommation d'essence.

Se référer aux *INSTRUCTIONS D'UTI-LISATION* pour obtenir plus de détails.

Mode sport

En mode sport, le moteur développe sa puissance maximale à tous les réaimes.

Se référer aux *INSTRUCTIONS D'UTI-LISATION* pour obtenir plus de détails.

Mode régulation de vitesse

Le mode régulation de vitesse permet à l'utilisateur de choisir la vitesse maximale de la motomarine lorsque le régime est supérieur à 3800 tr/min. Le mode régulateur de vitesse limite la vitesse de la motomarine, mais ne la maintient pas. Le conducteur doit appuyer sur l'accélérateur pour continuer d'avancer contrairement au régulateur de vitesse d'une voiture qui garde la vitesse constante lorsqu'on relâche la pédale.

Lorsque vous naviguez à vitesse constante, appuyez à fond sur l'accélérateur afin que vous soyez attentif et conscient de ce qui se passe autour.

Consulter la rubrique MODE RÉGU-LATION DE VITESSE sous INSTRUC-TIONS D'UTILISATION pour obtenir plus de détails.

Mode basse vitesse

Le mode basse vitesse, une fonction du mode régulation de vitesse, permet au conducteur de régler le régime de ralenti pour qu'il corresponde à la vitesse de la motomarine, soit 1.6 km/h à 11 km/h. Ne pas appuyer sur l'accélérateur en mode basse vitesse.

Se référer aux *INSTRUCTIONS D'UTI-LISATION* pour obtenir plus de détails.

Mode ski

Le mode ski permet une accélération contrôlée et une vitesse de remorquage maximale constante pour le ski ou la planche nautique.

Se référer aux *INSTRUCTIONS D'UTI-LISATION* pour obtenir plus de détails.

Clés d'apprentissage

La clé d'apprentissage Sea-Doo LK^{MC} limite la vitesse de la motomarine. Les conducteurs novices ou peu expérimentés peuvent ainsi apprendre à conduire une motomarine tout en acquérant la confiance et la maîtrise nécessaires.

Limitations

Il est possible qu'un conducteur novice dépasse ses limites même avec la clé d'apprentissage.

Se référer aux *INSTRUCTIONS D'UTI-LISATION* pour obtenir des détails concernant l'utilisation et la programmation de la clé d'apprentissage.

iBR (freinage et marche arrière intelligents)

Cette motomarine est munie d'un système de freinage et de marche arrière nommé système iBR (freinage et marche arrière intelligents).

Le module iBR commande la position du déflecteur iBR pour fournir la poussée avant, la poussée arrière, la puissance de freinage et le point mort.

Le conducteur commande la position du déflecteur iBR au moyen de l'accélérateur pour la poussée avant et du levier de commande iBR pour le point mort, la marche arrière et le freinage.

REMARQUE: Le levier de commande iBR ne peut être utilisé pour changer la position du déflecteur que si le moteur est en marche.

L'utilisation du système iBR réduit considérablement la distance d'arrêt de la motomarine et peut en accroître la maniabilité puisqu'il peut servir en ligne droite, dans les virages, à haute et basse vitesses ou pour mettre la motomarine en marche arrière pour accoster ou manœuvrer là où il y a peu d'espace.

Idéalement, grâce au système iBR, les conducteurs expérimentés pourront réduire d'environ 33% la distance d'arrêt de la motomarine depuis une vitesse de 80 km/h.

Limitations

Bien que cette motomarine soit munie du système iBR, elle n'a pas la même capacité de freinage que les véhicules terrestres. La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent, des courants, des conditions de navigation et de la puissance de freinage.

Le système iBR n'a aucun effet sur le mouvement vers l'arrière.

Il n'empêche pas la motomarine de dériver en raison du courant ou du vent.

A AVERTISSEMENT

- Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.
- Se souvenir qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

Équipement de sécurité obligatoire

Le conducteur et les passagers doivent porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé qui convient aux randonnées en motomarine.

Le conducteur et les passagers doivent avoir facilement accès à des lunettes de sécurité au cas où les conditions de navigation les rendraient nécessaires et que le besoin d'en porter se ferait sentir.

Sous l'effet du vent, des éclaboussures et de la vitesse, les yeux peuvent larmoyer et la vue se brouiller.

En tant que propriétaire de la motomarine, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Il peut être pertinent de se procurer de l'équipement de sécurité supplémentaire au besoin. Vérifier les règlements la région, de la province ou de l'État en matière d'équipement de sécurité obligatoire.

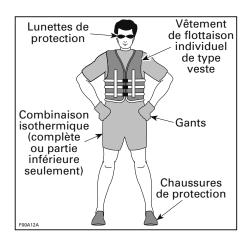
L'équipement de sécurité exigé par les règlements est de rigueur. Si des règlements locaux exigent des équipements supplémentaires, ceux-ci doivent être approuvés par une autorité compétente. Les exigences minimales sont les suivantes:

- Vêtements de flottaison individuels (VFI)
- Halin flottant de 15 m au minimum
- Lampe de poche étanche ou des fusées éclairantes approuvées
- Dispositif de signalisation
- Dispositifs de signalisation sonore (avertisseur sonore à air ou sifflet).

Vêtements protecteurs recommandés

Le conducteur et les passagers d'une motomarine doivent porter des vêtements protecteurs, dont:

- La partie inférieure d'une combinaison isothermique ou un vêtement épais, tissé serré et ajusté qui procure une protection équivalente. Un cuissard léger, par exemple, ne serait pas approprié. Des blessures internes sérieuses peuvent se produire si l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de la tuvère de turbine. Un maillot de bain normal ne protège pas adéquatement contre l'infiltration d'eau sous pression dans les cavités inférieures du corps des hommes et des femmes.
- On recommande aussi de porter des chaussures, des gants et des lunettes de protection. Une chaussure légère et flexible est conseillée pour réduire le risque de blessure si vous marchez sur des objets coupants.



Vêtements de flottaison individuels (VFI)

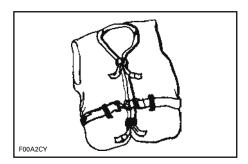
Quiconque prend place sur la motomarine doit porter un VFI en tout temps. S'assurer que les VFI sont conformes aux règlements dans sa région.

Un VFI offre un niveau de flottabilité qui, une fois dans l'eau, permet de garder la tête et le visage hors de l'eau et d'être dans une position acceptable. Quand on choisit un VFI, il faut tenir compte du poids et de l'âge de la personne. Le niveau de flottabilité du VFI doit permettre de supporter son poids dans l'eau, et il doit être à sa taille. Le poids et le tour de poitrine sont des mesures utiles pour trouver la bonne taille de VFI. C'est votre responsabilité de vous assurer que vous avez à bord le nombre et le type appropriés de VFI, conformément aux règlements de la région, et que vos passagers savent où les trouver et comment s'en servir.

Types de VFI

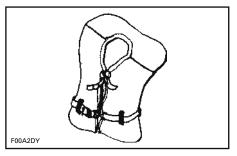
Il y a cinq types de VFI approuvés.

Le type I offre la meilleure flottabilité. Sa conception fait qu'il peut retourner la plupart des personnes inconscientes sur le dos, un peu à la verticale, quand elles sont à l'eau, ce qui peut augmenter substantiellement les chances de survie. Ce type de VFI est efficace pour toutes les eaux, et spécialement au large quand les secours peuvent mettre du temps à arriver. Il est aussi très efficace en eau agitée.



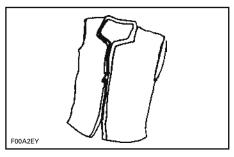
TYPE I — QU'IL FAUT PORTER

Le type II retourne celui qui le porte comme le type I, mais de façon un peu moins efficace. Dans les mêmes conditions qu'un type I, il ne retourne pas autant de personnes différentes. Il est préférable d'utiliser ce VFI quand il y a des chances que le sauvetage se fasse rapidement, comme dans les endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



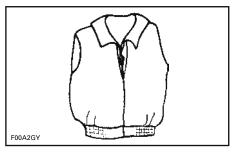
TYPE II — QU'IL FAUT PORTER

Le type III permet à celui qui le porte de se retourner sur le dos, un peu à la verticale; cependant, ce vêtement ne retournera pas de lui-même la personne. Il maintient à la verticale, ou légèrement sur le dos, et n'a pas tendance à retourner la personne sur le ventre. Il a le même niveau de flottabilité que le type II et convient aux endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



TYPE III — QU'IL FAUT PORTER

Le VFI de **type V** doit être porté comme un vêtement. Quand on le gonfle, il offre la même flottabilité que les types I, II et III. Cependant, quand il est dégonflé, il peut ne pas supporter certaines personnes.



TYPE V — QU'IL FAUT PORTER

Casques

Quelques points importants

Les casques ont pour but d'offrir une certaine protection en cas de coups à la tête. Dans la plupart des sports motorisés, les avantages du port d'un casque excèdent de beaucoup les inconvénients. Cependant, dans le cas des sports motorisés pratiqués dans l'eau comme la motomarine, ce n'est pas nécessairement le cas en raison des risques particuliers associés à l'eau.

Avantages

Le casque aide à réduire les risques de blessure lorsque la tête frappe une surface dure, par exemple une autre embarcation, lors d'une collision. De même, un casque muni d'une mentonnière peut aider à prévenir les blessures au visage, à la mâchoire et aux dents.

Risques

Par contre, dans les cas où l'on tombe de la motomarine, les casques ont tendance à prendre l'eau à la façon d'un seau, ce qui provoque une tension extrême au niveau du cou ou de la colonne vertébrale; cela pourrait entraîner un étouffement, des blessures graves ou permanentes au cou ou à la colonne vertébrale, ou même la mort.

Les casques peuvent également nuire à la vision périphérique et à l'audition, ou accroître la fatigue, ce qui pourrait accroître les risques de collision.

Le pour et le contre

La décision de porter ou non un casque dépend de l'environnement où vous conduirez la motomarine, et de facteurs comme l'expérience personnelle. La densité de circulation sur le cours d'eau et votre style de conduite sont d'autres facteurs dont on doit tenir compte.

En résumé

Chaque option permet de réduire certains risques, mais aussi d'en augmenter d'autres. Vous devez, par conséquent, décider de porter ou non un casque selon la situation qui vous concerne.

Si vous décidez de porter un casque, vous devez alors déterminer le modèle le mieux adapté aux circonstances. Choisissez un casque approuvé conforme aux normes DOT ou Snell et, si possible, qui soit conçu pour les sports nautiques motorisés.

Équipement supplémentaire recommandé

Pour une randonnée agréable en toute sécurité, nous vous recommandons de vous procurer certains articles supplémentaires dont voici une liste non exhaustive.

- Cartes
- Trousse de premiers soins
- Câble de remorque
- Fusées éclairantes
- Amarres.

Un téléphone cellulaire rangé dans un contenant hermétique s'est avéré utile dans des situations de détresse ou simplement pour communiquer avec quelqu'un sur la terre ferme.

EXERCICES

Il faut bien se familiariser avec les commandes, les fonctions et les caractéristiques de maniabilité de la motomarine dès la première sortie.

Toujours relier le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur et fixer l'autre extrémité à son vêtement de flottaison individuel (VFI) ou à une dragonne.

Choix d'une aire d'exercice

Trouver une aire d'exercice appropriée. S'assurer qu'elle satisfait aux exigences suivantes:

- Aucune embarcation à proximité
- Aucun obstacle
- Aucun nageur
- Aucun courant
- Espace suffisant pour manœuvrer
- Eau suffisamment profonde.

Exercices

S'exercer **seul** à effectuer les manœuvres suivantes.

Virage

S'exercer à tourner dans les deux sens à basse vitesse. Une fois qu'on se sent à l'aise, accroître le niveau de difficulté en effectuant une figure de huit.

Lorsqu'on maîtrise ces manœuvres, les refaire en circulant plus rapidement.

Distances d'arrêt

S'exercer à arrêter en ligne droite à différentes vitesses et puissances de freinage.

Se souvenir que la vitesse de la motomarine, la charge, les conditions et le courant de l'eau tout comme le vent influencent également la distance d'arrêt.

Marche arrière

S'exercer à reculer pour savoir comment la motomarine se comporte en marche arrière et comment il réagit au mouvement du guidon.

REMARQUE: Toujours effectuer cet exercice à basse vitesse.

Contournement d'un obstacle

S'exercer à contourner un obstacle (choisir un point virtuel sur l'eau) en dirigeant la motomarine et en maniant l'accélérateur.

Refaire cette manœuvre, mais cette fois-ci relâcher l'accélérateur en tournant.

Refaire cette manœuvre, mais cette fois-ci en appuyant sur le levier iBR. À noter que le système iBR gère aussi le contrôle de l'accélérateur.

REMARQUE: En effectuant cet exercice, on apprend à diriger la motomarine dans une autre direction.

Accostage

S'exercer à accoster en utilisant l'accélérateur, le levier d'iBR et le guidon afin de s'y habituer et de pouvoir bien contrôler la motomarine.

REMARQUE: En marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction.

Modes basse vitesse, ski et régulation de vitesse

Si la motomarine comporte les modes basse vitesse, ski et régulation de vitesse, il est également important de comprendre leur fonctionnement et de se familiariser avec ceux-ci avant de circuler avec des passagers.

A AVERTISSEMENT

Les modes ski et régulation de vitesse ne constituent pas un pilote automatique; ils ne dirigent pas la motomarine.

Facteurs importants à ne pas négliger

Il faut également se souvenir que les conditions suivantes influencent le comportement de la motomarine ainsi que la façon dont elle réagit:

- Charge
- Courant
- Vent
- Conditions de l'eau.

Demeurer attentif et adapter sa conduite en présence de ces conditions. Si possible, s'exercer dans ces conditions.

Pour exécuter une manœuvre délicate, il vaut mieux l'effectuer à basse vitesse.

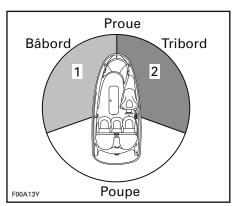
RÈGLES DE NAVIGATION

Règlements de circulation

Conduire une motomarine peut être comparé à conduire sur des autoroutes et des chemins non balisés. Afin d'éviter les plaisanciers et d'empêcher les collisions, il est important de suivre des règles de circulation. Il ne s'agit pas seulement de bon sens... c'est la loil

En règle générale, gardez la droite, soyez prudent et évitez les collisions en vous tenant à distance des autres embarcations, personnes et objets.

L'illustration montre les différentes parties de l'embarcation servant de points de repère directionnels, la proue étant l'avant de la motomarine. On reconnaît le côté bâbord (côté gauche) de la motomarine grâce au feu ROUGE au niveau de la proue et le côté tribord (côté droit) grâce au feu VERT.



TYPIQUE - POINTS DE REPÈRE DIRECTIONNELS

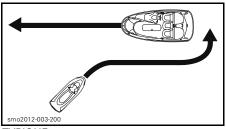
1. Feu ROUGE

2. Feu VERT (cédez le passage)

Croisement

Cédez le passage à toute embarcation devant vous et à votre droite. Ne jamais couper devant une autre embarcation. Vous devriez voir son feu ROUGE et il devrait voir votre feu VERT (il a la priorité de passage).

Même si les motomarines ne sont pas équipées de feux, elles n'échappent pas à cette règle.

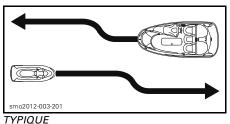


Si vous voyez un feu ROUGE, comme un feu de circulation, ARRÊTEZ, et cédez le passage. L'embarcation située à votre droite a la priorité de passage.

Si vous voyez un feu VERT, avancez avec prudence. Si l'embarcation est située à votre gauche, vous avez la priorité de passage.

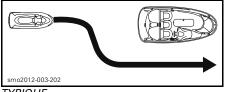
Face à face

Gardez la droite.



Doublage

Cédez le passage aux autres embarcations et écartez-vous.



TYPIQUE

Système de navigation

Les aides à la navigation comme les signaux ou les bouées vous aident à repérer les eaux sûres. Les bouées indiquent si vous devez rester à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée ou quel chenal utiliser. Elles peuvent aussi vous avertir si vous pénétrez une zone réalementée ou contrôlée, comme une zone où il est interdit de laisser de gros sillages ou une zone à vitesse réduite. Les bouées peuvent également désigner des dangers ou fournir de l'information pertinente sur la navigation. Les balises sont sur la rive ou sur l'eau. Elles peuvent aussi indiquer les limites de vitesse, les endroits où il est défendu de naviguer ou d'utiliser un hors-bord. les lieux d'ancrage et d'autres informations utiles. (La forme des balises indique de quelle situation il s'agit.)

Vous devez connaître et comprendre le système de navigation qui s'applique à l'endroit où vous prévoyez naviguer.

Pour éviter les collisions

Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un objet sans utiliser le système de freinage. La puissance du moteur et la poussée de la turbine sont requises pour diriger la motomarine.

Surveillez constamment s'il y a d'autres personnes, embarcations ou objets dans l'eau, surtout en effectuant un virage. Soyez attentif aux conditions pouvant vous rendre moins visible ou vous bloquer la vue.

Respectez les droits des autres usagers de la voie navigable ou des passants, et tenez-vous toujours à distance des autres embarcations, personnes et objets.

Ne sautez pas les sillons ni les vagues. Ne naviguez pas non plus sur la ligne de ressac. N'essayez jamais d'arroser les autres avec votre motomarine. Vous pourriez surestimer les capacités de la motomarine ou votre habileté à conduire, et heurter une embarcation ou une personne.

Votre motomarine peut virer plus brusquement que d'autres embarcations; cependant, sauf en cas d'urgence, ne pas faire de virages brusques à haute vitesse. Ces manœuvres vous rendent difficile à éviter, et il est difficile d'anticiper votre trajectoire. De plus, vous et vos passagers pourriez être éjectés de la motomarine.

Contrairement à la plupart des embarcations, votre motomarine est équipée d'un système de freinage.

Lorsque vous circulez sur une motomarine munie d'un système iBR, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Lorsque vous circulez rapidement et que vous freinez, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine indiquant que vous effectuez une manœuvre de freinage.

Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation.

Bien que la manœvre privilégiée pour éviter un obstacle consiste à se diriger dans le sens opposé en accélérant, on peut également utiliser l'iBR afin de freiner complètement et de tourner dans l'autre sens pour éviter l'obstacle.

RAVITAILLEMENT

Ravitaillement

A AVERTISSEMENT

Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Toujours travailler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles.

Arrêter le moteur.

A AVERTISSEMENT

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein.

Ne laisser personne demeurer sur la motomarine.

Fixer solidement la motomarine au quai de ravitaillement.

S'assurer qu'on a un extincteur à portée de la main.

Appuyer légèrement sur le bouchon du réservoir avec la main gauche tout en soulevant le loquet avec les doigts pour le dégager. Le bouchon s'ouvrira poussé par la pression du ressort.



TYPIQUE - EMPLACEMENT DU BOUCHON DU RÉSERVOIR D'ESSENCE

A AVERTISSEMENT

Le réservoir d'essence peut être sous pression. Mettre une main sur le bouchon du réservoir d'essence lorsqu'on dégage l'attache du bouchon. Insérer le bec du distributeur d'essence dans le goulot de remplissage et remplir le réservoir.

A AVERTISSEMENT

Pour éviter qu'il y ait un reflux de carburant, faites le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir.

Cesser de remplir le réservoir dès que la poignée du distributeur d'essence se relâche, et attendre un instant avant d'enlever le bec. Ne pas reculer le bec pour ajouter davantage d'essence dans le réservoir.

A AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser la motomarine exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder.

Fermer le bouchon de réservoir d'essence et s'assurer qu'il est bien verrouillé.

A AVERTISSEMENT

Toujours essuyer tout carburant répandu sur l'embarcation.

Après avoir fait le plein, ouvrir le siège, retirer la boîte de ventilation (s'il y a lieu) et s'assurer qu'il n'y a pas de vapeurs d'essence à l'intérieur du compartiment moteur.

A AVERTISSEMENT

Ne jamais démarrer la motomarine s'il y a un déversement d'essence ou une odeur d'essence.

Exigences en matière de carburant

AVIS Toujours utiliser de l'essence neuve. L'essence va s'oxyder; il en résultera une perte d'octane, des composés volatils ainsi qu'une production de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Les proportions des mélanges alcool/carburant varient selon les pays et les régions. Votre véhicule a été conçu pour fonctionner avec les carburants recommandés; cependant, tenez compte de ce qui suit:

- L'utilisation d'un carburant contenant un pourcentage d'alcool supérieur aux réglementations gouvernementales n'est pas recommandée, et il peut en résulter des problèmes au niveau des composants du système d'alimentation:
 - Difficultés au démarrage et problèmes de fonctionnement.
 - Détérioration des pièces en caoutchouc ou en plastique.
 - Corrosion des pièces métalliques.
 - Dommages aux pièces internes du moteur.
- Si on suspecte que la teneur en alcool de l'essence dépasse les réglementations gouvernementales actuelles, inspecter fréquemment le système d'alimentation pour détecter toute fuite de carburant ou autre anomalie.
- Les carburants contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui pourrait mener à une séparation de phases du carburant et se traduire par des problèmes de rendement ou des dommages au moteur.

Carburant recommandé

Modèles GTX , GTX S, GTX LTD 230 et Wake PRO

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb présentant un indice d'octane de 87 AKI (RON+MON)/2 ou de 91 RON

Tous les modèles sauf GTX, GTX S, GTX LTD 230 et Wake PRO

Utiliser de l'essence super sans plomb présentant un indice d'octane de 91 AKI (RON+MON)/2 ou de 95 RON.

Tous les modèles

AVIS Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation d'un carburant inadéquat peut causer des dommages au moteur ou au système d'alimentation.

AVIS Ne PAS utiliser de carburant provenant d'une pompe étiquetée E85.

L'utilisation de carburant étiqueté E15 est interdite en vertu de la réglementation de l'EPA des États-Unis

INFORMATION SUR LE REMORQUAGE

AVIS L'écartement maximal des supports de bois de la remorque, y compris la largeur des supports, devrait être réglé pour que la motomarine soit soutenue sur toute la longueur de la remorque. L'extrémité des supports de bois ne devrait pas dépasser la motomarine.

S'assurer que le centre de gravité de la motomarine se trouve légèrement devant les roues de la remorque pour que le poids de la motomarine soit bien soutenu.

A AVERTISSEMENT

Ne jamais incliner la motomarine vers l'arrière en vue du transport. Nous recommandons de la transporter dans sa position normale d'utilisation.

S'informer des lois et règlements en vigueur dans sa région avant d'effectuer un remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants:

- Système de freinage
- Poids du véhicule remorqué
- Rétroviseurs.

Prendre les précautions suivantes lorsqu'on remorque une motomarine.

- Respecter la charge maximale de remorquage du véhicule remorqueur ainsi que la charge admissible au timon recommandée par le fabricant.
- Attacher la motomarine aux œillets avant et arrière (proue et poupe) pour qu'elle soit retenue fermement sur la remorque. Utiliser des sangles d'arrimage supplémentaires si nécessaire.
- S'assurer que le bouchon de réservoir d'essence, le couvercle du compartiment de rangement avant, le couvercle de la boîte à gants, la plate-forme d'embarquement ainsi que le siège sont bien verrouillés.
- Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

AVIS Ne pas acheminer les cordes ou les sangles d'arrimage par-dessus le siège ou la poignée de maintien, car elles pourraient causer des dommages permanents. Envelopper les cordes ou les sangles d'arrimage avec des chiffons ou des protecteurs semblables là où elles peuvent entrer en contact avec la motomarine.

A AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège est bien enclenché avant le remorquage.

Recouvrir la motomarine d'une bâche Sea-Doo, surtout avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par les ouvertures d'admission d'air.

A AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS laisser d'équipement sur la motomarine lorsqu'on la remorque.

Modèle WAKEMC Pro

A AVERTISSEMENT

La planche NE DOIT JAMAIS être installée sur le support. Sinon, la ou les dérives pourraient blesser des gens à proximité, ou la planche pourrait être projetée sur la route.

A AVERTISSEMENT

Les courroies sont tendues; elles pourraient se détendre brusquement et frapper quelqu'un lorsqu'on les détache. Faire preuve de prudence.

REMARQUE: Il se peut qu'on doive enlever le support intérieur de la planche nautique lorsqu'on remorque 2 motomarines à la fois.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE

Étiquettes de sécurité

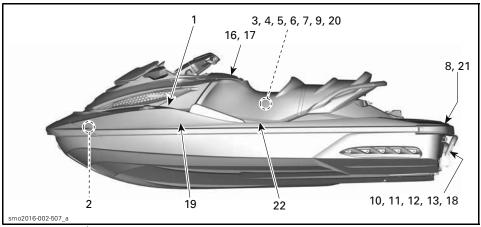
Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur, du passager (modèles biplaces) et des passants.

Les étiquettes illustrées aux pages suivantes sont apposées sur votre embarcation. Si elles se décollent ou s'endommagent, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser la motomarine.

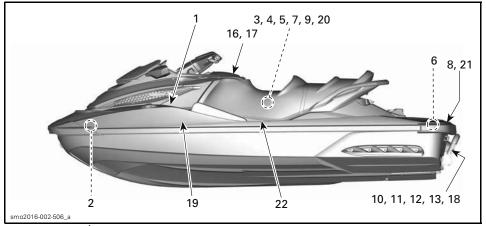
REMARQUE: La première photo indique où sont les différentes étiquettes. Une ligne pointillée signifie que l'étiquette n'est pas sur la surface extérieure et qu'on doit ouvrir le siège ou un couvercle pour la voir.

REMARQUE: En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentées dans ce guide.

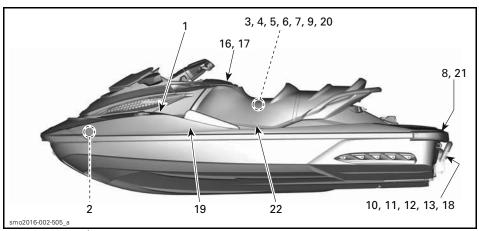


TYPIQUE - MODÈLE GTX LIMITED

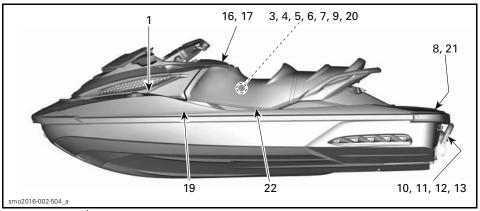
ÉTIQUETTES IMPORTANTES APPOSÉES SUR LE VÉHICULE



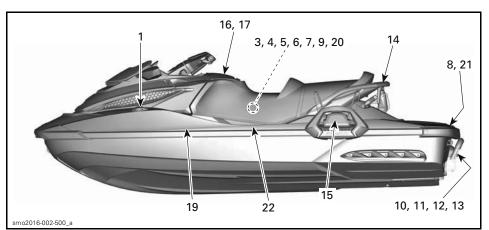
TYPIQUE - MODÈLE GTX LIMITED S



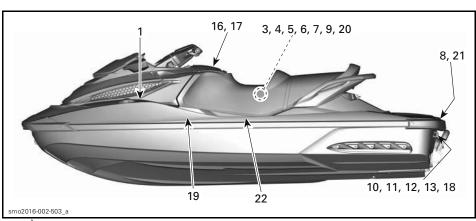
TYPIQUE - MODÈLE GTX LIMITED 300



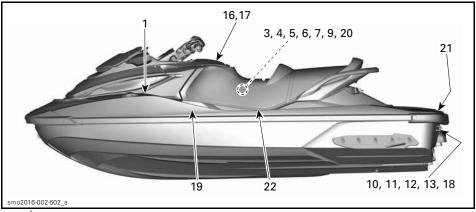
TYPIQUE - MODÈLE GTX



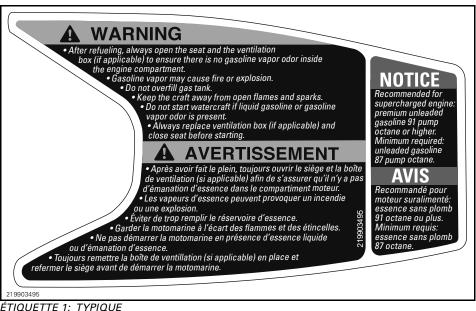
MODÈLE WAKE PRO



MODÈLE RXT 260



MODÈLE RXT-X 300





ÉTIQUETTE 2: TYPIQUE

A ATTENTION

L'HUILE MOTEUR AINSI QUE CERTAINES COMPOSANTES DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR POURRAIENT ÊTRE CHAUDES. LE CONTACT DIRECT SUR LA PEAU PEUT CAUSER DES BRÛLURES.

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

- · S'assurer que le moteur est à la température normale d'opération. (Ne jamais laisser tourner le moteur hors de l'eau sans faire circuler de l'eau par le raccord de rinçage)
- Le véhicule doit être de niveau pour faire la vérification.
- Laisser tourner le moteur au ralenti 30 secondes minimum.
- Arrêter le moteur et attendre 30 secondes minimum. Vérifier le niveau d'huile avec la jauge

219903185A

219903185

ÉTIQUETTE 3: MODÈLES À PONT FIXE

A ATTENTION

L'HUILE MOTEUR AINSI QUE CERTAINES COMPOSANTES DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR POURRAIENT ÊTRE CHAUDES. LE CONTACT DIRECT SUR LA PEAU PEUT CAUSER DES BRÛLURES.

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

- S'assurer que le moteur est à la température normale d'opération. (Ne jamais laisser tourner le moteur hors de l'eau sans faire circuler de l'eau par le raccord de rincage)
- Le véhicule doit être de niveau pour faire la vérification. Laisser tourner le moteur au ralenti 30 secondes minimum
- Arrêter le moteur et attendre 30 secondes minimum.
- Enlever la boîte de ventilation pour accéder au compartiment moteur.
- · Vérifier le niveau d'huile avec la jauge

219903085

ÉTIQUETTE 3: MODÈLES IS

AVERTISSEMENT

À CHAQUE VÉRIFICATION DE LA PRÉSENCE D'ÉMANATION D'ESSENCE

- Toujours enlever cette boîte de ventilation pour accéder au compartiment moteur.
- Les vapeurs d'essence peuvent provoquer un incendie ou une explosion.
- Ne pas d'amerrer la motomarine en présence d'essence liquide ou d'émanation d'essence.

 Toujours remettre la boîte de ventilation en place et refermer le siège avant de
- démarrer la motomarine.

smo2009-002-105 afr

219903085

ÉTIQUETTE 4: TYPIQUE

★ WARNING / AVERTISSEMENT
When disconnecting oil from sparkfulls, always disconnect coll from main
harness first. Never check for engine ignition spark from an open coll and/or
sparkfully in the engine compartment as spark may cause fuel vapor to ignite. Lorsque vous déconnectez la bobine d'allumage de la bougie, toujours vérifiers la croixi d'allumage du moleur problit une élincéle en premier. Ne jams vérifiers la croixil d'allumage du moleur problit une élincéle en utilisant la bobine d'allumage et/ou la bouge dans le compartiment moteur car une élincelle pourain entraîter l'allumage des vapeur d'essence.

F18L0NY

ÉTIQUETTE 5: TYPIQUE

WARNING

- Remove battery from boat before charging.
- Do not overcharge battery.
- Improper charging of battery can cause explosion.

2199030824

ÉTIOUETTE 6: TYPIOUE

AVIS

- Le moteur a été conçu pour fonctionner avec ce silencieux d'admission afin de se conformer aux lois et règlements relatif au bruit.
- Son absence ou une mauvaise installation peut endommager le moteur. 2199031784

219903178

ÉTIQUETTE 7: TYPIQUE

A AVERTISSEMENT

ÉVITER LES BLESSURES GRAVES OU LA MORT:

- Le moteur doit être arrêté avant d'embarqué.
- Se tenir à l'écart du système de propulsion et de la grille d'admission.

EMBAROUEMENT:

- Embarquer une personne à la fois.
- Rester centré pour garder l'équilibre.

Ne jamais utiliser la marche d'embarquement (si équipée) pour tirer, remorquer, plonger, sauter ou embarquer sur la motomarine si elle n'est pas à l'eau ou pour toute autre activité pour laquelle elle n'a pas été conçue.

219904253

219903082

219904253

ÉTIQUETTE 8- SUR LE POINT FIXE ET LES MODÈLES aS

ÉVITER LES BLESSURES GRAVES OU LA MORT:

- Le moteur doit être arrêté avant d'embarqué. Se tenir à l'écart du système de propulsion et de la grille d'admission. EMBARQUEMENT:
- Embarquer une personne à la fois. Rester centré pour garder l'équilibre.

Ne jamais utiliser la marche d'embarquement (si équipée) pour tirer, remorquer, plonger, sauter ou embarquer sur la motomarine și elle n'est pas à l'eau ou pour toute autre activité pour laquelle elle n'a pas été concue.

219904255

ÉTIQUETTE 8- SUR LES MODÈLES S ET IS



ÉTIQUETTE 9: TYPIQUE



ÉTIQUETTE 10: TYPIQUE



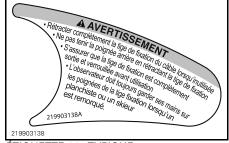
ÉTIQUETTE 11: TYPIQUE



ÉTIQUETTE 12: TYPIQUE



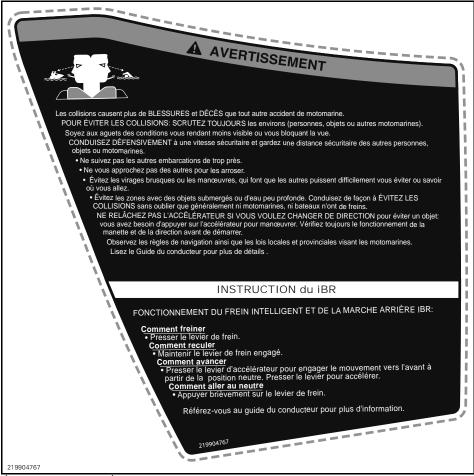
ÉTIQUETTE 13: TYPIQUE



ÉTIQUETTE 14: TYPIQUE



ÉTIQUETTE 15: TYPIQUE



ÉTIQUETTE 16: MODÈLES GTX, GTX LIMITED ET LIMITED IS, WAKE ET RXT



ÉTIQUETTE 16: MODÈLES RXT-X AND RXT-X aS



ÉTIQUETTE 17



ÉTIQUETTE 18 - MOTEUR 260 SEULEMENT

Étiquettes de conformité



ÉTIQUETTE 19

-	,		,			
1 1 1 1	EMISSION CONTROL INFORMATION THIS ENGINE IS CERTIFIED TO OPERATE ON U.S. EPA & CALIFORNIA EMISSION / EVAP REGULATIONS FOR MARINE SI ENGINES.					
1	ENGINE FAMILY		FAMILLE DE MOTEUR			
į	FEL		LIMITE DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE			
-1	ENGINE DISPLACEMENT		CYLINDRÉE			
1	EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM		SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS			
1	POWER		PUISSANCE			
i	RENSEIGNEMENTS	SUR LE DISPOSITIF	ANTIPOLLUTION			
!	CE MOTEUR EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL RÉPOND AUX NORMES DE L'EPA DES ÉU. & RÉGLEMENTATIONS CALIFORNIENNES POUR LES MOTEURS MARINS À ILLIMAGE COMMANDÉ					
1	SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS VOIR GUIDE DU CONDUCTEUR POUR LES SPÉCIFICATIONS D'ENTRETIEN BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC. 219904642					
219904642						

ÉTIQUETTE 20 - APPLICABLE POUR TOUS LES MODÈLES AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS, APPLICABLE POUR LES MODÈLES AILLEURS QU'AU CANADA ET QU'AUX ÉTATS-UNIS LORSQU'ÉQUIVALENT À UN MODÈLE CERTIFIÉ SELON LES NORMES DE L'EPA

н	
	CETTE EMBARCATION N'EST PAS ASSUJETTIE AUX NORMES DE SÉCURITÉ DE LA GARDE CÒTIERE AMÉRICAINE EN VIGUEUR AU MOMENT DE LA CERTIFICATION ET RELATIVES AUX EVÉNEMENTS SUIVANTS: SYSTÈME ESSENCE AFFICHAGE DE CHARGE FLOTTABILITÉ ADMISSIBLE CHARGE SÉCURITAIRE V'ENTILATION MÉCANIQUE EN VERTU DE L'EXEMPTION (CGB 88-001) DE LA GARDE CÒTIÈRE AMÉRICAINE. BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. 565, RUE DE LA MONTAGNE VALCOURT, QUÉBEC CANADA JOE 2LO SE CONTRE CANADA CONTRE
ı	ASSEMBLE AU CANADA
ļ	
1	219903511

ÉTIQUETTE 21 - TYPIQUE

Modèles à suspension

L'étiquette de conformité est située sur l'élévateur de la boîte de ventilation avant.

On la voit en ouvrant le couvercle avant, en retirant le bac de rangement avant et en regardant à l'arrière.



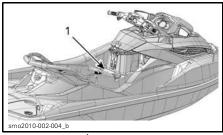
TYPIQUE

- 1. Étiquette de conformité
- 2. Boîte de ventilation
- 3. Élévateur

Modèles sans suspension

Sur ces modèles, l'étiquette de conformité de l'EPA est située à droite d'un élévateur de pont, en dessous de la boîte à gants.

Pour voir l'étiquette, ouvrir le siège et regarder à droite de la charnière du siège, près de la partie supérieure de l'élévateur.



TYPIQUE - MODÈLES GTX 155, RXT-X ET WAKE PRO

1. Emplacement de l'étiquette de l'EPA

Motomarines en Amérique du Nord GTX S 155, GTX LTD S



ÉTIOUETTE 22 - AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN (MODÈLES CANADIENS SEULEMENT)

GTX, GTX LTD, RXT, RXT-X et Wake Pro



ÉTIQUETTE 22 - AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN (MODÈLES CANADIENS SEULEMENT)

Motomarines ailleurs qu'en Amérique du Nord

GTX S 155 et GTX LTD S



ÉTIQUETTE 22 - TYPIQUE (MOTOMARINES AILLEURS QU'EN AMÉRIQUE DU NORD)

GTX, GTX LTD, RXT, RXT-X et Wake Pro



ÉTIQUETTE 22 - TYPIQUE (MOTOMARINES All I FURS OU'FN AMÉRIQUE DU NORD)

Modèles australiens seulement



ÉTIQUETTE 23 - TOUS LES MODÈLES SAUF GTX S ET GTX LIMITED S



ÉTIQUETTE 23 - GTX S ET GTX LIMITED S

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

Nous vous encourageons à faire faire une inspection de sécurité annuelle de votre véhicule. Communiquez avec un concessionnaire BRP autorisé pour en savoir plus. Bien que ce ne soit pas obligatoire, il est recommandé qu'un concessionnaire BRP autorisé fasse la préparation présaisonnière de votre véhicule. Lors de chacune de vos visites, votre concessionnaire BRP autorisé peut en profiter pour vérifier si votre véhicule est concerné par une campagne de sécurité. Nous vous prions aussi de vous rendre chez votre concessionnaire BRP autorisé dès que possible si vous prenez connaissance de toute campagne reliée à la sécurité.

A AVERTISSEMENT

Effectuer une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter les anomalies éventuelles pendant son fonctionnement. L'inspection avant la conduite peut vous aider à surveiller l'usure et les dommages avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les défectuosités découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision.

Avant d'effectuer l'inspection préalable à l'utilisation, lire et comprendre la section *COMMANDES*.

Avant de mettre la motomarine à l'eau

A AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur et retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de faire les opérations ci-dessous. Démarrer la motomarine seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent correctement.

REMARQUE: Avant de démarrer le moteur et de se mettre en route, il est recommandé de secouer l'arrière de la motomarine de haut en bas afin de faire tomber tout sable qui aurait pu s'accumuler près des systèmes de propulsion et de marche arrière.

Vérifier les éléments énumérés dans le tableau suivant avant de mettre la motomarine à l'eau.

ARTICLE	UTILISATION	1
Coque	Inspecter la coque, la plaque de promenade et la grille d'admission d'eau et vérifier si elles présentent des dommages	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Bouchons de vidange	Serrer.	
Réservoir d'essence	Remplir.	
Compartiment moteur	Vérifier s'il y a des fuites de liquide visibles ou une odeur d'essence.	
Niveau d'huile à moteur	Vérifier/remplir.	
Niveau de liquide de refroidissement	Vérifier/remplir.	
Direction	Vérifier le fonctionnement.	

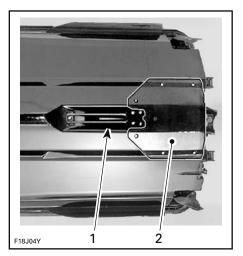
ARTICLE	UTILISATION	1
Levier iTC	Vérifier le fonctionnement. (Enfoncer et relâcher le levier pour vérifier la liberté de mouvement. Si on ressent de la friction, on doit alors démonter le levier, le nettoyer, vérifier s'il présente des signes d'usure et le lubrifier)	
Levier iBR (excepté les modèles GTS)	Vérifier le fonctionnement. (Enfoncer et relâcher le levier pour vérifier la liberté de mouvement. Si on ressent de la friction, on doit alors démonter le levier, le nettoyer, vérifier s'il présente des signes d'usure et le lubrifier)	
Couvercle de compartiment de rangement avant, boîte à gants et siège	S'assurer qu'ils sont bien fermés et enclenchés.	
Bac de rangement amovible	S'assurer qu'il est installé sur la motomarine et qu'il est bien fermé et verrouillé.	
Support de planche nautique (modèle WAKE Pro)	 S'assurer que le support est bien installé et sécurisé. S'assurer que les tendeurs élastiques sont en bon état. S'assurer que la planche nautique est bien installé et sécurisée dans le support. 	e
Poteau de fixation du câble de ski/planche nautique (modèle WAKE Pro)	Inspecter et vérifier le fonctionnement.	
Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	Vérifier le fonctionnement.	
Interrupteur coupe-circuit du moteur et avertisseur sonore	Vérifier le fonctionnement.	
État de la batterie et des connexions	Vérifier tous les mois.	
Anode sacrificielle	Inspecter tous les mois (plus souvent si la motomarine est utilisée en eau salée) et la remplacer au besoin.	

Coque

Vérifier si la coque est fissurée ou autrement endommagée.

Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, les coquillages et les autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le groupe propulseur. Nettoyer au besoin. Si une obstruction résiste au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

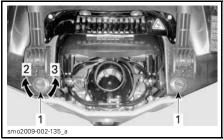


TYPIQUE — INSPECTER CES ENDROITS

- 1. Admission d'eau
- 2. Plaque de promenade

Bouchons de vidange

Remettre les bouchons de vidange de la cale.



TYPIQUE - EMPLACEMENT DES BOUCHONS DE VIDANGE DE CALE

- 1. Bouchons de vidange de cale
- 2. Serrer
- Desserrer

A AVERTISSEMENT

S'assurer que les bouchons de vidange de la cale sont bien serrés avant de mettre la motomarine à l'eau.

Réservoir d'essence

Remplir le réservoir d'essence.

A AVERTISSEMENT

Appliquer à la lettre les instructions relatives au *RAVITAILLE-MENT*.

Compartiment moteur

Vérifier s'il y a des vapeurs d'essence dans le compartiment moteur.

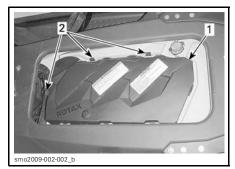
A AVERTISSEMENT

Ne pas mettre le système électrique sous tension ni démarrer le moteur s'il y a une fuite ou une odeur de carburant. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section *GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS* plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

Pour accéder au compartiment moteur, soulever le siège.

Modèles à suspension

Puis, retirer la boîte de ventilation en appuyant sur les trois pattes de verrouillage et en la dégageant de la rallonge de pont.



- 1. Boîte de ventilation
- 2. Pattes de verrouillage



BOÎTE DE VENTILATION RETIRÉE

Huile à moteur

S'assurer que le niveau d'huile correspond à celui prescrit dans la section PROCÉDURES D'ENTRETIEN.

Liquide de refroidissement

S'assurer que le niveau de liquide de refroidissement correspond à celui prescrit dans la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Vérifier s'il y a des fuites de liquide de refroidissement sur le moteur, dans la cale et au niveau de la plaque de promenade.

ATTENTION Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, le moteur et l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peuvent devenir très chauds. Éviter de toucher aux pièces du moteur et à la plaque de promenade, car il y a risque de brûlures.

Direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement.

Lorsque le guidon est à l'horizontale, la tuyère de la turbine doit être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement et dans la même direction que le guidon (lorsque le guidon est tourné à gauche, l'ouverture de la tuyère doit pointer vers la gauche de la motomarine).

A AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR, tringlerie, etc.).

Manette d'accélérateur

Vérifier si le levier de commande d'accélérateur électronique (ETC) se déplace librement. S'assurer qu'il revient à sa position initiale dès qu'on le relâche.

A AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur avant de démarrer le moteur. Si celle-ci offre la moindre résistance, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Levier iBR

Vérifier si le levier iBR se déplace librement. S'assurer qu'il revient à sa position initiale dès qu'on le relâche.

A AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du levier iBR avant de démarrer le moteur. Si on ressent de la friction, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Compartiments de rangement, plate-forme d'embarquement et siège

S'assurer que tout l'équipement de sécurité et de survie ainsi que toute cargaison supplémentaire sont bien rangés dans les bacs de rangement.

S'assurer que le couvercle de bac de rangement indépendant, le couvercle avant, la boîte à gants, la plate-forme d'embarquement, les panneaux d'accès et le siège sont bien fermés et enclenchés.

A AVERTISSEMENT

Vérifier que le siège, la plate-forme d'embarquement, les panneaux d'accès et tous les couvercles de compartiment de rangement sont bien enclenchés.

Modèles GTX S et GTX Limited S

S'assurer qu'il n'y a rien entre les ponts fixe et mobile.

A AVERTISSEMENT

Ne rien ranger dans l'espace entre les ponts fixe et mobile ni près du bras de suspension arrière. Ces espaces doivent être libres d'objets qui entraveraient le mouvement du pont et de l'eau qui pourrait s'accumuler dans les repose-pieds. N'utiliser que les compartiments de rangement.

Support de planche nautique (modèle WAKE Pro)

A AVERTISSEMENT

S'assurer que le support pour planche nautique est bien fixé à la carrosserie de la motomarine et que la planche nautique est bien placée et bien fixée au support avant d'utiliser la motomarine. S'assurer que les courroies qui retiennent la planche nautique sont en bon état.

Poteau de fixation du câble de ski/planche nautique (modèle WAKE Pro)

S'assurer que le poteau de fixation de ski/planche nautique est complètement sorti et verrouillé avant de l'utiliser

Le rentrer complètement quand on ne l'utilise pas.

A AVERTISSEMENT

User de prudence lorsqu'on tire un skieur ou un planchiste. La corde, lorsqu'elle est lâchée, pourrait cingler la motomarine. Ne jamais tourner brusquement quand on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire. Toujours ranger la corde lorsqu'on ne l'utilise pas.

AVIS Le poteau de fixation a été conçu pour remorquer un skieur ou un planchiste d'un poids total maximal de 114 kg.

Interrupteur coupe-circuit du moteur et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Appuyer une fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt sans installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Installer le capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Appuyer sur le bouton de démarrage/ d'arrêt pour démarrer le moteur et l'arrêter en appuyant de nouveau sur le bouton.

REMARQUE: Pour que le moteur démarre, installer adéquatement le capuchon du cordon d'attache au plus 5 secondes avant d'appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.

Redémarrer le moteur, puis l'arrêter en débranchant le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

A AVERTISSEMENT

Remplacer le capuchon du cordon d'attache s'il a du jeu ou se détache continuellement de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin de prévenir l'utilisation non sécuritaire de la motomarine. Si retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur ou appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt n'arrête pas le moteur, ne pas utiliser la motomarine. Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Une fois la motomarine à l'eau

Vérifier les éléments du tableau suivant après avoir mis la motomarine à l'eau et avant de l'utiliser.

ÉLÉMENT	UTILISATION	1
Indicateur multifonctionnel	Vérifier le fonctionnement.	
Freinage et marche arrière intelligents (iBR)	Vérifier le fonctionnement.	
Correcteur d'assiette (VTS)	Vérifier le fonctionnement.	

Indicateur multifonctionnel

- Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt et brancher le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Pendant que l'indicateur multifonctionnel effectue son autovérification, s'assurer que tous les affichages s'allument.

A AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache à son VFI ou à son poignet (au moyen d'une dragonne).

Système iBR

AVIS Pour éviter les collisions, voir à ce qu'il y ait assez d'espace devant et derrière la motomarine pour pouvoir vérifier le système iBR en toute sécurité. La motomarine se déplacera durant la vérification.

- 1. Retirer les amarres qui retiennent la motomarine au quai.
- 2. Démarrer le moteur et s'assurer que la motomarine est immobile.
- Sur la gauche du guidon, enfoncer complètement le levier iBR; la motomarine devrait reculer lentement.
- 4. Relâcher le levier iBR, il ne devrait y avoir aucune poussée arrière.

A AVERTISSEMENT

Toujours s'assurer que le système iBR fonctionne normalement avant de partir en randonnée.

Correcteur d'assiette (VTS)

Lorsque le moteur est en poussée avant, utiliser le correcteur d'assiette pour déplacer la tuyère de turbine vers le haut, puis vers le bas pour vérifier le fonctionnement du correcteur d'assiette. Vérifier la position du correcteur sur l'indicateur multifonctionnel.

Vérifier également les préréglages du correcteur d'assiette (s'il y a lieu).

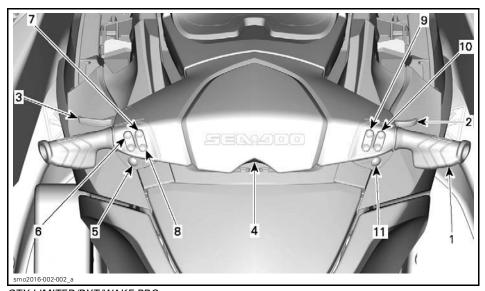
RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE

COMMANDES

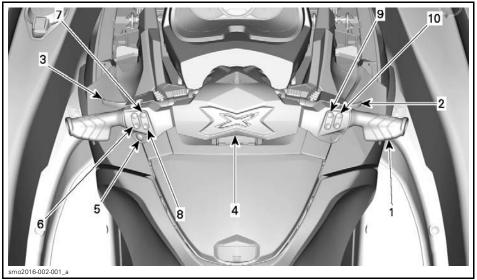
REMARQUE: Certaines étiquettes de sécurité présentes sur le véhicule ne sont pas illustrées ci-dessous. Pour plus de renseignements sur ces étiquettes, voir la sous-section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ DE LA MOTOMARINE*.



GTX 155/GTS S 155



GTX LIMITED/RXT/WAKE PRO



RXT-X

REMARQUE: Certaines indications, fonctions ou caractéristiques décrites ci-dessous pourraient ne pas s'appliquer à certains modèles de motomarine ou n'être offertes qu'en option.

1) Guidon

Le guidon contrôle la direction de la motomarine. En marche avant, lorsqu'on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne vers la droite et vice versa.

A AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin du système de propulsion.

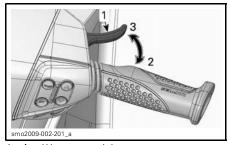
En marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction. Si on tourne le guidon vers la droite en marche arrière, la motomarine tourne à gauche.

2) Manette d'accélérateur

Le levier d'accélérateur sur la droite du guidon commande électroniquement le régime du moteur.

Pour accélérer ou maintenir la vitesse de la motomarine, actionner le levier avec la main.

Pour réduire la vitesse de la motomarine, relâcher le levier d'accélérateur.



- 1. Accélérateur au doigt
- 2. Pour accélérer
- 3. Pour décélérer

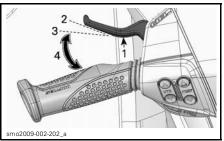
Le levier d'accélérateur est à ressort et devrait revenir en position initiale (ralenti) lorsqu'on le relâche.

3) Levier iBR (freinage et marche arrière intelligents)

Le levier iBR sur la gauche du guidon commande électroniquement:

- Le freinage
- La marche arrière
- Le point mort.

REMARQUE: Le levier doit être à au moins 25% de sa course pour que les fonctions iBR soient actives.



TYPIQUE

- 1. Levier iBR
- 2. Levier en position initiale
- 3. Levier à 25% de sa course pour activer les fonctions iBR
- 4. Niveau de fonctionnement

À une vitesse supérieure à 14 km/h, tirer le levier iBR actionnera les freins.

REMARQUE: Si le courant de l'eau est plus rapide que 14 km/h, la marche arrière ne peut s'activer puisque le seuil de la vitesse de marche arrière est dépassé.

À une vitesse inférieure à 14 km/h, tirer le levier iBR actionnera la marche arrière.

Lorsqu'on relâche le levier iBR après avoir freiné ou être passé en marche arrière, le déflecteur iBR passe au point mort.

A AVERTISSEMENT

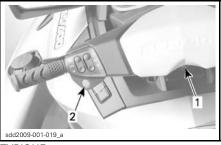
Si le levier d'accélérateur est actionné lorsqu'on relâche le levier iBR, la poussée avant s'amorcera après un court instant. Si une accélération vers l'avant n'est pas souhaitée, relâcher le levier d'accélérateur.

REMARQUE: On peut mettre au point la position du point mort en ajustant le système iBR.

Voir les *INSTRUCTIONS D'UTILISA-TION* pour obtenir plus de détails.

4) Interrupteur coupecircuit du moteur

L'interrupteur coupe-circuit du moteur se trouve au centre du guidon.



TYPIQUE

- Interrupteur coupe-circuit du moteur
 Bouton de démarrage/d'arrêt
- Pour que le moteur démarre, le capuchon du cordon d'attache doit être solidement fixé à l'interrupteur

A AVERTISSEMENT

coupe-circuit du moteur.

Toujours fixer le cordon d'attache au poignet (au moyen d'une dragonne) ou au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur.



TYPIQUE

- Capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur
- 2. Cordon d'attache fixé au VFI du conducteur

Pour arrêter le moteur, retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

A AVERTISSEMENT

Quand le moteur est arrêté, la fonction de freinage et la manœuvrabilité de la motomarine ne sont pas fonctionnelles.

A AVERTISSEMENT

Toujours débrancher le cordon d'attache quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

Système de sécurité à encodage numérique à radiofréquence (D.E.S.S. RF)

Chaque capuchon de cordon d'attache renferme un circuit électronique (clé D.E.S.S.M^C programmé pour que le numéro de série soit unique. Cela en fait une clé comme n'importe quelle autre.

Le système D.E.S.S. lit le numéro de série de la clé installée sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur et le démarrage ne se fait que s'il reconnaît la clé. Le système D.E.S.S. est d'une grande flexibilité. On peut se procurer des cordons d'attache supplémentaires et faire programmer les clés pour sa motomarine.

Il est possible de programmer dix clés D.F.S.S.

Pour faire programmer une clé pour sa motomarine, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Reconnaissance de la clé D.E.S.S. RF

Deux courts bips indiquent que le système est prêt pour que le moteur démarre. Si les bips ne sont pas émis, voir *DIAGNOSTIC DES PANNES*.

Types de clés D.E.S.S. RF

Deux types de clé peuvent être utilisés:

- Clé normale
- Clé d'apprentissage.

La couleur du flotteur du cordon d'attache varie pour qu'on puisse facilement reconnaître la clé.

TYPE DE CLÉ	COULEUR DU FLOTTEUR		
Normal	Jaune ou noir		
Apprentissage	Vert		

L'indicateur multifonctionnel affiche le type de clé D.E.S.S. utilisée.



TYPE DE CLÉ AFFICHÉ ICI

Possibilités de messages:

- CLÉ NORMALE
- CLÉ D'APPRENTISSAGE.

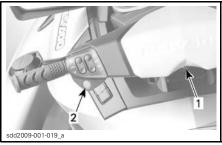
La clé d'apprentissage Sea-Doo limite la vitesse de la motomarine et le couple du moteur. Les conducteurs novices ou peu expérimentés peuvent ainsi apprendre à conduire une motomarine tout en acquérant la confiance et la maîtrise nécessaires.

Le mode d'apprentissage offre également la possibilité de régler la vitesse maximale de la motomarine.

Pour obtenir plus de détails sur les clés d'apprentissage, voir les *MODES DE FONCTIONNEMENT*.

5) Bouton de démarrage/ d'arrêt du moteur

Le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur est situé sur la gauche du guidon.



TYPIQUE

- 1. Interrupteur coupe-circuit du moteur
- 2. Bouton de démarrage/d'arrêt

Démarrage et arrêt du moteur

Consulter les *INSTRUCTIONS D'UTI-LISATION* pour savoir comment procéder au démarrage et à l'arrêt du moteur.

Mise sous tension du système électrique

Appuyer une seule fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt sans brancher le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Le système électrique se mettra sous tension; l'indicateur multifonctionnel effectuera un autotest, affichera un message de bienvenue suivi d'un message de reconnaissance de la clé, puis son affichage s'éteindra après quelques secondes.

Le système électrique demeurera sous tension pendant environ 3 minutes après qu'on a appuyé sur le bouton de démarrage/d'arrêt.

REMARQUE: Si on appuie sur le bouton de démarrage/d'arrêt et qu'on le maintient ainsi sans que le cordon d'attache soit branché, l'affichage de l'indicateur multifonctionnel restera allumé tant que le bouton de démarrage/ d'arrêt est enfoncé.

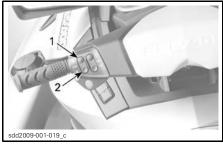
6) Bouton VTS (correcteur d'assiette)

Cette motomarine est munie d'un correcteur d'assiette programmable haute performance.

Il permet de corriger l'assiette de la motomarine en modifiant la position verticale de la tuyère.

On peut corriger électriquement l'assiette ou la régler à un de deux préréalages.

Appuyer sur le bouton VTS (vers le haut ou le bas) pour corriger l'assiette de la motomarine.



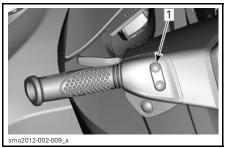
TYPIQUE - BOUTON DE COMMANDE VTS

- 1. Proue élevée
- 2. Proue abaissée

Se référer aux *INSTRUCTIONS D'UTI-LISATION* pour obtenir des détails.

7) Bouton SPORT

Le bouton SPORT se trouve sur la gauche du guidon.



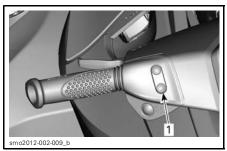
TYPIQUE 1. Bouton SPORT

Il sert à activer ou à désactiver le mode SPORT.

Consulter les *MODES DE FONCTION-NEMENT* pour obtenir plus de détails.

8) Bouton ECO

Le bouton ECO se trouve sur la gauche du guidon.



TYPIQUE1. Bouton ECO

Il sert à activer ou à désactiver le mode FCO

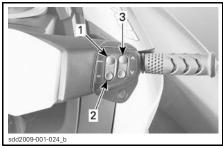
Consulter les *MODES DE FONCTION-NEMENT* pour obtenir plus de détails.

9) Boutons MODE/SET

Ces boutons se trouvent sur la droite du quidon.

Appuyer sur le bouton MODE pour faire défiler plusieurs fonctions disponibles sur l'indicateur multifonctionnel.

Appuyer sur le bouton SET pour sélectionner une fonction, pour naviguer dans un sous-menu ou pour sauvegarder la modification à un réglage.

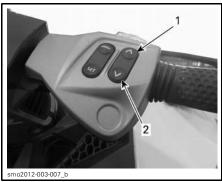


TYPIQUE

- 1. MODE
- 2. SET
- 3. Bouton à flèches haut/bas

10) Boutons à flèches haut/bas

Ces boutons se trouvent sur la droite du quidon.



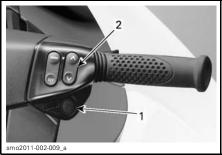
TYPIQUE

- 1. Flèches vers le haut
- 2. Flèche vers le bas

Les boutons à flèches haut/bas servent à choisir ou changer les réglages grâce à l'indicateur multifonctionnel.

11) Bouton de régulation de vitesse (sauf les modèles RXT-X)

Le bouton CRUISE (régulation de vitesse) se trouve sur la droite du guidon, juste sous le bouton à flèches haut/bas.



TYPIQUE

- Bouton de régulation de vitesse
 Bouton à flèches haut/bas

Il sert à activer ou désactiver le mode régulation de vitesse ou à activer le mode basse vitesse.

Voir les MODES DE FONCTIONNE-MENT pour des instructions détaillées.

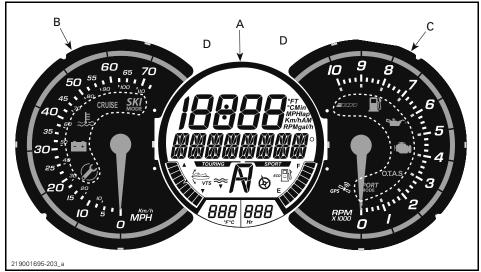
INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL

A AVERTISSEMENT

Ne pas régler l'affichage tout en conduisant; vous pourriez perdre la maîtrise de la motomarine.



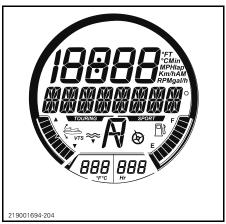
TYPIQUE - GTX, GTX S
A. Indicateur multifonctionnel



TYPIQUE - TOUS SAUF GTX, GTX S

- A. Indicateur multifonctionnel
- B. Indicateur de vitesse analogique
- C. Tachymètre analogique
- C. Tachymė D. Voyants

A) Caractéristiques de l'indicateur multifonctionnel



TYPIQUE - INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL

Voir le tableau qui suit pour connaître les caractéristiques applicables à votre modèle.

Les caractéristiques sont expliquées ci-bas.

	GTX GTX S	GTX LIMITED GTX LIMITED S	RXT	RXT-X	WAKE PRO
1) Affichage multifonctionnel	Χ	Х	Χ	Χ	Χ
2) Affichage numérique	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
3) Indicateur de niveau d'essence	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
4) Affichage de la position du correcteur d'assiette (VTS)	Х	Х	Χ	Х	Х
5) Affichage de la profondeur de l'eau	-	Χ	1	-	-
6) Température de l'eau	S.O.	Χ	S.O.	S.O.	S.O.
7) Affichage du totalisateur d'heures	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
8) Affichage de la position de l'iBR	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
9) Indicateur de boussole (1)	S.O.	Х	Χ	Х	Χ
10) Voyant de mode randonnée	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
11) Voyant de mode sport	Χ	Х	Χ	Х	Χ
12) Indicateur de suralimentation	S.O.	\$.0.	S.O.	Χ	S.O.
13) Affichage du mode ECO	Χ	Х	Χ	Χ	Χ
14) Affichage du mode régulation de vitesse	Х	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
15) Affichage du mode ski	-	-	-	-	Χ

X = Caractéristique de série

1) Affichage multifonctionnel

L'affichage multifonctionnel sert à:

- Afficher le message de bienvenue lorsque le système électrique est mis sous tension.
- Afficher le message de reconnaissance de la clé.
- Fournir des indications choisies par l'utilisateur.
- Activer et à régler diverses fonctions et modes de fonctionnement.
- Afficher les messages défilant faisant état de l'activation d'un fonction ou de la défaillance d'un système.
- Afficher les codes de pannes.

REMARQUE: L'information provenant de la boussole constitue l'affichage par défaut.

^{- =} Voir votre concessionnaire Sea-Doo pour connaître la disponibilité.

S.O. = Sans objet

⁽¹⁾ Tous les modèles sont munis d'une boussole (sur l'affichage multifonctionnel). Les GTX et GTX S n'ont pas d'indicateur de boussole.



AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

2) Affichage numérique

L'affichage numérique sert à afficher différentes informations que le conducteur choisit à l'aide de la fonction AFFICHAGE de l'affichage multifonctionnel.



AFFICHAGE NUMÉRIQUE

- 1. Indication de l'affichage numérique
- 2. Unité de mesure des indications

Les indications disponibles varient en fonction du modèle de motomarine ou de l'équipement en option installé.

INDICATIONS DE L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE	GTX 155, GTX S 155	GTX LIMITED, GTX LIMITED S	RXT	RXT-X	WAKE PRO		
Vitesse de la motomarine		Indication par défaut					
Régime du moteur	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ		
Température du moteur	-	-	-	Χ	-		
Température de l'eau	S.O.	Χ	S.O.	S.O.	S.O.		
Horloge	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ		
Réglages clés d'apprentissage et de location	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ		
Réglage de la régulation de vitesse	Χ	Χ	Χ	-	Χ		
Réglage du mode basse vitesse	Χ	Χ	Χ	-	Χ		
Préréglage du VTS	-	Χ	Χ	Χ	Χ		
Réglages du VTS (par l'indicateur)	Χ	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.		
Réglages du mode ski	-	-	-	-	Χ		
Consommation d'essence (en temps réel et moyenne)	X	Х	Х	X	Х		
Autonomie d'essence (distance et délai restants)	-	Х	1	Х	1		
Chronométrage du temps	-	=	-	Χ	-		
Vitesse/régime maximal(e) Vitesse/régime moyen(ne)	-	-	-	Х	-		
Altitude	S.O.	Χ	S.O.	\$.0.	S.O.		

X = Caractéristique de série

Lorsque l'indicateur multifonctionnel est sous tension, les affichages par défaut sont les derniers sélectionnés.

3) Indicateur du niveau d'essence

Un indicateur à barres, situé sur la partie inférieure droite de l'écran numérique, affiche en permanence la quantité d'essence dans le réservoir pendant l'utilisation de la motomarine.

^{- =} Voir votre concessionnaire Sea-Doo pour connaître la disponibilité

S.O. = Sans objet



INDICATEUR DE NIVEAU D'ESSENCE

Lorsque le réservoir est plein, 8 segments (barres) de l'indicateur sont allumés. Le segment du haut est inutilisé.

Avertissement de bas niveau d'essence

Il s'active lorsqu'il ne reste plus que 2 segments (environ 25 % de la contenance du réservoir d'essence ou 14 L).

Tous les modèles sauf GTX 155 et GTX S 155

AVERTISSEMENT DE BAS NIVEAU D'ESSENCE			
Deux derniers segments de l'indicateur de niveau d'essence	Allumé		
Symbole du réservoir d'essence (LED)	Allullle		
Avertissement sonore (un long bip)	Périodiquement Périodiquement		
Défilement du message de bas niveau d'essence			

Modèles GTX 155 et GTX S 155 seulement

AVERTISSEMENT DE BAS NIVEAU D'ESSENCE			
Deux derniers segments de l'indicateur de niveau d'essence	Cliquata		
Symbole du réservoir d'essence (LCD)	Clignote		
Avertissement sonore (un long bip)	Périodiquement		
Défilement du message de bas niveau d'essence	· '		

4) Position du correcteur d'assiette

L'affichage de la position du correcteur d'assiette, situé sur la partie inférieure gauche de l'écran numérique, indique l'angle de la coque de la motomarine par rapport à la surface de l'eau.

Un seul segment d'un indicateur à barres s'allume pour indiquer la position approximative de la proue de la motomarine.



INDICATION DE LA POSITION DU CORRECTEUR D'ASSIETTE

Consulter la section *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour de plus amples détails concernant l'utilisation du correcteur d'assiette.

5) Affichage de la profondeur de l'eau

On peut sélectionner l'affichage numérique pour avoir une idée de la profondeur du plan d'eau.

Le système peut indiquer la profondeur de l'eau sous la coque par échelon jusqu'à 50 m.

REMARQUE: Dans certaines conditions, il se peut que l'écran numérique n'affiche pas la profondeur. Le fonctionnement de l'écran numérique dépend des conditions d'utilisation.



AFFICHAGE DE LA PROFONDEUR DE L'EAU

- 1. Affichage de la profondeur
- 2. Profondeur de l'eau

REMARQUE: L'affichage de la profondeur n'est actif que si un échosondeur est installé et décelé.

A AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser l'échosondeur comme dispositif d'avertissement pour circuler en eau peu profonde.

6) Affichage de la température de l'eau

La température de l'eau dans laquelle on navigue s'affiche continuellement.



On peut également choisir d'afficher la température de l'eau sur l'affichage numérique. Voir *AFFICHAGE NUMÉRIQUE* dans cette section.

Pour changer l'unité de mesure (°C ou °F), consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

7) Totalisateur d'heures (HR)

La durée d'utilisation de la motomarine en heures s'affiche continuellement.



AFFICHAGE DU TOTALISATEUR D'HEURES

8) Position de l'iBR

Indique la position du déflecteur iBR.

- N (point mort)
- F (marche avant)
- R (marche arrière).



INDICATEUR DE POSITION IBR

9) Boussole

Un GPS incorporé à l'indicateur multifonctionnel fournit de l'information sur l'affichage multifonctionnel.

Les points cardinaux, les points intermédiaires et l'azimut s'affichent par défaut sur l'indicateur multifonctionnel lorsque la motomarine est en mouvement.

Pour que l'affichage de la boussole apparaisse, le GPS doit recevoir un bon signal des satellites de navigation.

Tous les modèles sauf GTX 155 et GTX S 155

Cela est confirmé lorsque l'affichage de la boussole apparaît à l'écran numérique.



BOUSSOLE (TOUS LES MODÈLES SAUF LES RXT-X)

- 1. Indication de la boussole
- 2. Indicateur actif de la boussole



BOUSSOLE (MODÈLES RXT-X)

- Indication de la boussole
- 2. Indicateur actif de la boussole

REMARQUE: L'affichage de la boussole n'est disponible qu'à une vitesse supérieure à 5 km/h.

A AVERTISSEMENT

N'utiliser la boussole qu'à titre indicatif. Elle ne constitue pas un instrument précis de navigation.

10) Indicateur de mode randonnée

Lorsque l'indicateur de mode randonnée est allumé, le mode randonnée est actif.



INDICATEUR DE MODE RANDONNÉE

Pour plus de renseignements concernant le mode randonnée, voir *MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR* dans la section *COMMANDES*.

11) Indicateur de mode sport



INDICATEUR DE MODE SPORT

Lorsque le mode sport est sélectionné, l'indicateur de mode sport s'allume. Il s'éteint ensuite lorsque le mode sport est désactivé ou que la motomarine est arrêtée.

REMARQUE: Le mode sport n'est pas le mode de fonctionnement par défaut. Pour qu'il soit actif, il faut le sélectionner après avoir démarré le moteur.

Pour des instructions quant à l'activation du mode sport, voir *MODES DE FONC-TIONNEMENT*

Modèles GTX Limited/GTX Limited S/RXT/WAKE PRO

En plus de l'indicateur de mode sport sur l'affichage multifonctionnel, un voyant de mode sport s'allume dans le tachymètre.

Modèles RXT-X

Il n'y a pas d'indicateur de mode sport sur l'affichage multifonctionnel, seul un voyant s'allume dans le tachymètre.

12) Indicateur de suralimentation



INDICATEUR DE SURALIMENTATION

L'indicateur suralimentation indique la pression d'admission du moteur fournie par le compresseur volumétrique.

13) Indicateur ECO

L'indicateur ECO et un sourire dans le symbole du réservoir d'essence s'allument lorsque le MODE ÉCONOMIE D'ESSENCE est actif.

Tous les modèles sauf RXT-X



INDICATEUR DE MODE ECO (mode économie d'essence)

Modèle RXT-X



INDICATEUR DE MODE ECO (mode économie d'essence)

Voir les MODES DE FONCTIONNEMENT pour obtenir plus de détails.

14) Indicateur de mode régulation de vitesse

L'indicateur de mode régulation de vitesse s'allume lorsque:

- Le mode régulation de vitesse est activé.
- Le mode basse vitesse est activé.



INDICATEUR DE MODE RÉGULATION DE VITESSE

Voir les MODES DE FONCTIONNEMENT pour obtenir plus de détails.

15) Indicateur de mode ski

L'indicateur de mode ski est allumé lorsque le mode ski est actif.



INDICATEUR DE MODE SKI

Voir les MODES DE FONCTIONNEMENT pour obtenir plus de détails.

B) Indicateur de vitesse analogique

L'indicateur de vitesse analogique, situé sur la gauche de l'indicateur multifonctionnel, indique la vitesse de la motomarine en milles à l'heure (MPH) ou en kilomètres à l'heure (km/h).

La vitesse indiquée est établie grâce au GPS (système mondial de localisation) incorporé à l'indicateur multifonctionnel.

En cas de perte de signal du GPS, un mode par défaut permet de calculer la vitesse au moyen de l'information d'autres systèmes, ce qui permet d'obtenir la vitesse estimée de la motomarine.

C) Tachymètre analogique

Le tachymètre analogique indique le nombre de rotations du moteur par minute (tr/min). Multiplier ce nombre par 1000 pour obtenir le véritable régime du moteur.

D) Voyants / Icônes

Les voyants ou icônes (affichage numérique) fournissent de l'information par rapport à une fonction sélectionnée ou indiquent une anomalie du système.

En plus du voyant allumé, il peut y avoir un message défilant sur l'affichage multifonctionnel.

Consulter le tableau qui suit pour obtenir de l'information sur les voyants les plus fréquents. Voir la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour des détails sur les voyants indiquant une défectuosité.

VOYANT / ICÔNE (ALLUMÉS)	MESSAGE	DESCRIPTION			
	RAPPEL D'ENTRETIEN	Entretien requis. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section <i>GARANTIE DE L'EPA DES ÉU. RELIÉE AUX ÉMISSIONS</i> plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.			
	BAS NIVEAU D'ESSENCE	Bas niveau d'essence, environ 25% de la contenance du réservoir, soit 14 L ou sonde de niveau d'essence débranchée.			
CRUISE	Message défilant MODE BASSE VITESSE	Mode de régulation de vitesse ou basse vitesse. Se référer à <i>MODES DE FONCTIONNEMENT</i> .			
SKI MODE	Messages défilants MODE SKI	Mode ski activé. Se référer à <i>MODES DE FONCTIONNEMENT</i> .			
SPORT MODE	Messages défilant MODE SPORT	Mode sport activé. Se référer à <i>MODES DE FONCTIONNEMENT</i> .			
TOUS LES MODÈLES SAUF RXT-X					
Eco	MODE ECO	Mode d'économie d'essence activé. Se référer à <i>MODES DE FONCTIONNEMENT</i> .			
RXT-X					
ECÔ	MODE ECO	Mode d'économie d'essence activé. Se référer à <i>MODES DE FONCTIONNEMENT</i> .			

Navigation sur l'affichage multifonctionnel

Lorsque le système électrique est mis sous tension et que l'indicateur a terminé l'autovérification, un message vous souhaitant la bienvenue à bord défilera pendant quelques secondes. Par la suite, l'affichage demeurera vide jusqu'à ce que la navigation débute.

Lorsque la motomarine est utilisée, l'affichage multifonctionnel fournit de l'information provenant de la boussole ou des messages défilant du système de commande.

Il affiche aussi un menu des différentes fonctions, ce qui permet de changer l'affichage numérique, les modes de fonctionnement, les réglages, les codes de panne actifs et le chronométrage du temps de passage.

A AVERTISSEMENT

Procéder au choix des affichages numériques, des modes de fonctionnement du système ou à la modification de réglages ne devrait se faire que la motomarine étant arrêtée. Modifier diverses fonctions en naviguant n'est pas recommandé puisque cela détourne votre attention de ce qui se passe autour.



AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

REMARQUE: Pour changer l'unité de mesure ou la langue d'affichage, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Sélection des fonctions

Lorsqu'on est en randonnée, l'affichage multifonctionnel affiche de l'information provenant de la boussole, soit la direction et l'azimut.

Pour sélectionner les différentes fonctions offertes par l'affichage multifonctionnel, appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction voulue soit visible:

- TEMPS DE PASSAGE
- MODE SKI
- TEMPS DE PASSAGE
- CONSOMMATION D'ESSENCE
- MODE VTS
- AFFICHAGE
- CODE PANNE
- MODE CLEF
- RÉGLAGES.

Appuyer ensuite sur le bouton SET pour choisir une fonction.

REMARQUE: La fonction CODE PANNE est disponible seulement s'il y a une panne active. Les fonctions RÉGLAGES et CLÉ sont disponibles seulement lorsque le moteur est éteint. Le mode CLÉ n'est disponible qu'avec une clé normale.

Description de fonction

Chronométrage du temps de passage

Le chronométrage du temps de passage peut être utilisé pour enregistrer jusqu'à 50 temps de passage distincts.

Pour activer et utiliser le chronométrage du temps de passage, suivre les instructions ci-dessous:

 Appuyer à plusieurs reprises sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction CHRONOMÉTRAGE DU TEMPS DE PASSAGE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.



MESSAGE

CHRONOMÉTRAGE DU TEMPS DE PASSAGE

2. Appuyer sur le bouton SET pour activer la fonction. Le chronométrage s'affichera à l'écran



CHRONOMÉTRAGE DU TEMPS DE PASSAGE SÉLECTIONNÉ

- 1. Chronométrage du temps de passage
- 2. Nombre de tours
- 3. Pour démarrer le chronométrage, appuyer sur le bouton SET.

REMARQUE: Il s'activera immédiatement.

4. Pour enregistrer chaque temps de passage, appuyer sur le bouton SET au début de chaque tour.

REMARQUE: Le temps de passage sera enregistré, le compteur calculera le nombre de tours enregistrés et le chronométrage se poursuivra sans interruption.

5. Pour enregistrer le dernier tour et arrêter le chronométrage, appuyer sur le bouton MODE.

Pour afficher chaque temps de passage, appuyer sur la flèche haut ou bas. Le compteur indiquera le tour affiché Pour afficher la durée totale de tous les tours enregistrés, appuyer sur la flèche haut ou bas jusqu'à ce que TOUS s'affiche sur le compteur.



MESSAGE: CHRONOMÉTRAGE DU TEMPS DE PASSAGE

- 1. Temps total
- TOUS affiché ici

Pour réinitialiser le chronométrage et le compteur, maintenir le bouton SET enfoncé jusqu'à ce qu'ils se remettent à zéro (0).

Mode ski

Le mode ski permet des accélérations contrôlées répétées pour le ski ou la planche nautique. Voir la section *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour plus de détails.

Consommation d'essence

La fonction CONSOMMATION D'ES-SENCE permet d'afficher la consommation d'essence de la motomarine de quatre façons différentes.

- Débit d'essence instantané par heure (gal/h ou l/h)
- Débit d'essence moyen par heure (gal/h ou l/h)
- Autonomie de carburant en distance (mi ou km)
- Autonomie de carburant en temps (h ou min).

Les fonctions de consommation d'essence ne sont pas actives en permanence. Une fonction de consommation d'essence n'est active que lorsqu'elle est sélectionnée sur l'affichage numérique.

Lorsque le message NIVEAU ES-SENCE BAS s'allume sur l'indicateur multifonctionnel, les fonctions AUTO-NOMIE EN TEMPS et AUTONOMIE EN DISTANCE seront à zéro si ce sont les affichages sélectionnés.

Pour afficher la consommation d'essence de la motomarine, suivre les instructions ci-dessous:

 Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction CONSOMMATION D'ESSENCE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.



MESSAGE

CONSOMMATION D'ESSENCE

 Appuyer sur la flèche haut ou bas pour sélectionner le mode d'affichage désiré.



MODE D'AFFICHAGE DE CONSOMMATION D'ESSENCE

- CONSOMMATION D'ESSENCE INSTANTANÉE
- 2. Débit d'essence

3. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder le réglage et revenir à l'écran principal.

REMARQUE: La consommation d'essence de la motomarine sera affichée sur l'affichage numérique. Double-cliquer sur le bouton SET pour réinitialiser l'indication de consommation moyenne d'essence. L'affichage indiquera momentanément zéro (0).

Mode VTS

La fonction MODE VTS permet de régler manuellement le correcteur d'assiette ou de modifier son préréglage. Voir la section *MODES DE FONCTION-NEMENT* pour obtenir plus de détails.

Affichage

La fonction AFFICHAGE permet de modifier les informations indiquées sur l'affichage numérique. Voir la section MODIFICATION DE L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE.

Codes de panne

La fonction CODE PANNE permet d'afficher les codes de panne actifs. Voir la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE*.

Mode clé

La fonction MODE CLÉ permet de modifier les réglages de la clé d'apprentissage. Voir la section *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

Réglages

La fonction RÉGLAGES permet de:

- Modifier le réglage de l'horloge. Se référer à RÉGLAGE DE L'INDICA-TEUR MUITIFONCTION
- Activer le mode de contournement de l'iBR pour l'entretien.

Modification de l'affichage numérique

Pour modifier l'affichage numérique, procéder comme suit:

 Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE à la droite du guidon jusqu'à ce que le message AFFICHAGE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.



MESSAGE

AFFICHAGE

- 2. Appuyer sur le bouton SET pour entrer dans la fonction d'affichage.
- 3. Appuyer sur le bouton à flèches haut/bas jusqu'à ce que l'affichage voulu disponible apparaisse.
 - RPM (tr/min)
 - VITESSE
 - TEMPÉRATURE DU LAC (seulement sur les modèles GTX Limited et GTX Limited S 260)
 - PROFONDEUR
 - TEMPÉRATURE DU MOTEUR
 - ALTITUDE
 - VITESSE MAXIMALE
 - VITESSE MOY.
 - RÉGIME MAXIMAL
 - RÉGIME MOY.
 - HORLOGE.



AFFICHAGE NUMÉRIQUE SÉLECTIONNÉ

- 1. Type d'affichage numérique sélectionné
- 2. Valeur applicable
- 4. Appuyer sur le bouton SET pour sélectionner et sauvegarder un affichage ou attendre que la fonction d'affichage disparaisse d'elle-même. Le dernier affichage visible sera automatiquement sauvegardé.

Les abréviations suivantes sont utilisées pour l'affichage numérique:

- FT ou M (pi ou m)
- RPM (tr/min)
- MPH ou Km/h
- °F ou °C
- AM ou PM
- Gal/h ou l/h.

Réinitialisation de l'affichage numérique

Les indications suivantes de l'affiche numérique peuvent être réinitialisées:

- Consommation moyenne
- d'essence
- Vitesse maximale
- Vitesse moyenne
- Régime maximal
- Régime moyen.

Pour réinitialiser l'indicateur, doublecliquer sur le bouton SET. L'affichage numérique indiquera momentanément zéro (0).

REMARQUE: Ces fonctions ne sont actives que lorsqu'elles sont sélectionnées sur l'affichage numérique.

Réglage de l'indicateur multifonction

Modification du réglage de l'horloge

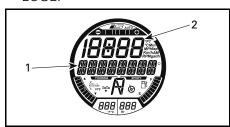
 Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE pour afficher RÉGLAGES sur l'affichage multifonctionnel.



MESSAGE

RÉGLAGES

 Appuyer plusieurs fois sur la flèche haut ou bas pour afficher HOR-LOGE.



FONCTION SÉLECTIONNÉE: HORLOGE

- Message HORLOGE
- 2 Heure
- Appuyer sur le bouton SET pour choisir une fonction. Le message MODIFIER LE DÉCALAGE DE L'HORLOGE s'affichera



FONCTION SÉLECTIONNÉE: MODIFIER LE DÉCALAGE DE L'HORLOGE

- 1. Message MODIFIER LE DÉCALAGE DE L'HORLOGE
- 2 Heure
- Appuyer sur la flèche haut ou bas pour ajuster l'horloge en fonction de l'heure locale.
- Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder le réglage et revenir à l'écran principal.

REMARQUE: L'horloge utilise le signal GPS pour maintenir l'heure adéquate en fonction du temps universel coordonné (UTC). Lors du réglage de l'horloge, seule l'heure peut être modifiée.

Réglage des unités de mesure et de la langue

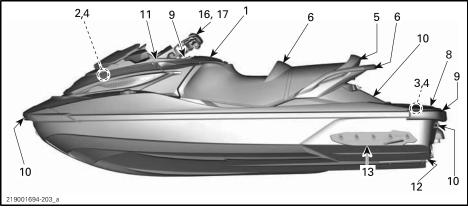
Les renseignements fournis par l'indicateur multifonctionnel s'affichent en plusieurs langues. Les unités de mesure métriques ou impériales sont offertes.

Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour faire régler la langue et les unités de mesure.

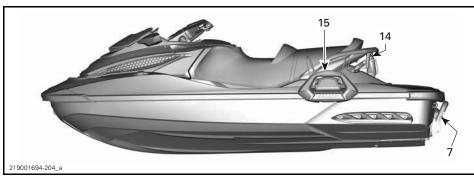
ÉQUIPEMENT

REMARQUE: Les illustrations peuvent ne pas correspondre à tous les modèles. Elles sont fournies à titre de référence seulement.

REMARQUE: Certaines étiquettes de sécurité présentes sur le véhicule ne sont pas illustrées ci-dessous. Pour plus de renseignements sur ces étiquettes, voir la sous-section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ DE LA MOTOMARINE*.



TYPIQUE

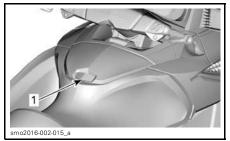


MODÈLES WAKE PRO

1) Boîte à gants

Petit compartiment de rangement pour mettre des obiets personnels.

Tirer le verrou pour ouvrir la boîte à gants.

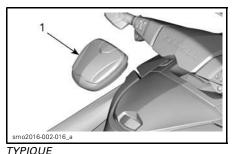


TYPIQUE — BOÎTE À GANTS

1. Verrou de couvercle

Organisateur de boîte à gants (modèles GTX Limited et GTX Limited S)

Un organisateur de boîte à gants amovible peut servir à entreposer et ranger des effets personnels.



1 YPIQUE 1. Organisateur de boîte à gants

Pochette de boîte à gants (modèles GTX Limited et GTX Limited S)

Une pochette de boîte à gants protège les articles rangés dans la boîte à gants. Pour enlever facilement la pochette, tirer sur les deux œillets.



POCHETTE DE BOÎTE À GANTS

2) Bac de rangement avant

Bac de rangement étanche pour transporter de grands effets personnels; il est situé sous le couvercle avant. Le bac de rangement est indépendant et amovible.



BAC DE RANGEMENT AVANT

Accès au bac de rangement

Ouvrir le couvercle du compartiment de rangement avant en tirant les deux poignées de loquet de couvercle (une de chaque côté) vers le haut.



TYPIQUE - ACCÈS AU BAC DE RANGEMENT 1. Loquet de poignées de couvercle avant (un de chaque côté)

Comment ouvrir le couvercle de bac de rangement

Dégager le couvercle de ses fermoirs puis tirer sur sa poignée pour l'ouvrir.



COMMENT OUVRIR LE COUVERCLE DE BAC DE RANGEMENT

Étape 1: Dégager le couvercle de ses fermoirs Étape 2: Ouvrir le couvercle

AVIS La charge maximale du bac de rangement avant est de 9 kg répartie uniformément.

A AVERTISSEMENT

Ne jamais mettre d'objets lourds ou fragiles dans ce compartiment ou dans le panier de rangement sans les assujettir. Ne pas surcharger. Ne jamais utiliser la motomarine lorsque le compartiment de rangement est ouvert.

Dépose du bac de rangement

S'assurer que les fermoirs du couvercle de bac de rangement sont bien verrouillés

Pousser sur les fermoirs qui verrouillent le bac de rangement en place. Tirer la poignée du bac vers le haut tout en inclinant le bac vers l'avant pour relâcher les pattes avant, puis le retirer de la motomarine.



DÉPOSE DU BAC DE RANGEMENT Étape 1: Appuyer sur les fermoirs du bac de rangement

Étape 2: Soulever le bac et l'incliner vers l'avant pour le dégager des pattes avant

A AVERTISSEMENT

Sur les modèles munis d'un moteur 1630 ACE^{MC} HO, ne jamais rien mettre sous le bac de rangement ou entre les ponts mobile et fixe.

Compartiment de rangement sous le bac de rangement (moteur 1630 ACE HO)

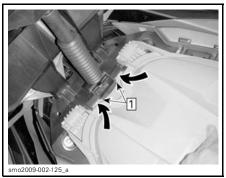
Un compartiment de rangement supplémentaire se trouve sous le bac de rangement; il est accessible en enlevant le bac.

A AVERTISSEMENT

Ne jamais mettre d'objets lourds ou fragiles dans ce compartiment de rangement sans les assujettir. Ne pas surcharger.

Installation du bac de rangement

Lorsqu'on insère le bac de rangement dans le compartiment de rangement avant, l'incliner vers l'avant pour insérer les pattes avant du bac dans les dispositifs de retenue sous le support d'amortisseur du couvercle du compartiment de rangement.



Étape 1: Insérer les pattes avant du bac

Pousser la partie arrière du bac vers le bas pour le retenir au moyen des fermoirs (un de chaque côté).



Étape 1: Pousser les fermoirs vers le bas pour immobiliser le bac

S'assurer que le bac de rangement est bien inséré dans les fermoirs et que les fermoirs sont verrouillés

AVIS Ne jamais conduire la motomarine si le bac de rangement n'est pas bien retenu.

Tous les modèles sans suspension

AVIS Ne jamais conduire la motomarine si le bac de rangement n'est pas installé car de l'eau pourrait s'infiltrer dans la cale

3) Bacs de rangement arrière

Modèles GTX S et GTX Limited S

Il y a deux bacs de rangement sous la plate-forme d'embarquement arrière. Ils conviennent parfaitement pour ranger une corde, la trousse de premiers soins. l'extincteur et d'autres articles.

Lorsque la plate-forme d'embarquement est fermée, elle sert de couvercle aux bacs.

Le bac de rangement droit est spécialement conçu pour ranger un extincteur approuvé (vendu séparément).



1. Emplacement du support d'extincteur

On peut enlever le bac de rangement droit pour procéder à l'entretien de la motomarine.

Pour retirer le bac de rangement, extraire les deux rivets en plastique dans la bac (à l'avant et à l'arrière) puis retirer le bac du pont fixe.



ACCÈS À LA BATTERIE ET AUX FUSIBLES -BAC DE RANGEMENT DROIT ENLEVÉ

AVIS Ne jamais utiliser la motomarine sans que les deux bacs de rangement arrière soient ins-Toujours s'assurer que la tallés. plate-forme d'embarquement est bien fermée et enclenchée sur les bacs de rangement. Si elle n'est pas bien enclenchée, l'eau jaillissant lors de manœuvres extrêmes pourrait faire ouvrir la plate-forme d'embarquement et dégager le bac de rangement droit. Si cela se produisait, de l'eau pénétrerait dans la cale et pourrait entraîner des défaillances électriques ou du moteur.

4) Support d'extincteur

Modèles GTX S et GTX Limited S

Utiliser le support à l'intérieur du bac de rangement droit sous la plate-forme d'embarquement et fixer l'extincteur à l'aide des attaches de caoutchouc.

Consulter BACS DE RANGEMENT AR-RIÈRE pour voir des illustrations.

REMARQUE: L'extincteur est vendu séparément.

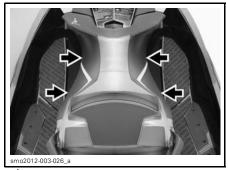
Tous les modèles sauf GTX S et GTX Limited S

Le support d'extincteur est situé sous le bac de rangement avant.

5) Siège

Ce modèle est muni d'un siège ergonomique étroit à l'avant comportant des appuie-genoux qui permettent de placer les genoux vers l'intérieur des marchepieds afin de réduire la fatigue au haut du corps et de fournir un meilleur contrôle dans les virages.

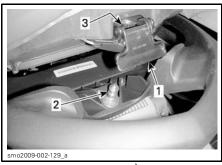
Ce siège est conçu pour qu'un passager puisse y prendre place en plus du conducteur.



SIÈGE ERGONOMIQUE

Dépose du siège (moteur 1503 4-TEC^{MC)}

Pour retirer le siège, tirer la poignée du loquet et soulever l'arrière du siège.



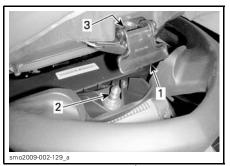
TYPIQUE - LOQUET DE SIÈGE

- 1. Poignée de loquet de siège
- 2. Goupille de loquet
- 3. Orifice d'insertion de la goupille

Tirer ensuite le siège vers le haut et l'arrière pour retirer le siège de la motomarine.

Ouverture du siège (moteur 1630 ACE HO)

Pour soulever le siège, tirer la poignée du loquet vers le haut et soulever l'extrémité arrière du siège.



TYPIQUE - LOQUET DE SIÈGE

- 1. Poignée de loquet de siège
- 2. Goupille de loquet
- 3. Orifice d'insertion de la goupille

Installation du siège (moteur 1503 4-TEC)

Pour installer le siège, insérer la partie avant du siège dans son dispositif de retenue.



1. Dispositif de retenue avant du siège

Aligner le loquet de siège et la goupille de loquet puis pousser fermement sur l'arrière du siège afin de l'enclencher.

Soulever la partie arrière du siège pour s'assurer qu'il est bien enclenché.

ATTENTION S'assurer que le loquet est bien enclenché sur la goupille.

Installation du siège (moteur 1630)

Abaisser le siège et appuyer pour le verrouiller en place.

Tirer la partie arrière du siège vers le haut afin de s'assurer qu'il est bien verrouillé.

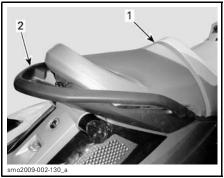
ATTENTION S'assurer que le loquet est bien enclenché sur la goupille.

6) Poignées de maintien du passager

La courroie du siège offre une bonne prise pour un passager, et aide ce dernier à se maintenir dans le véhicule lors des déplacements.

Les poignées de maintien moulées latérales à l'arrière du siège offrent également une bonne prise pour un passager. La poignée de maintien moulée arrière offre une bonne prise pour monter sur la motomarine et sert de point d'appui à l'observateur (s'il y a lieu).

AVIS Ne jamais se servir de la poignée de maintien moulée pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever la motomarine.

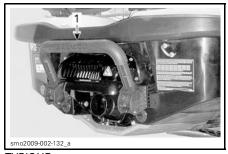


TYPIQUE - POIGNÉES DE MAINTIEN DU PASSAGER

- 1. Courroie du siège
- 2. Poignée de maintien moulée

7) Marche d'embarquement (le cas échéant)

La marche sert à embarquer sur la motomarine à partir de l'eau.



TYPIQUE

1. Marche d'embarquement

A AVERTISSEMENT

S'assurer que le moteur est éteint avant d'utiliser la marche d'embarquement pour embarquer sur la motomarine.

Abaisser la marche et la maintenir jusqu'à ce qu'on y pose le pied ou le genou.



MARCHE D'EMBARQUEMENT MAINTENUE EN PLACE POUR EMBARQUER SUR LA MOTOMARINE À PARTIR DE L'EAU

AVIS

- Ne pas utiliser la marche d'embarquement pour monter sur une motomarine hors de l'eau.
- La marche ne doit jamais servir à tirer, à remorquer, à plonger, à sauter à l'eau ou à toute autre fonction; l'utiliser seulement pour embarquer sur la motomarine.
- Rester au centre de la marche.
- Une personne à la fois sur la marche.

A AVERTISSEMENT

Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.

8) Plate-forme d'embarquement

Une plate-forme d'embarquement recouvre l'arrière du pont.

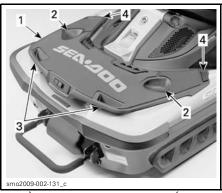
Deux creux dans la plate-forme servent de repose-pieds à l'observateur assis vers l'arrière lorsqu'on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire nautique.

Modèles GTX S et GTX Limited S

Deux poignées de maintien près du rebord arrière de la plate-forme servent à quiconque monte à partir de l'eau.

La plate-forme sert également de couvercle étanche aux deux bacs de rangement arrière accessibles lorsqu'on ouvre la plate-forme. Elle est retenue à la partie arrière du pont fixe par une charnière et s'enclenche à l'avant au moyen de deux loquets à chaque coin.

Pour ouvrir la plate-forme d'embarquement, tirer sur chaque poignée de loquet et soulever complètement le pont. Un cylindre du côté gauche maintient la plate-forme ouverte.



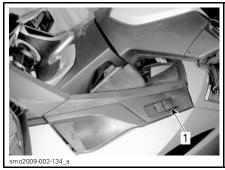
MODÈLE GTX LIMITED S ILLUSTRÉ

- 1. Plate-forme d'embarquement
- 2. Repose-pieds de l'observateur
- 3. Poignées de maintien
- 4. Poignées de loquet

9) Système d'amarrage Speed Tie (modèles GTX Limited et GTX Limited S)

Deux dispositifs d'amarrage Speed Tie sont compris pour amarrer la motomarine.

Une unité d'amarrage se trouve juste sous la gauche du guidon et l'autre est au centre du rebord arrière de la plate-forme d'embarquement.



1. Unité d'amarrage avant



'. Unité d'amarrage arrière

A AVERTISSEMENT

- Ne pas utiliser les cordes rétractables lorsque le moteur de la motomarine est en marche.
- Ne pas utiliser les cordes pour remorquer un véhicule ni pour tirer une personne ou un objet derrière ou le long de la motomarine.
- Ne pas utiliser la corde de l'unité d'amarrage pour arrimer la motomarine à une remorque.

AVIS

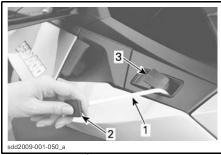
- Ce système est conçu pour un usage temporaire dans des conditions normales. Ne pas utiliser comme système d'amarrage permanent ou dans des conditions extrêmes (grands vents, vagues, etc.).
- Inspecter régulièrement la corde; ne pas amarrer la motomarine au moyen d'une corde endommagée. Remplacer la corde par une corde autre que BRP annulera la garantie du système d'amarrage.
- Si le système d'amarrage est utilisé en eau salée, bien rincer régulièrement les cordes à l'eau douce pour éviter que du sel s'accumule sur la corde et dans l'unité d'amarrage. On tirera ainsi le maximum de la durée utile de la corde et on assurera le fonctionnement adéquat du système.

REMARQUE: La corde d'amarrage constitue une pièce d'usure qui n'est pas couverte par la garantie du système d'amarrage.

Voir l'*ENTRETIEN* pour les instructions de nettoyage.

Amarrage de la motomarine avec le système d'amarrage

- La motomarine étant parallèle au quai et immobile près d'un taquet d'amarre, relâcher l'unité d'amarrage avant en soulevant le levier.
- Agripper et tirer la butée de la corde d'amarrage afin d'extraire assez de corde pour pouvoir la fixer au taquet d'amarre.



TYPIQUE - UNITÉ D'AMARRAGE AVANT

- 1. Corde de l'unité d'amarrage
- 2. Butée de corde d'amarrage
- 3. Levier de verrouillage d'unité d'amarrage
- Appuyer sur le levier de verrouillage de l'unité d'amarrage pour verrouiller la corde.

AVIS Toujours s'assurer que la corde de l'unité d'amarrage est bien verrouillée. Voir à ce que la corde n'entre en contact avec aucun composant, ce qui pourrait endommager la motomarine ou faire en sorte que la corde s'use prématurément.

- 4. Une fois que la corde d'amarrage avant est fixée au taquet d'amarre du quai et que la motomarine est parallèle à ce dernier, débarquer prudemment. Débarquer depuis le repose-pied ou le siège de la motomarine; ne pas se tenir debout sur le rail de la motomarine puisqu'elle perdrait de sa stabilité.
- Maintenir la motomarine parallèle au quai et procéder de la même manière pour amarrer la motoma-

rine avec l'unité d'amarrage arrière. Faire attention de ne pas tomber en utilisant l'unité d'amarrage arrière.

REMARQUE: Procéder de la même manière avec des passagers. L'utilisateur devrait cependant demander aux passagers de demeurer immobile et de centrer leur poids sur le siège pendant l'amarrage. Les passagers ne doivent débarquer qu'une fois la corde d'amarrage avant fixée au taquet d'amarre. L'utilisateur doit rester sur la motomarine pour la maintenir parallèle au quai pendant que les passagers débarquent.

AVIS

- Ne pas amarrer la motomarine avec une seule corde rétractable. Toujours utiliser les unités d'amarrage avant et arrière ensemble.
- Ne pas trop serrer les cordes lors de l'amarrage; elles doivent être lâches. S'il y a lieu, prendre en considération le fait qu'il y a des vagues. Toujours amarrer la motomarine avec la corde et non avec l'extrémité en plastique.
- Le système d'amarrage ne protège pas la motomarine des impacts contre le quai. Utiliser des butoirs de quai en plus des cordes rétractables pour protéger la motomarine.
- Toujours amarrer la motomarine à un quai dont la hauteur est appropriée et qui est muni de taquets d'amarre solides.

Largage avec les unités d'amarrage

 Lorsqu'on largue les amarres, détacher d'abord l'unité d'amarrage arrière. Laisser la corde se rétracter, tenir la butée de la corde près de son logement puis soulever le levier de verrouillage. Une fois que la corde est rétractée, enclencher la butée de corde dans son logement.

- Monter sur la motomarine. Centrer autant que possible son poids sur la motomarine afin qu'elle soit stable.
- 3. Se déplacer avec précaution en position de conduite.
- 4. Relâcher l'unité d'amarrage avant du taquet d'amarre du quai et ranger la butée en procédant de la même manière qu'à l'arrière.
- 5. Éloigner la motomarine du quai.

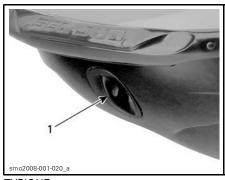
ATTENTION Être prudent en rétractant la corde d'amarrage. Toujours retenir la butée près de son logement avant de déverrouiller le levier. Se tenir à l'écart de la corde rétractable.

ATTENTION S'assurer que les cordes sont adéquatement rétractées et que les butées sont bien enclenchées avant de démarrer le moteur.

10) Œillets avant et arrière

Les œillets servent à amarrer la motomarine, à la remorquer ou à l'attacher lorsqu'on la transporte sur une remorque.

Œillet avant



TYPIQUE

1. Œillet avant

Œillets arrière



TYPIQUE

1. Œillet



TYPIQUE 1. Œillets

11) Taquets d'amarre

On peut utiliser ces taquets pour amarrer temporairement la motomarine quand, par exemple, on fait le plein d'essence.

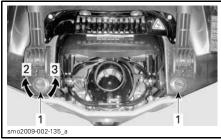


TYPIQUE 1. Taquets d'amarre

AVIS Ne jamais tirer ni soulever la motomarine par les taquets d'amarre.

12) Bouchons de vidange de la cale

Desserrer les bouchons de vidange lorsque la motomarine est sur la remorque. Cela permet à l'eau accumulée dans la cale de s'écouler et contribue à réduire la condensation.



TYPIQUE

- 1. Bouchons de vidange
- 2. Serrer
- 3. Desserrer

AVIS S'assurer que les bouchons de vidange sont bien vissés avant de mettre la motomarine à l'eau.

13) Stabilisateurs réglables (RXT-X)

Les stabilisateurs réglables modifient la stabilité latérale de la motomarine.



TYPIQUE - VUE DE LA GAUCHE 1. Stabilisateur réglable

Directives de réglage des stabilisateurs

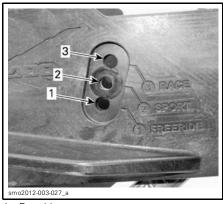
Les stabilisateurs permettent 3 réglages possibles de la hauteur.

REMARQUE: Lorsqu'on règle les stabilisateurs à un réglage autre que celui d'origine (Sport), laisser les volets de correcteur d'assiette au réglage d'origine (0).

A AVERTISSEMENT

Après avoir réglé les stabilisateurs, toujours se familiariser avec les nouvelles caractéristiques de manœuvrabilité de la motomarine.

DIRECTIVES DE RÉGLAGE DE STABILISATEURS					
Race	Accroit la stabilité latérale pour une réactivité accrue dans les virages. La position Race n'est pas recommandée lorsqu'on circule avec un ou des passager(s).				
Sport (réglage d'origine)	Fournit un bon équilibre entre les positions Race et Freeride. Position préférée dans la plupart des conditions de conduite (surtout en eau agitée) ou lorsqu'on circule avec un ou des passager(s).				
Freeride	Réduit la stabilité latérale pour un comportement axé sur le plaisir.				

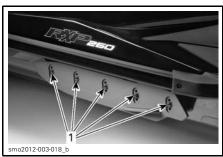


- Freeride
- 2. Sport (réglage d'origine)
- 3. Race

Réglage des stabilisateurs

REMARQUE: On recommande fortement de faire faire ce réglage par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Enlever et JETER les 5 vis à enduit.



1. Vis à enduit

Repositionner le stabilisateur à la position voulue.

Installer les vis à enduit **NEUVES** et les serrer au couple recommandé.

A AVERTISSEMENT

Chaque fois que les stabilisateurs sont réglés, remplacer les vis à enduit et les serrer au couple recommandé. Sinon, on pourrait perdre un stabilisateur, ce qui pourrait entraîner une perte de contrôle de la motomarine.

COUPLE DE SERRAGE

Vis de stabilisateur (N/P 250 000 572) (VIS NEUVES REQUISES)

18 N • m ± 2 N • m

Procéder de la même manière de l'autre côté.

A AVERTISSEMENT

Voir à installer et à régler les deux stabilisateurs à la même hauteur. Un stabilisateur manquant ou mal réglé nuira à la manœuvrabilité et à la stabilité, ce qui peut entraîner une perte de contrôle de la motomarine.

14) Poteau de fixation du câble de ski/planche nautique (modèle WAKE Pro)

Tirer le bouton pour sortir le poteau. S'assurer que les deux sections du poteau sont complètement déployées et verrouillées avant d'attacher le câble de ski ou de planche nautique.



TYPIQUE - POTEAU DE FIXATION ABAISSÉ

1. Tirer le bouton pour déployer le poteau



POTEAU DE FIXATION DÉPLOYÉ

Pour abaisser le poteau de fixation, pousser sur le sommet du poteau tout droit vers le bas.

S'il devient difficile d'abaisser ou de sortir le poteau, appuyer simultanément sur chaque côté de la goupille de verrouillage vers l'avant de la motomarine.



POUSSER VERS L'AVANT POUR DÉVERROUILLER ET ENLEVER LE POTEAU 1. Goupille de verrouillage

A AVERTISSEMENT

S'assurer que le poteau de fixation de ski ou de planche nautique est complètement déployé et verrouillé avant de l'utiliser. Le rentrer complètement quand on ne l'utilise pas. Soyez prudent car si le skieur relâche la corde, elle peut aller frapper la motomarine. Ne jamais tourner brusquement quand on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire. Toujours ranger la corde lorsqu'on ne l'utilise pas.

AVIS Le poteau de fixation a été conçu pour remorquer un skieur ou un planchiste d'un poids total maximal de 114 kg.

S'assurer qu'une personne autre que le conducteur agit comme observateur.

REMARQUE: Les poignées du poteau de fixation du câble de ski ou planche nautique offrent une bonne prise pour l'observateur.

AVIS Ne jamais se servir de la tige de fixation du câble de ski ou planche nautique pour remorquer d'autres embarcations. Respecter la charge maximale établie pour le poteau de fixation du câble de ski ou planche nautique. La surcharge peut nuire à la maniabilité, à la stabilité et au rendement de la motomarine.

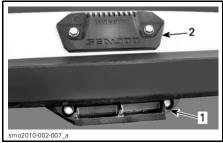
15) Support de planche nautique (modèle WAKE Pro)

Un support pratique amovible permettant de transporter une planche nautique sur la motomarine lorsqu'on est dans l'eau.

REMARQUE: Le support de planche nautique s'installe du côté gauche de la motomarine.

Pour installer un support:

 Insérer les crochets de la partie inférieure du support dans l'étrier inférieur situé sur la coque, sous le pare-chocs gauche.



ÉTRIERS DU SUPPORT DE PLANCHE NAUTIQUE

- Étrier inférieur
- Étrier supérieur



- Partie à crochets du support dans l'étrier inférieur
- 2. Tourner le support vers le haut et pousser le haut du support vers l'intérieur jusqu'à ce que la poignée se verrouille dans l'étrier supérieur.

A AVERTISSEMENT

Si le support n'est pas bien attaché à la motomarine, il pourrait se desserrer et se détacher soudainement, ce qui pourrait causer des blessures aux personnes à proximité. Vérifier périodiquement que le support est bien verrouillé.

- 3. Lors de l'installation d'une planche nautique sur le support, orienter la ou les dérives vers l'extérieur, le talon des bottes orienté vers le bas près du franc-bord de l'embarcation.
- 4. Fixer la planche nautique à l'aide de courroies élastiques.

A AVERTISSEMENT

Pour éviter de se blesser ou de se couper sur les dérives de la planche, toujours les orienter VERS L'EXTÉRIEUR.



PLANCHE INSTALLÉE ET DÉRIVES ORIENTÉES VERS L'EXTÉRIEUR

 Après l'avoir installée, tirer et pousser sur la planche pour s'assurer qu'elle est solidement fixée.

A AVERTISSEMENT

Si la planche n'est pas correctement fixée au support, elle pourrait se desserrer et se détacher soudainement, ce qui risquerait de causer des blessures aux personnes à proximité. Pour éviter ce risque:

- Vérifier les courroies et les remplacer si elles sont endommagées.
- Bien fixer la planche au support.
- Vérifier régulièrement si la planche est bien fixée.

REMARQUE: Lorsqu'on enlève la planche du support, fixer les courroies pour qu'elles ne bougent pas pendant qu'on conduit la motomarine.

AVIS Le support est conçu pour tenir une planche nautique. Ne pas l'utiliser pour transporter plus d'une planche ni pour transporter des skis ou un autre objet. Ne pas se servir du ou des supports comme point d'amarrage ou pour remonter sur la motomarine.

A AVERTISSEMENT

Lorsqu'une planche nautique et/ou le support de planche sont fixés à la motomarine, il faut conduire en redoublant de prudence.

- NE JAMAIS effectuer de manœuvres dangereuses comme des virages serrés.
- NE JAMAIS sauter les vagues.
- Faire preuve de bon sens et réduire sa vitesse.

Sinon, la planche pourrait se détacher, ou les passagers pourraient tomber sur la planche ou le support et se blesser.

A AVERTISSEMENT

La planche NE DOIT JAMAIS être installée sur le support lorsqu'on remorque la motomarine. Sinon, la ou les dérives pourraient blesser des gens à proximité, ou la planche pourrait être projetée sur la route. Les courroies sont tendues; elles pourraient se détendre brusquement et frapper quelqu'on lorsqu'on les détache. Faire preuve de prudence.

Pour enlever le support de planche, appuyer sur le levier au haut du support et enlever ce dernier des étriers.



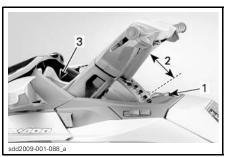
RETRAIT DU SUPPORT DE PLANCHE 1. Appuyer sur cette manette pour

déverrouiller le support de planche

16) Poignée d'inclinaison du guidon

On peut régler la position du guidon selon les préférences de l'utilisateur.

Pour procéder au réglage, tirer sur le levier de déclenchement à la base de la colonne de direction, juste au-dessus de la boîte à gants puis incliner le guidon à la position voulue.



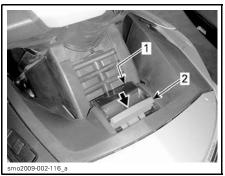
TYPIQUE

- 1. Levier de déclenchement
- 2. Inclinaison possible
- 3. Indicateur multifonction

Le guidon à la position voulue, relâcher le levier de déclenchement et s'assurer que le cliquet est bien engagé dans la rainure de la colonne de direction. De plus, vérifier si le levier de déclenchement est vers l'avant.

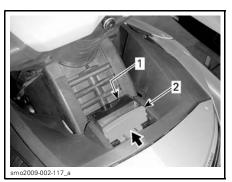
A AVERTISSEMENT

Pour éviter que la colonne de direction bouge subitement, s'assurer que le cliquet est bien engagé dans une des rainures de la colonne de direction.



CLIQUET DE RÉGLAGE DE LA COLONNE DE DIRECTION MAL ENGAGÉ

- Cliquet engagé dans la rainure de la colonne de direction
- 2. Levier de déclenchement déverrouillé



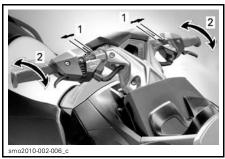
CLIQUET DE COLONNE DE DIRECTION BIEN ENGAGÉ

- 1. Cliquet engagé
- 2. Levier de déclenchement verrouillé en avant

17) Guidon ergonomique réglable (AES) (RXT-X)

Le conducteur peut régler selon ses préférences la largeur du guidon et l'angle des commandes en allongeant et en tournant les tuyaux de rallonge.

REMARQUE: Pour effectuer les réglages ergonomiques, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.



RÉGLAGES ERGONOMIQUES

- 1. Réglage de la largeur du guidon
- 2. Réglage de l'angle des commandes

SUSPENSION (GTX S ET GTX LIMITED S)

La suspension permet au pont mobile de bouger indépendamment du pont fixe, ce qui isole le conducteur et le passager des secousses en eau agitée.

Il est possible de régler mécaniquement le pont mobile en fonction du poids du conducteur.

A AVERTISSEMENT

Bien que le système absorbe une bonne partie de la force verticale transférée aux utilisateurs, il ne peut l'éliminer complètement. Pour éviter que vos passagers et vous rebondissiez ou soyez éjectés de la motomarine, réduisez votre vitesse

A AVERTISSEMENT

Éviter de naviguer en eau extrêmement agitée ou d'effectuer des manœuvres dangereuses telles que sauter les sillons et les vagues.

Réglage de la précharge du ressort

La précharge du ressort se règle facilement au moyen d'un écrou de commande de 1/2 po (dispositif de réglage).

Le dispositif de réglage du ressort se situe sous le siège.

POIDS TOTAL DES UTILISATEURS (KG)	NOMBRE DE CLICS SUR LE DISPOSITIF DE RÉGLAGE (SENS HORAIRE*)	
68 kg	0	
79 kg	2	
90 kg	4	
102 kg	6	
113 kg	8	
125 kg	10	
136 kg	12	
147 kg	14	
159 kg	16	
170 kg	18	

^{* 0} équivaut à la position complètement dévissée (sens antihoraire).

PÉRIODE DE RODAGE

Fonctionnement pendant la période de rodage

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser la motomarine à plein régime de manière continue.

Pendant cette période, l'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 1/2 à 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

AVIS Pendant la période de rodage, les accélérations intenses, le fonctionnement prolongé et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes peuvent avoir des effets néfastes.

REMARQUE: Moteurs 230, 260 et 300: Au cours des 5 premières heures de fonctionnement, le système de gestion du moteur restreint le régime maximal afin de protéger le moteur. La performance du moteur s'améliorera graduellement au cours de cette période.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

A AVERTISSEMENT

Toujours faire l'INSPECTION DE PRÉUTILISATION avant de se servir de la motomarine. Lire les sections INFORMATION CONCERNANT LA SÉCURITÉ et RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE et voir à bien connaître la technologie iControl.

Si une commande ou une instruction n'est pas bien comprise, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Embarquement

Comme pour toute autre motomarine, l'embarquement doit se faire avec précaution, alors que le moteur est arrêté.

A AVERTISSEMENT

Le moteur DOIT être arrêté lorsqu'on monte sur la motomarine ou qu'on utilise la marche d'embarquement.

Embarquement à partir d'un quai

Pour embarquer à partir d'un quai, placer doucement un pied sur le marchepied de la motomarine installée le long du quai tout en tenant le guidon, et transférer simultanément le poids du corps de l'autre côté afin d'équilibrer la motomarine.

Passer ensuite l'autre pied au-dessus du siège et le placer de l'autre côté du marchepied. Éloigner ensuite la motomarine du quai.



Embarquement en eau peu profonde

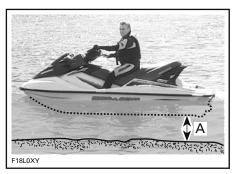
En eau peu profonde, embarquer sur la motomarine par le côté ou par l'arrière.

A AVERTISSEMENT

- Garder les membres à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission.
- Ne jamais se servir du système de propulsion comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.

S'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque.

Tenir compte que la coque calera une fois que les passagers auront pris place sur la motomarine. S'assurer que l'eau est assez profonde pour éviter que du sable et des cailloux soient aspirés par la turbine.



A. Se tenir à au moins 90 cm sous la partie arrière la plus basse de la coque une fois que les passagers ont pris place sur la motomarine

AVIS

- Démarrer le moteur ou circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager l'hélice ou d'autres composants de la turbine.
- Rester au centre de la marche.
- Une personne à la fois sur la marche.

A AVERTISSEMENT

Dans le cas d'une motomarine munie d'un système iBR:

- Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.
- Ne jamais se servir du déflecteur iBR comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.

Embarquement en eau profonde

A AVERTISSEMENT

- Garder les membres à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission.
- Ne jamais se servir du système de propulsion comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.
- Les personnes inexpérimentées devraient s'exercer à embarquer près du rivage (en utilisant les méthodes décrites dans cette section) avant de naviguer en eau profonde.

A AVERTISSEMENT

Dans le cas d'une motomarine munie d'un système iBR:

- Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.
- Ne jamais se servir du système de propulsion ou du déflecteur iBR comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.

Conducteur seul

Modèles sans marche d'embarquement

- 1. D'une main, saisir la poignée arrière.
- 2. Avec l'autre main sur la plate-forme d'embarquement, se soulever jusqu'à ce que l'on puisse mettre un genou sur la plate-forme.
- 3. Placer l'autre genou sur la plateforme d'embarquement.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION



 Agripper la courroie du siège pour maintenir son équilibre et avancer jusqu'aux marchepieds de chaque côté du siège.



Chevaucher le siège.

Modèles à plate-forme d'embarquement

Nager à l'arrière de la motomarine.

Abaisser la marche d'embarquement d'une main.



Avec l'autre main, saisir le rebord de la plate-forme d'embarquement, puis se soulever afin de mettre ses genoux sur la marche d'embarquement.



AVIS

- Rester au centre de la marche.
- Une personne à la fois sur la marche.

Se déplacer vers l'avant et agripper d'une main la poignée moulée derrière le siège, puis se lever sur la marche d'embarquement.



Agripper des deux mains la poignée de maintien à l'arrière du siège et monter sur la plate-forme d'embarquement.





Agripper la courroie du siège pour maintenir son équilibre et avancer jusqu'aux repose-pieds de chaque côté du siège.



Chevaucher le siège.

Conducteur avec passager

Le conducteur prend place de la façon indiquée précédemment.

En eau agitée, le passager se trouvant dans l'eau peut retenir la motomarine pour aider le conducteur à monter.



AVIS

- Rester au centre de la marche.
- Une personne à la fois sur la marche.

Le passager monte ensuite sur la motomarine alors que le conducteur la maintient en équilibre et s'assoit le plus près possible de la console.



TYPIQUE - MODÈLE À PLATE-FORME D'EMBARQUEMENT



TYPIQUE - MODÈLE À PLATE-FORME D'EMBARQUEMENT





Comment démarrer le moteur

A AVERTISSEMENT

Avant de démarrer le moteur, le conducteur et les passagers doivent toujours:

- Être assis sur le siège de la motomarine.
- Avoir une bonne prise ou tenir la personne assise devant eux par la taille.
- Porter des vêtements de protection appropriés, y compris un vêtement de flottaison individuel, approuvé par les autorités locales, ainsi que la partie inférieure d'une combinaison isothermique.

AVIS S'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière de la coque, une fois que tous les passagers ont pris place sur la motomarine. Sinon, l'hélice ou d'autres composants de la turbine pourraient subir des dommages.

- Fixer le cordon d'attache à son VFI ou au poignet (au moyen d'une dragonne).
- 2. Tenir fermement le guidon avec la main gauche et placer les deux pieds sur le marchepied.
- Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur pour mettre le système électrique sous tension.
- Pendant que l'indicateur multifonctionnel fait son autovérification, brancher le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

A AVERTISSEMENT

Garder le cordon d'attache fixé au VFI du conducteur ou au poignet (au moyen d'une dragonne) lorsqu'on démarre le moteur ou pendant une randonnée.

 Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour lancer le moteur.

REMARQUE: Pour que le moteur démarre, on doit bien installer le capuchon du cordon d'attache au plus 5 secondes avant d'appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.

AVIS Si le moteur ne démarre pas immédiatement, ne pas appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur plus de 10 secondes pour empêcher la surchauffe du démarreur. Laisser refroidir le démarreur entre les tentatives de démarrage. Se référer à la section DIAGNOSTIC DES PANNES.

 Relâcher le bouton de démarrage/ d'arrêt du moteur après le démarrage.

A AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache au vêtement de flottaison individuel du conducteur avant de démarrer ou utiliser la motomarine.

REMARQUE: Pour que le moteur démarre, on doit bien installer le capuchon du cordon d'attache au plus 5 secondes avant d'appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si on entend autre chose que 2 courts bips lorsqu'on installe le cordon d'attache, cela indique qu'il y a quelque chose à régler. Se référer à la sous-section DIAGNOSTIC DES PANNES pour identifier le signal de code des BIPS.

REMARQUE: On peut redémarrer le moteur avec le bouton de démarrage/d'arrêt dans les 3 minutes après l'avoir arrêté. Après quoi, refaire la procédure de démarrage.

Comment arrêter le moteur

A AVERTISSEMENT

Afin de garder le contrôle de la direction de la motomarine, laisser le moteur fonctionner jusqu'à ce que la motomarine soit au ralenti.

Pour arrêter le moteur, appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt ou retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

A AVERTISSEMENT

Toujours retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupecircuit du moteur quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

Si on arrête le moteur au moyen du bouton de démarrage/d'arrêt et que le cordon d'attache est toujours sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur, l'indicateur multifonctionnel et l'alimentation électrique s'éteindront après environ trois minutes pour empêcher la batterie de se décharger.

Comment tourner avec la motomarine



Lorsqu'on tourne le guidon, on fait pivoter la tuyère de la turbine, ce qui dirige la motomarine. Si on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne à droite, et vice versa. Il faut appuyer sur l'accélérateur pour faire tourner la motomarine.

A AVERTISSEMENT

Appuyer sur l'accélérateur et tourner le guidon pour donner à la motomarine une nouvelle direction. L'efficacité de la direction varie selon la pression exercée sur l'accélérateur, le nombre de passagers, la charge et l'état de l'eau ainsi que d'autres facteurs ambiants comme le vent.

À la différence d'une voiture, il faut appuyer sur l'accélérateur pour pouvoir tourner. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

A AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur, et carrément impossibles lorsque le moteur est arrêté.

La maniabilité de la motomarine varie et nécessite plus de dextérité lorsqu'on a un passager. Les passagers devraient toujours tenir la courroie du siège ou la poignée moulée, ou s'agripper à la personne assise devant eux par la taille. Il est important de réduire la vitesse et d'éviter les virages accentués. Éviter les eaux agitées avec un passager.

Virages serrés et autres manœuvres spéciales

Quand on effectue des virages serrés ou des manœuvres spéciales qui font en sorte que les ouvertures d'admission d'air sont submergées pendant un certain temps, de l'eau pénètre dans la cale.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche.

AVIS Quand les ouvertures sont submergées, ce qui peut arriver quand on fait des manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine, l'eau peut pénétrer dans la cale et peut occasionner de sérieux dommages aux composants internes du moteur. Voir la section GARANTIE du présent guide.

Comment passer au point mort

A AVERTISSEMENT

L'arbre de transmission et la turbine tournent encore lorsque le moteur est en marche, même lorsque le déflecteur iBR est au point mort. Se tenir à l'écart du système de propulsion de la motomarine. Au démarrage de la motomarine, le système iBR engage automatiquement le déflecteur iBR au point mort.

Si le déflecteur est en marche avant, appuyer un coup sur le levier iBR. Le déflecteur passera au point mort.

Si le frein ou la marche arrière est utilisé(e), le déflecteur iBR passera au point mort lorsqu'on relâche le levier iBR si le levier d'accélérateur n'est pas activé

REMARQUE: Relâcher complètement le levier d'accélérateur pour que le déflecteur iBR passe au point mort lorsque le levier iBR est relâché.

Si le moteur est arrêté alors qu'on est en marche avant ou arrière, le déflecteur iBR passera au point mort lorsqu'on arrêtera le moteur.

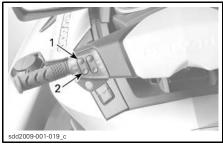
Comment corriger le point mort de l'iBR

Si la motomarine se déplace légèrement vers l'avant ou l'arrière au point mort, corriger le système iBR.

REMARQUE: Le vent ou le courant de l'eau peut causer le mouvement de la motomarine lorsqu'elle est au point mort.

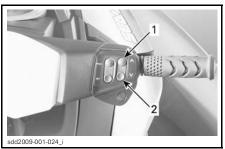
Si la motomarine avance, appuyer momentanément sur le bouton VTS BAS ou sur la flèche vers le bas (si la motomarine n'est pas équipée d'un interrupteur VTS).

Si la motomarine recule, appuyer momentanément sur le bouton VTS HAUT ou sur la flèche vers le haut (si la motomarine n'est pas équipée d'un interrupteur VTS).



TYPIQUE - BOUTON DE COMMANDE DU VTS

- 1. Pour soulever la proue
- 2. Pour abaisser la proue



TYPIQUE - CORRECTION DE LA POSITION DU POINT MORT DE L'IBR

- Flèche vers le haut (pour arrêter le mouvement vers l'arrière)
- 2. Flèche vers le bas (pour arrêter le mouvement vers l'avant)

REMARQUE: Appuyer sur le bouton VTS HAUT/BAS ou sur les flèches haut/bas (si la motomarine n'est pas équipée d'un interrupteur VTS) plusieurs fois jusqu'à ce que le réglage soit approprié au point mort et que la motomarine cesse de bouger.

Comment passer en marche avant

Pour passer en marche avant depuis le point mort, appuyer un coup sur le levier d'accélérateur. Le déflecteur passera en marche avant et la motomarine accélérera.

Pour passer de la marche avant à la marche arrière, relâcher le levier iBR en appuyant légèrement sur le levier d'accélérateur.

Pour revenir en marche avant après avoir freiné, actionner le levier d'accélérateur tout en relâchant le levier iBR. Après un court délai, la motomarine avancera en accélérant.

Comment passer en marche arrière

La marche arrière ne peut s'engager qu'entre le régime de ralenti et la vitesse au seuil de 14 km/h.

Pour passer en marche arrière, actionner le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25% de sa course.

Lorsqu'on actionne le levier iBR en marche arrière, le levier d'accélérateur peut servir à contrôler le régime, et par conséquent la poussée arrière est produite.

Lorsqu'on déplace les leviers iBR et d'accélérateur simultanément, la poussée arrière se contrôle avec plus de précision. Un régime excessif entraînera une turbulence dans l'eau et réduira l'efficacité en marche arrière.

REMARQUE: La puissance du moteur est réduite chaque fois que la position du levier iBR est modifiée.

Relâcher le levier iBR pour ne plus reculer.

Après avoir relâché le levier iBR, actionner suffisamment le levier d'accélérateur pour mettre fin au mouvement vers l'arrière.

A AVERTISSEMENT

Le frein ne fonctionne pas à reculons.

La puissance du moteur disponible est restreinte en marche arrière, ce qui limite la vitesse. Cependant, il est possible d'atteindre des vitesses de plus de 14 km/h en marche arrière, selon les conditions.

A AVERTISSEMENT

Ne reculer qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, toujours s'assurer qu'il n'y a aucun objet, aucun obstacle ni aucune personne derrière la motomarine.

En marche arrière, tourner le guidon dans le sens opposé à la direction que l'on veut prendre.

Par exemple, pour entraîner l'arrière de la motomarine à bâbord (gauche), tourner le guidon à tribord (droite).



TYPIQUE - DIRECTION DANS LE SENS OPPOSÉ EN MARCHE ARRIÈRE

ATTENTION La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant. Pour diriger la poupe à bâbord (gauche) en marche arrière, tourner le guidon à tribord (droite). Pour diriger la poupe à tribord (droite), tourner le guidon à bâbord (gauche). On devrait s'exercer à reculer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de la motomarine avant de reculer dans un endroit restreint.

Activation et utilisation du frein

A AVERTISSEMENT

- Le moteur doit tourner pour qu'on puisse utiliser le frein.
- Le frein ne fonctionne qu'en marche avant et n'a aucun effet à reculons.
- Le frein ne peut empêcher la motomarine de dériver en raison du courant ou du vent.

Le freinage ne peut s'engager qu'en marche avant, à une vitesse égale ou supérieure à 14 km/h.

Le frein est actionné lorsqu'on tire le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25% de sa course.

A AVERTISSEMENT

Il serait bon de s'exercer à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, à une vitesse grandissante afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de la motomarine.

Lorsque le levier iBR est actionné, le levier d'accélérateur est neutralisé et la commande de l'accélérateur du moteur dépend de la position du levier. Le freinage ne peut varier qu'avec le levier iBR.

La décélération de la motomarine est proportionnelle à la puissance de freinage. Plus on actionne le levier iBR, plus la puissance de freinage sera grande.

REMARQUE: Voir à actionner graduellement le levier iBR afin de régler l'intensité de la puissance de freinage et relâcher en même temps le levier d'accélérateur.

ATTENTION Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération. Le conducteur doit toujours avoir les deux mains sur le guidon et les passagers doivent s'agripper à une poignée de maintien ou tenir la taille de la personne devant eux.

A AVERTISSEMENT

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR a également un effet sur la distance d'arrêt. Toujours régler son style de conduite en conséquence.

Lorsque la motomarine ralentit à moins de 14 km/h, le mode de freinage cesse de fonctionner et le mode marche arrière est engagé. Relâcher le levier iBR lorsque la motomarine est immobile, sinon celle-ci se mettra à reculer.

ATTENTION Lorsque la motomarine s'immobilise, le sillage qu'elle crée la rattrapera et peut la pousser vers l'avant. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle ni baigneur à l'avant.

Si le levier d'accélérateur est toujours actionné lorsqu'on relâche le levier iBR, la motomarine avance en accélérant après un court délai. L'accélération est proportionnelle à la position du levier d'accélérateur.

A AVERTISSEMENT

Si on ne veut pas avancer lorsqu'on relâche le levier de frein, relâcher le levier d'accélérateur.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine.

A AVERTISSEMENT

- Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.
- Se souvenir qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Freinage dans un virage

Le levier d'accélérateur doit être actionné pour qu'on puisse diriger la motomarine. Cependant, on peut freiner dans un virage en se servant du levier iBR de la façon décrite précédemment. Se préparer à maintenir son équilibre lorsque la motomarine traverse le sillage.

ATTENTION Lorsque la motomarine ralentit pour s'arrêter dans un virage, le sillage créé la rattrapera et la poussera latéralement. Se préparer à maintenir son équilibre lorsque le sillage rattrape la motomarine.

Comment utiliser le correcteur d'assiette

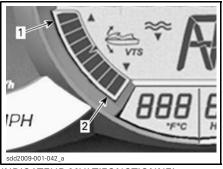
Le correcteur d'assiette, un système rapide et efficace, permet de varier la position verticale de la tuyère de turbine selon la charge, la poussée, la position de conduite et les conditions de l'eau. Lorsque le correcteur est bien réglé, il peut améliorer la maniabilité, réduire le marsouinage et permettre à la motomarine d'adopter le meilleur angle possible de façon à obtenir une performance maximale.

Aux premières utilisations, le conducteur devrait utiliser le correcteur d'assiette à différentes vitesses et dans différentes conditions nautiques pour se familiariser avec ce dispositif. Les utilisateurs préfèrent habituellement régler le correcteur au centre de sa course lors d'une randonnée. Ce n'est qu'avec l'expérience que le conducteur apprendra à utiliser le correcteur en fonction des différentes conditions. Il serait bon de se familiariser avec le correcteur d'assiette pendant la période de rodage (moment où on recommande de circuler à basse vitesse).

Lorsque la tuyère est orientée vers le haut, le jet d'eau dirige la proue de la motomarine dans cette direction. On utilise cette position pour obtenir une meilleure vitesse de pointe.

Lorsque la tuyère est orientée vers le bas, la proue redescend et accroît la maniabilité de la motomarine. La vitesse, la position de conduite du conducteur et le transfert de poids sont tous des facteurs qui influencent l'efficacité d'une motomarine lorsqu'elle aborde un virage. Il est possible de réduire ou d'éliminer l'effet de marsouinage lorsque la tuyère est orientée vers le bas et que la vitesse est réglée proportionnellement.

REMARQUE: La position du correcteur d'assiette est affichée par un indicateur à barres faisant partie de l'indicateur multifonctionnel.



INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL — POSITION DU CORRECTEUR

- 1. Proue élevée
- 2. Proue abaissée

Le correcteur d'assiette permet d'ajuster manuellement la position de la tuyère, de présélectionner deux positions et d'enregistrer ou de modifier des positions du correcteur d'assiette pour certains modèles.

Méthodes de correction de l'assiette

MÉTHODES DE CORRECTION DE L'ASSIETTE	GTX GTX S 155	GTX LIMITED GTX LIMITED S	RXT RXT-X	WAKE PRO
Bouton de correcteur d'assiette	S.O.	X	X	X
Correction de l'assiette par double-clic	S.O.	X	X	X

MÉTHODES DE CORRECTION DE L'ASSIETTE	GTX GTX S 155	GTX LIMITED GTX LIMITED S	RXT RXT-X	WAKE PRO
Préréglages du correcteur d'assiette	S.O.	X	X	X
Correction de l'assiette avec l'indicateur multifonctionnel	X	S.O.	S.O.	S.O.

X = Caractéristique de série

S.O. = Sans objet

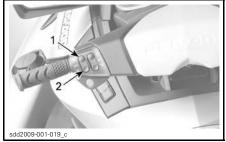
Réglage du correcteur d'assiette au moyen du bouton de correcteur d'assiette

Il y a neuf positions du correcteur d'assiette.

La motomarine étant en marche avant, procéder comme suit.

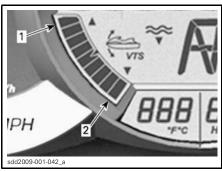
REMARQUE: Appuyer sur le bouton de correcteur d'assiette lorsque le moteur n'effectue pas une poussée vers l'avant ne modifiera que l'indication. La tuyère se déplace à la position choisie du correcteur d'assiette lorsque la poussée avant est activée.

- Appuyer sur le bouton à flèche vers le haut afin de soulever la proue de la motomarine d'un cran.
- Appuyer sur le bouton à flèche vers le bas afin d'abaisser la proue de la motomarine d'un cran.



TYPIQUE - BOUTON DE COMMANDE DU CORRECTEUR D'ASSIETTE

- 1. Pour soulever la proue
- 2. Pour abaisser la proue



INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL — INDICATEUR DE POSITION DE CORRECTEUR D'ASSIETTE

- 1. Pour soulever la proue
- 2. Pour abaisser la proue

REMARQUE: Si on appuie sur le bouton et qu'on le maintient ainsi jusqu'à ce que l'assiette soit à la position voulue, la tuyère se déplacera tant que le bouton n'est pas relâché ou que la position maximale (vers le haut ou le bas) n'est pas atteinte.

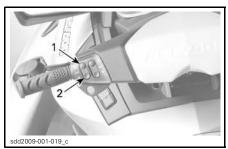
Utilisation des préréglages du correcteur

Deux préréglages du correcteur peuvent être sélectionnés.

Pour sélectionner la position la plus élevée, double-cliquer sur la flèche du haut du bouton du correcteur (proue relevée).

Pour sélectionner la position la moins élevée, double-cliquer sur la flèche du bas sur le bouton (proue abaissée).

REMARQUE: S'il n'y a qu'un seul préréglage, double-cliquer sur la flèche du haut ou du bas sur le bouton du correcteur.



TYPIQUE - DOUBLE-CLIQUER VERS LE HAUT OU VERS LE BAS POUR UTILISER LES PRÉRÉGLAGES

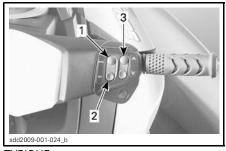
- 1. Position la plus élevée sur la flèche du haut
- 2. Position la moins élevée sur la flèche du bas

Enregistrement des positions du correcteur

On peut enregistrer deux positions de correcteur afin de choisir rapidement la position voulue de la motomarine.

Pour enregistrer les préréglages:

- Mettre le système électrique sous tension en appuyant une fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
- 2. Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- 3. Sur la droite du guidon, appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que MODE VTS s'affiche.



TYPIQUE

- 1. Bouton MODE
- 2. Bouton SET
- 3. Bouton à flèches haut/bas



MESSAGE

MODE VTS

- Sur la droite du guidon, appuyer sur le bouton SET pour afficher le préréglage 1.
- Appuyer sur la flèche du haut ou du bas pour changer le préréglage 1. L'indicateur affichera les réglages 1 à 9 au-dessus de PRE REGLAGE 1.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - PRESET 1

- 1 PRÉRÉGLAGE 1
- 2. Réglage du VTS
- Indicateur de position du VTS à 1 (proue abaissée)
- Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder le préréglage 1 et afficher le préréglage 2.
- 7. Appuyer sur la flèche du haut ou du bas pour changer le préréglage 2. L'indicateur affichera les réglages 1 à 9 au-dessus de PRE REGLAGE 2.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - PRESET 2

- 1. Fonction de préréglage 2
- 2. Réglage du VTS
- 3. Indicateur de position du VTS à 9 (proue relevée)
- 8. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder les réglages et revenir à l'écran principal.

Le correcteur analysera les préréglages; le réglage le plus élevé se trouvera à la position supérieure (proue relevée) et le réglage le plus bas se trouvera à la position inférieure (proue abaissée).

Si les deux positions du correcteur sont identiques, les deux boutons présenteront le même réglage.

Correction de l'assiette au moyen de l'indicateur

- Lorsque le moteur est en poussée avant, appuyer sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction CORREC-TEUR D'ASSIETTE apparaisse sur l'affichage multifonctionnel.
- Appuyer plusieurs fois sur le bouton à flèches haut/bas situées à droite du guidon pour modifier le réglage du correcteur d'assiette.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - CORRECTEUR D'ASSIETTE

- Message VTS
- 2. Réglage du correcteur d'assiette
- S'assurer du bon fonctionnement du correcteur d'assiette en vérifiant le mouvement de l'indicateur de position VTS sur l'indicateur multifonctionnel.
- 4. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder le réglage désiré et revenir à l'écran principal.

REMARQUE: Les réglages disponibles du VTS sont numérotés de 1 à 9.

REMARQUE: Le correcteur d'assiette se vérifie lorsque le moteur effectue une poussée avant. Si le moteur n'effectue pas de poussée avant, seule l'indication change lorsqu'on appuie sur le bouton de commande du correcteur; la position de la tuyère demeure inchangée.

Recommandations générales

Conduite en eau agitée ou avec visibilité réduite

Éviter d'utiliser la motomarine dans de telles conditions. Si c'est indispensable, naviguer avec prudence et à une vitesse minimale.

Façon d'aborder les vagues

Le conducteur doit agripper fermement le guidon et garder les deux pieds sur les marchepieds. Le passager doit tenir les poignées de maintien avec les deux mains et garder les deux pieds sur les marchepieds.

Réduire la vitesse de la motomarine.

Toujours être prêt à diriger la motomarine et à maintenir son équilibre au besoin.

Lorsque la motomarine franchit une vague, soulevez-vous légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

Lorsque la motomarine aborde le sillage d'une embarcation, toujours maintenir une bonne distance avec cette dernière.

A AVERTISSEMENT

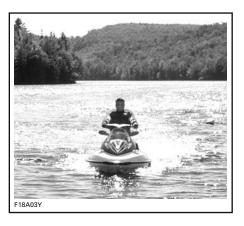
Ralentir lorsqu'on aborde une vague ou le sillage d'une embarcation. Le conducteur et le ou les passagers doivent bien s'agripper et se mettre en position semi-accroupie afin d'absorber les chocs. Ne pas sauter les sillons ni les vagues.

REMARQUE: Certains modèles de motomarines sont munis d'une suspension qui peut absorber les chocs lorsque l'eau est agitée ou qu'il y a des vagues. Se mettre en position semi-accroupie peut s'avérer nécessaire en eau très agitée ou si les vagues sont grandes. Le conducteur doit réduire sa vitesse pour éviter de perdre la maîtrise de la motomarine ou d'être éjecté.

Arrêt ou accostage au quai

Lorsque le levier d'accélérateur est relâché, la résistance de l'eau sur la coque a pour effet de ralentir la motomarine. La distance d'arrêt varie en fonction de la taille de la motomarine, de sa vitesse, du poids qu'elle transporte, des conditions de l'eau, du vent et du courant.

Le système iBR peut également être utilisé pour freiner ou arrêter plus rapidement ainsi que pour accroître la manœuvrabilité, surtout lors d'un accostage.



Le conducteur devrait s'exercer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions et à différentes vitesses. S'exercer à arrêter au moyen du système iBR en ligne droite et dans des virages afin de se familiariser avec les caractéristiques de maniabilité de la motomarine lorsqu'on freine partiellement ou complètement.

A AVERTISSEMENT

Toujours s'exercer à freiner dans un endroit sûr où il y a peu d'embarcations, surtout à l'arrière. D'autres utilisateurs du plan d'eau peuvent ne pas pouvoir manœuvrer ou freiner à temps pour vous éviter si vous vous immobilisez devant eux.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulève derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui vous suit de voir votre motomarine.

A AVERTISSEMENT

Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

Le conducteur devrait également s'exercer à accoster à un quai imaginaire en se servant des commandes (leviers iBR et d'accélérateur).

Relâcher la manette d'accélérateur à une distance suffisante du lieu d'accostage.

Ralentir jusqu'à la vitesse de ralenti.

Pour manœuvrer, se servir du levier iBR, du levier d'accélérateur, du levier sélecteur au point mort, en marche arrière ou en marche avant selon le cas.

Se souvenir qu'en marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction. Tourner le guidon à gauche fait tourner l'arrière à droite, et vice versa.

A AVERTISSEMENT

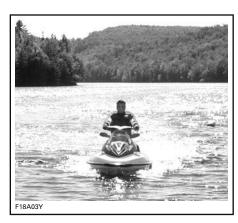
Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur ou que le moteur est arrêté. La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant.

Accostage sur une plage

AVIS Il n'est pas recommandé de conduire la motomarine jusqu'au rivage.

S'approcher lentement de la plage. Arrêter le moteur avant que la profondeur sous la partie arrière la plus basse de la coque soit inférieure à 90 cm Débarquer ensuite de la motomarine et la tirer jusqu'à la plage.

AVIS Circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager l'hélice, les composants iBR ou d'autres composants de la turbine. Toujours arrêter le moteur avant que la profondeur sous la partie arrière la plus basse de la coque soit inférieure à 90 cm et ne jamais utiliser la marche arrière ou le frein.



MODES DE FONCTIONNEMENT

MODES DE FONCTIONNEMENT	GTX 155 GTX S 155	GTX LIMITED GTX LIMITED S	RXT	RXT-X	WAKE PRO
Mode randonnée	Х	Χ	Χ	Χ	Χ
Mode sport	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
Mode ECO	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ
Mode régulation de vitesse	Х	Χ	Х	-	Χ
Mode basse vitesse	Χ	Χ	Χ	-	Χ
Mode ski	-	-	-	-	Χ
Mode clé d'apprentissage	Χ	Χ	Χ	Χ	Χ

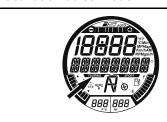
X = Caractéristique de **série**

Mode randonnée

Au démarrage, la motomarine se règle automatiquement en mode randonnée.

Tous les modèles sauf les RXT-X

L'indicateur multifonction affiche un indicateur RANDONNÉE pour confirmer l'activation de ce mode.



INDICATEUR DE MODE RANDONNÉE (TOUS LES MODÈLES SAUF LES RXT-X)

Mode sport

Lorsque le mode SPORT est actif, la réponse de l'accélérateur est instantanée et les accélérations plus promptes qu'en mode randonnée.

REMARQUE: Lorsqu'on se sert d'une clé d'apprentissage, le mode sport n'est pas disponible.

Lorsque le mode SPORT est activé, il le demeurera tant que le conducteur ne l'aura pas désactivé ou que le moteur est éteint. Le mode RANDONNÉE s'activera alors de nouveau automatiquement.

Activation du mode sport

Pour activer rapidement le mode sport lorsque la motomarine est en mouvement. faire comme suit:

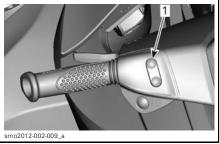
A AVERTISSEMENT

Prêter attention aux autres embarcations, aux obstacles et aux baigneurs lorsqu'on s'apprête à activer le mode sport.

1. Maintenir le bouton SPORT enfoncé pendant au moins 3 secondes.

^{- =} Voir votre concessionnaire Sea-Doo pour connaître la disponibilité.

S.O. = Sans objet



TYPIQUE

1. Bouton SPORT

Le message suivant s'affichera:



MESSAGE

MODE SPORT - ACCÉLÉRATION PLUS GRANDE - AVERTIR LES PASSAGERS DE BIEN SE TENIR -APPUYER SUR SET

A AVERTISSEMENT

Informer les passagers que le mode sport offre une accélération accrue et qu'ils doivent se cramponner.

2. Appuyer sur le bouton SET de nouveau pour activer le mode sport.

Le message MODE SPORT ACTIF défilera à l'écran pour confirmer que le mode sport a été activé.



MESSAGE

MODE SPORT ACTIF

REMARQUE: L'indicateur revient à son affichage normal après quelques secondes.

3. Vérifier que l'indicateur de mode sport est allumé.



INDICATEUR DE MODE SPORT (TOUS LES MODÈLES SAUF LES RXT-X)

REMARQUE: L'indicateur de mode sport s'allumera et demeurera allumé tant et aussi longtemps que le mode sport est activé.

Modèles RXT-X

Il n'y a pas d'indicateur de mode SPORT sur l'affichage multifonctionnel. Il n'y a qu'un voyant de mode SPORT sur le tachymètre.

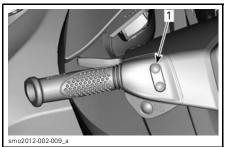
Désactivation du mode sport

Pour désactiver rapidement le mode sport lorsque la motomarine est en mouvement, faire comme suit:

AVERTISSEMENT

Prêter attention aux autres embarcations, aux obstacles et aux baigneurs lorsqu'on s'apprête à désactiver le mode sport.

1. Maintenir le bouton SPORT enfoncé pendant au moins 3 secondes.



TYPIQUE

1. Bouton SPORT

REMARQUE: Le message suivant défilera à l'écran: MODE SPORT INACTIF.



MESSAGE

MODE SPORT INACTIE

REMARQUE: L'indicateur revient à son affichage normal après quelques secondes.

Tous les modèles sauf les RXT-X

2. Vérifier que l'indicateur de mode randonnée est allumé.

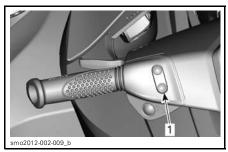


INDICATEUR DE MODE RANDONNÉE (TOUS LES MODÈLES SAUF LES RXT-X)

Mode ECO (économie d'essence)

Activation du mode ECO

1. Appuyer sur le bouton ECO pendant au moins 1 seconde.



TYPIQUE

1. Bouton ECO

Le message suivant s'affichera à l'affiche multifonctionnel:



MESSAGE

MODE ECO



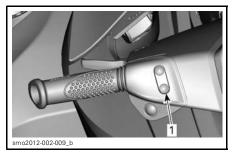
MESSAGE

MODE ÉCONOMIE ESSENCE – APPUI MAINTENU SUR _SET_ POUR ACTIVER OU _MODE_ POUR OUITTER

L'indicateur de mode ECO sera également activé.

Désactivation du mode ECO

1. Appuyer sur le bouton ECO au moins 1 seconde.



TYPIQUE1. Bouton ECO

L'indicateur de mode ECO se désactivera.

Mode de régulation de vitesse

Le mode de régulation de vitesse, une fonction de l'iTC (commande d'accélérateur intelligente), permet à l'utilisateur de restreindre la vitesse maximale de la motomarine.

Cette fonction est utile lorsqu'on parcourt de longues distances, qu'on navigue dans des zones où la vitesse est restreinte ou qu'on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire nautique. Le conducteur doit maintenir le levier d'accélérateur enfoncé pour que la vitesse demeure constante.

Une fois la vitesse maximale réglée, le conducteur peut faire varier au moyen du levier d'accélérateur la vitesse de la motomarine, depuis le régime de ralenti à la vitesse de croisière sélectionnée. Il ne peut excéder la vitesse de croisière réglée même si le levier d'accélérateur est actionné à fond.

Lorsqu'on navigue à vitesse constante, être attentif et conscient de ce qui se passe autour.

Pour ralentir, relâcher le levier d'accélérateur au-delà du point de réglage, ou actionner le levier iBR.

Si le levier iBR est actionné pour freiner, le mode régulation de vitesse est contourné mais pas désactivé.

Une fois le levier iBR relâché et le levier d'accélérateur en marche avant, le mode de régulation de vitesse s'engage de nouveau afin de restreindre la vitesse de la motomarine au réglage sélectionné précédemment.

Conditions préalables à l'activation du mode régulation de vitesse

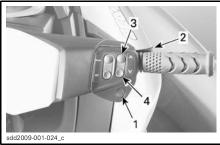
REMARQUE: Le mode régulation de vitesse n'est pas disponible si le mode basse vitesse ou ski est actif.

On peut activer le mode régulation de vitesse:

- Le moteur tournant au ralenti en poussée avant
- Lorsqu'on circule à une vitesse constante.

Activation du mode régulation de vitesse

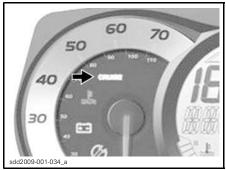
- 1. Maintenir une vitesse constante.
- Appuyer sur le bouton CRUISE et le maintenir ainsi pendant environ 1 seconde.



TYPIOUF

- 1. Bouton régulation de vitesse
- 2. Manette d'accélérateur
- 3. Flèche du haut
- 4. Flèche du bas

Un bip sera émis, ce qui indique que le mode de régulation de vitesse est actif, puis un voyant vert CRUISE (régulateur de vitesse) s'allume.



TYPIQUE - VOYANT CRUISE

REMARQUE: Le mode de régulation de la vitesse ne limite que la vitesse maximale lorsqu'on appuie sur le levier d'accélérateur. Il faut continuer à appuyer sur le levier d'accélérateur pour maintenir la vitesse de marche avant. Il est possible de faire varier la vitesse de la motomarine depuis le ralenti jusqu'à la vitesse de croisière sélectionnée à l'aide du levier d'accélérateur. La vitesse de la motomarine peut varier selon les conditions.

Activation du mode régulation de vitesse au ralenti

REMARQUE: Cette fonction est disponible à environ 10 km/h.

Pour activer le mode régulation de vitesse et prérégler le mode régulation de vitesse au ralenti en poussée avant:

 Appuyer sur le bouton de régulation de vitesse et le maintenir jusqu'à ce que le message suivant s'affiche.



MESSAGE

MODE CRUISE_SELECTIONNER VITESSE _ APPUYER SUR_SET_POUR ACCEPTER OU MODE POUR QUITTER

 Appuyer sur le bouton à flèche vers le haut jusqu'à ce qu'on atteigne la vitesse de croisière voulue sur l'affichage numérique. Le message suivant défilera sur l'affichage multifonctionnel.



MESSAGE

MODE CRUISE_ AJUSTEMENT VITESSE

 Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder la vitesse de croisière choisie et activer la fonction de régulation de vitesse. Le message suivant défilera sur l'affichage multifonctionnel.



MESSAGE

MODE CRUISE ACTIF

Modification de la vitesse de croisière

Pour **augmenter** ou **réduire** la vitesse de croisière:

- 1. Maintenir le levier d'accélérateur complètement enfoncé.
- 2. Appuyer sur le bouton à flèches haut/bas.



MESSAGE

MODE CRUISE_ AJUSTEMENT VITESSE

3. Appuyer sur le bouton à flèches haut/bas pour régler la vitesse.

Neutralisation de la régulation de vitesse

Pour désactiver le mode de régulation de vitesse:

- 1. Relâcher le levier d'accélérateur.
- 2. Appuyer sur le bouton de régulateur de vitesse.

Le mode de régulation de vitesse est désactivé lorsque:

- Le voyant CRUISE sur l'affichage de l'indicateur de vitesse s'éteint.
- Un bip se fait entendre.

REMARQUE: Si le levier d'accélérateur n'est pas complètement relâché lorsqu'on appuie sur le bouton de régulateur de vitesse, aucun bip ne sera émis et le voyant demeurera allumé. La fonction de régulation de la vitesse demeurera active tant qu'on n'aura pas relâché complètement le levier d'accélérateur; le bip se fera alors entendre et le voyant s'éteindra.

Mode basse vitesse (tous les modèles sauf RXT-X)

La commande d'accélérateur intelligente (iTC) comporte le mode basse vitesse qui permet au conducteur de régler le régime de ralenti. Cette fonction est utile lorsqu'on navigue dans une zone à vitesse restreinte où le conducteur doit être particulièrement vigilant afin d'éviter des obstacles.

Le conducteur peut régler le régime de ralenti de 1.6 km/h à 8 km/h.

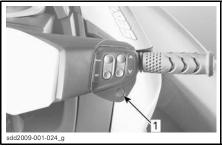
Si on accélère au-delà d'environ 14 km/h, le mode basse vitesse est désactivé et le moteur revient au régime de ralenti lorsqu'on relâche le levier d'accélérateur.

Si une situation survient au cours de laquelle le conducteur doit arrêter ou accélérer rapidement face à une situation hasardeuse, le mode basse vitesse est désactivé lorsqu'on tire sur le levier d'accélérateur ou sur le levier iBR et le conducteur retrouve un contrôle normal de la motomarine.

Activation du mode basse vitesse

Pour activer le mode basse vitesse:

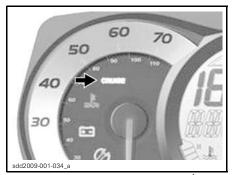
- 1. Relâcher le levier d'accélérateur pour que le régime soit au ralenti.
- 2. Actionner puis relâcher le levier iBR pour passer au point mort.
- Appuyer sur le bouton CRUISE et le maintenir ainsi pendant environ 1 seconde.



TYPIOUF

1. Bouton de régulateur de vitesse

Le voyant CRUISE s'allumera sur l'affichage de l'indicateur de vitesse ou l'affichage multifonctionnel, ce qui indique que le régulateur de vitesse est actif.



TYPIQUE - VOYANT CRUISE ALLUMÉ SUR L'INDICATEUR DE VITESSE

Un message défilera sur l'affichage multifonctionnel comme quoi le mode basse vitesse est maintenant actif.



MESSAGE

MODE BASSE VITESSE - AJUSTEMENT VITESSE

Le réglage 1 de basse vitesse (par défaut) s'allumera également quelques secondes sur l'affichage numérique.



INDICATION DU MODE BASSE VITESSE

- Message défilant MODE BASSE VITESSE ACTIF
- 2. Le réglage s'affiche pendant quelques secondes

REMARQUE: Le message MODE BASSE VITESSE apparaît tant que le mode est actif. L'affichage numérique affiche le message précédent après quelques secondes.



MODE BASSE VITESSE

- 1. Message défilant MODE BASSE VITESSE
- 2. Affichage numérique montrant le message précédent

Modification du réglage du mode basse vitesse

Pour accroître ou réduire la basse vitesse, appuyer une ou plusieurs fois sur la flèche du haut sur le bouton à la droite du guidon.



MESSAGE

MODE BASSE VITESSE - AJUSTEMENT VITESSE

L'indication de réglage s'affichera de nouveau à l'écran pour indiquer que la vitesse a changé.



MODE BASSE VITESSE

- 1. Message défilant MODE BASSE VITESSE
- 2. Affichage numérique montrant le message précédent

L'affichage reviendra au message précédent quelques secondes après l'activation du bouton à flèches haut/bas.

REMARQUE: Il y a 5 réglages de basse vitesse possibles (1 à 5).

À titre de rappel, le message suivant défilera périodiquement sur l'affichage multifonctionnel.



MESSAGE

MODE BASSE VITESSE ACTIF

L'affichage reviendra au message précédent quelques secondes après l'activation du bouton à flèches haut/bas.

Désactivation du mode basse vitesse

Pour désactiver le mode basse vitesse, utiliser une des méthodes suivantes:

- Appuyer sur le bouton de régulateur de vitesse, ou
- Appuyer sur le levier iBR ou
- Accélérer au-delà de la basse vitesse la plus élevée réglée.

Lorsqu'on désactive le mode basse vitesse en appuyant sur le bouton de régulation de vitesse ou en accélérant en appuyant sur le levier d'accélérateur, le déflecteur iBR demeure en position de marche ayant.

Lorsqu'on utilise le levier iBR, le déflecteur iBR passera en position de marche arrière, puis de point mort lorsqu'on relâche le levier.

Le mode basse vitesse est désactivé lorsque:

- L'indicateur CRUISE s'éteindra.
- Le message MODE BASSE VI-TESSE ACTIF ne défilera plus.

Mode ski

Le mode ski permet des accélérations contrôlées répétées et une vitesse de remorquage constante pour le ski ou la planche nautique.

Le mode ski n'est pas disponible lorsqu'une clé d'APPRENTISSAGE est utilisée.

Fonction RAMPE

La fonction RAMPE offre un réglage préprogrammé pour lancer la motomarine et accélérer en remorquant un skieur ou un planchiste.

RAMPF 1 offre:

- Le lancement le plus en douceur
- L'accélération la plus graduelle
- La VITESSE CIBLE la plus basse.

RAMPF 5 offre:

- Le lancement le plus rapide
- L'accélération la plus rapide
- La VITESSE CIBLE la plus élevée.

Fonction VITESSE CIBLE

La fonction VITESSE CIBLE restreint la vitesse de remorquage maximale.

Une fois la RAMPE sélectionnée, l'affichage numérique indiquera une vitesse cible moyenne.

La vitesse moyenne et la plage de vitesses offerte dépendent de la RAMPE sélectionnée. Plus le chiffre de la RAMPE est haut, plus la plage de vitesses est élevée.

Le conducteur peut régler la vitesse cible à n'importe quelle valeur comprise dans la plage de vitesses de la RAMPE sélectionnée.

REMARQUE: Si la vitesse cible désirée n'est pas disponible pour la RAMPE sélectionnée, réactiver le MODE SKI et choisir une autre RAMPE.

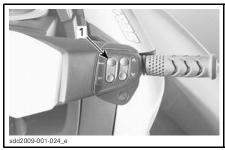
Activation et utilisation du mode ski

Pour activer le mode ski, suivre les étapes ci-dessous:

1. Relâcher la manette d'accélérateur.

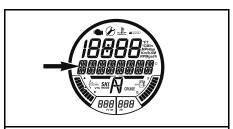
REMARQUE: Le mode ski ne peut être activé si l'accélérateur n'est pas complètement relâché, ou si le mode RÉGULATION DE VITESSE ou le mode BASSE VITESSE est activé. Un message défilera sur l'affichage multifonctionnel pour vous en aviser. Suivre les instructions à l'écran.

 Appuyer à plusieurs reprises sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction MODE SKI soit visible sur l'affichage multifonctionnel.



TYPIQUE

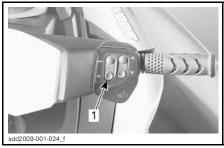
1. Bouton MODE



MESSAGE

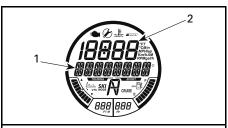
MODE SKI

 Appuyer sur le bouton SET pour choisir la fonction. Le message de l'indicateur multifonctionnel affichera RAMPE. Le numéro de RAMPE apparaîtra à l'affichage numérique.



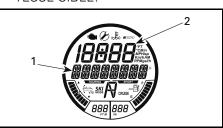
TYPIQUE

1. Bouton SET



PREMIER RÉGLAGE OFFERT - RAMPE

- 1. Message RAMPE
- 2. Réglage de la RAMPE
- 4. Pour modifier le réglage relatif à la RAMPE, appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS jusqu'à ce que le numéro de mode de la rampe apparaisse sur l'affichage numérique.
- Appuyer sur RÉGLAGE pour sélectionner le réglage désiré. L'affichage multifonctionnel affichera ensuite le réglage de la fonction VI-TESSE CIBLE.



DEUXIÈME RÉGLAGE OFFERT - VITESSE CIBLE

- 1. Message VITESSE CIBLE
- 2. Réglage de la VITESSE CIBLE
- Appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS pour augmenter ou diminuer la vitesse cible.
- 7. Appuyer sur RÉGLAGE pour sélectionner la vitesse cible désirée. L'écran affichera ensuite le message défilant suivant.

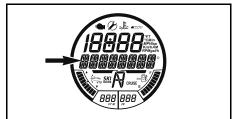


MESSAGE

MODE SKI - APPUYER SUR RÉGLAGE POUR COMMENCER OU MODE POUR QUITTER

REMARQUE: Il y aura un signal sonore toutes les 5 secondes à titre de rappel indiquant que le MODE SKI est activé.

8. Appuyer sur RÉGLAGE de nouveau. Le message de confirmation qui suit apparaîtra.



MESSAGE

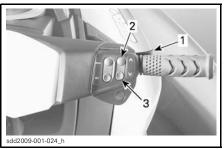
MODE SKI ACTIVÉ - APPUYER SUR MODE ET RETOURNER AU RÉGIME DE RALENTI POUR ANNULER

REMARQUE: Le voyant du MODE SKI clignotera lorsque ce mode sera activé. Il demeure allumé lorsque le conducteur enfonce complètement et maintient le levier d'accélérateur.



VOYANT DE MODE SKI

- Pour démarrer la motomarine en mode ski, tirez et retenez le levier de l'accélérateur jusqu'au guidon. La motomarine accélérera selon le réglage de la VITESSE CIBLE et le voyant du MODE SKI indiquera une vitesse constante.
- Pour augmenter ou diminuer la VITESSE CIBLE lorsque la motomarine est en mode ski, appuyer sur les flèches haut ou bas; ne pas lâcher le levier de l'accélérateur.



TYPIQUE

- 1. Retenir le levier de l'accélérateur
- 2. Appuyer sur la flèche haut pour augmenter la vitesse
- 3. Appuyer sur la flèche bas pour diminuer la vitesse

REMARQUE: Si l'accélérateur est relâché en partie pendant l'utilisation du mode ski, le voyant du MODE SKI clignotera et la fonction de réglage de la vitesse avec le bouton à flèches HAUT/BAS sera désactivée.

11. Pour désactiver le mode ski ou pour récupérer un skieur ou un planchiste tombé, relâcher complètement l'accélérateur pour retrouver la maîtrise normale de ce dernier.

REMARQUE: Lorsque l'accélérateur est complètement relâché pendant l'utilisation du mode ski, le système revient à l'état du mode ski au moment de l'activation. Le voyant du MODE SKI s'éteint, mais le mode demeure activé. Un message à ce sujet réapparaîtra sur l'affichage multifonctionnel.

12. Appuyer sur RÉGLAGE pour réactiver le mode ski, et tirer de nouveau le levier de l'accélérateur pour commencer une autre randonnée en mode ski.

Désactivation du mode ski

Pour quitter le mode ski à tout moment pendant le processus de réglage du mode ski, appuyer sur le bouton MODE.

Pour désactiver le mode ski pendant une randonnée, relâcher l'accélérateur pour ralentir la vitesse, puis appuyer sur le bouton MODE.

Mode clé d'apprentissage

Le mode clé d'apprentissage offre cinq réglages de restriction de la vitesse.

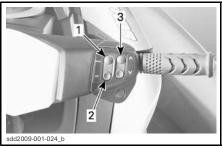
Par défaut, le réglage de restriction de la vitesse sélectionné est 3.

Modification des réglages de vitesse de la clé d'apprentissage

REMARQUE: Le réglage d'une clé ne se modifie que le moteur étant arrêté.

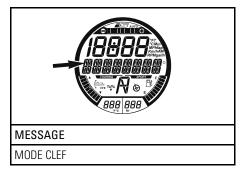
Pour modifier les réglages de la clé d'apprentissage, suivre les instructions ci-dessous:

- Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour mettre le système électrique sous tension puis brancher la clé NORMALE à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendre que l'indicateur multifonctionnel ait terminé son autovérification et qu'il affiche le message comme quoi il reconnaît la clé.
- Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que le mode clé soit visible sur l'écran numérique de l'indicateur multifonctionnel.



TYPIQUE - BOUTONS DE COMMANDE DE L'INDICATEUR

- 1. Bouton MODE
- 2. Bouton SET
- 3. Bouton à flèches haut/bas



 Appuyer sur le bouton SET pour activer la fonction de réglage de la clé d'apprentissage. Le message L-Key s'affichera sur l'indicateur.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - CLÉ D'APPRENTISSAGE

- Clé d'apprentissage
- 2. Réglage de la clé d'apprentissage
- Appuyer sur le bouton à flèches haut/bas pour modifier le réglage de la clé de 1 à 5. Voir le tableau plus bas pour connaître les restrictions de vitesse selon le réglage.

 Appuyer une fois sur le bouton SET pour sauvegarder le réglage, deux fois pour quitter cette fonction ou attendre simplement qu'elle disparaisse d'elle-même. Le changement sera automatiquement sauvegardé.

REMARQUE: Le réglage de vitesse de la clé s'applique à toute clé du même type utilisée sur une motomarine particulière. Le même type de clé utilisé sur différentes motomarines peut donc présenter un réglage de vitesse différent selon la motomarine.

TYPE DE CLÉ D.E.S.S.	RÉGLAGE DE VITESSE DE LA CLÉ	VITESSE MAXIMALE APPROX.
CLÉ D'APPREN- TISSAGE	5	80 km/h
	4	74 km/h
	3	68 km/h
	2	60 km/h
	1	51 km/h

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

A AVERTISSEMENT

Se tenir à l'écart de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de votre vêtement de flottaison individuel, par exemple, peuvent s'emmêler dans les pièces mobiles.

Les algues, coquillages et autres débris peuvent s'accumuler sur la grille d'admission, l'arbre de transmission ou l'hélice. Certains problèmes peuvent survenir lorsque l'admission d'eau est obstruée. Par exemple:

- Cavitation: Le moteur tourne rapidement, mais la motomarine se déplace lentement à cause d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
- Surchauffe: Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le système d'échappement, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera ses composants internes.

On peut nettoyer la partie obstruée par des algues de la façon suivante:

A AVERTISSEMENT

S'il faut retirer un objet coincé du système de propulsion, RETIRER le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Nettoyage sur l'eau

Balancer plusieurs fois la motomarine tout en appuyant plusieurs fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur pendant quelques instants sans démarrer le moteur. La plupart du temps, cela permettra de dégager la partie obstruée. Démarrer le moteur, puis s'assurer que la motomarine fonctionne normalement.

AVIS Avant de démarrer le moteur, s'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque lorsque tous les passagers sont à bord. Sinon, des dommages au système de propulsion pourraient survenir.

Si le système est toujours obstrué, procéder de la façon suivante:

- Le moteur étant en marche et avant d'appuyer sur l'accélérateur, mettre le levier iBR en marche arrière et appuyer rapidement sur la manette d'accélérateur à plusieurs reprises.
- Répéter l'opération au besoin.

Si le système est toujours obstrué, sortir la motomarine de l'eau pour la nettoyer. Consulter NETTOYAGE À L'EAU SUR LA PLAGE.

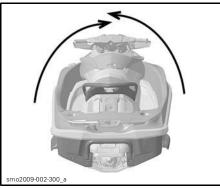
Nettoyage à l'eau sur la plage

A AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer la turbine, RETI-RER le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

Placer un carton ou un tapis près de la motomarine afin d'éviter de l'égratigner en la retournant pour la nettoyer.

Retourner la motomarine sur un côté pour la nettoyer.



TYPIOUF

Nettoyer l'admission d'eau. En cas de difficulté, confier cette tâche à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

Pour accéder facilement à la turbine, déplacer l'iBR en position avant. Consulter le passage *FONCTION DE CONTOURNEMENT DE L'iBR* pour obtenir plus de renseignements.

Fonction de contournement de l'iBR

Lorsque la fonction de contournement de l'iBR est activée, l'utilisateur peut déplacer électroniquement le déflecteur iBR et la tuyère sur toute leur course au moyen du bouton de commande VTS.

REMARQUE: La fonction de contournement de l'iBR n'est disponible que le moteur étant arrêté.

A AVERTISSEMENT

Lorsqu'on déplace le déflecteur iBR en se servant de la fonction de contournement de l'iBR, s'assurer qu'il n'y a personne derrière la motomarine. On peut se faire coincer les doigts par le déflecteur en mouvement.

AVIS Si un objet ou un outil reste coincé dans le système iBR lorsqu'on utilise la fonction de contournement, les composants iBR risquent d'être endommagés. Retirer tout objet rigide qui pourrait nuire au mouvement du déflecteur iBR avant de déplacer ce dernier.

A AVERTISSEMENT

Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes:

- Enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendre au moins 5 minutes.
- Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si on a appuyé sur le bouton, attendre un autre 5 minutes.

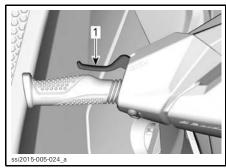
Activation de la fonction de contournement de l'iBR

Pour activer la fonction de contournement de l'iBR, procéder comme suit.

- Mettre le système électrique sous tension en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
- 2. Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

REMARQUE: Le cordon d'attache doit être installé pour éviter que l'indicateur multifonctionnel s'éteigne après son autovérification. Il y aura une alimentation pendant environ 3 minutes.

3. Appuyer sur le levier iBR et le tenir pendant toute la procédure.



1. Levier iBR actionné et tenu

 Lorsque le message suivant apparaît dans l'indicateur multifonctionnel, appuyer sur le bouton SET.

MESSAGE DE L'INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL

COMMANDE IBR ACTIVE - APPUYER SUR LE BOUTON SET

Après quelques secondes, le message suivant défilera à répétition dans l'indicateur multifonctionnel.

MESSAGE DE L'INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL

IBR MANUEL ACTIF - RELÂCHER LEVIER POUR QUITTER

- 5. Tout en retenant toujours le levier iBR, appuyer sur le bouton VTS HAUT/BAS ou sur les flèches HAUT/BAS (si la motomarine n'est pas équipée d'un interrupteur VTS) pour déplacer le déflecteur iBR. S'assurer que l'indication du VTS dans l'indicateur multifonctionnel change à mesure que le déflecteur iBR se déplace. Si le déflecteur monte, l'indication monte aussi.
- 6. Relâcher le levier iBR.
- Débrancher le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

A AVERTISSEMENT

Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes:

- Retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendre au moins 5 minutes.
- Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si on a appuyé sur le bouton, attendre un autre 5 minutes.

Désactivation de la fonction de contournement de l'iBR

Pour désactiver la fonction de contournement de l'iBR, relâcher le levier iBR. Le message «IBR MANUEL ACTIF -RELÂCHER LEVIER POUR QUITTER» cessera de défiler dans l'indicateur multifonctionnel.

REMARQUE: Lorsque le moteur est démarré, le déflecteur iBR passe au point mort.

A AVERTISSEMENT

Lorsqu'on déplace le déflecteur iBR avec la fonction de contournement de l'iBR, s'assurer qu'il n'y a personne derrière la motomarine. On peut se faire coincer les doigts par le déflecteur en mouvement.

Chavirement de la motomarine

REMARQUE: Certaines étiquettes de sécurité présentes sur le véhicule ne sont pas illustrées ci-dessous. Pour plus de renseignements sur ces étiquettes, voir la sous-section ÉTI-QUETTES DE SÉCURITÉ DE LA MOTOMARINE

La motomarine est conçue de façon qu'il soit difficile de la chavirer. Il y a un stabilisateur de chaque côté de la coque, ce qui améliore la stabilité de la motomarine. Dans le cas d'un chavirement, la motomarine restera dans cette position.

A AVERTISSEMENT

Lorsque la motomarine est chavirée, ne pas essayer de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers doivent toujours porter des vêtements de flottaison individuels approuvés.

Pour remettre la motomarine à l'endroit, s'assurer que le moteur est arrêté et que le cordon d'attache N'EST PAS installé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur. Saisir la grille d'admission, placer le pied sur le pare-chocs latéral et, en utilisant le poids de son propre corps, tourner la motomarine dans votre direction.

REMARQUE: Il y a une étiquette sur la poupe près du raccord de rinçage qui explique comment remettre la motomarine à l'endroit. L'étiquette est à l'envers pour qu'on puisse la lire lorsque la motomarine a chaviré.



TYPIQUE

Le moteur 4-TEC^{MC} présente un système de protection en cas de chavirement (T.O.P.S.^{MC}). Lorsque la motomarine chavire, le moteur s'arrête automatiquement.

Lorsqu'on ramène la motomarine dans sa position de fonctionnement normale, on peut alors faire démarrer le moteur normalement.

AVIS Si une motomarine reste chavirée plus de 5 minutes, ne pas tenter de lancer le moteur afin d'éviter toute ingestion d'eau qui pourrait endommager le moteur. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo dès que possible.

AVIS Si le moteur refuse de tourner, cesser immédiatement toute tentative. Sinon, le moteur pourrait être endommagé. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo dès que possible.

Vérifier dès que possible s'il y a de l'eau dans la cale et la vidanger au besoin après avoir regagné le rivage.

Motomarine submergée

Pour limiter les dommages au moteur, faire ce qui suit dès que possible.

Vider la cale.

Si la motomarine était submergée dans de l'eau salée, vaporiser de l'eau douce sur la cale et les composants avec un boyau d'arrosage pour contrer l'effet corrosif du sel.

AVIS Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants.

Moteur noyé d'eau

AVIS Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants. À défaut de soumettre la motomarine à un entretien adéquat, le moteur pourrait subir de graves dommages.

Remorquage de la motomarine sur l'eau

Des mesures de précaution spéciales doivent être prises lors du remorquage d'une motomarine Sea-Doo sur l'eau.

La vitesse de remorquage maximale recommandée est de 24 km/h.

Cette opération empêchera le système d'échappement et, éventuellement, le moteur de se remplir d'eau. En effet, lorsque le moteur est arrêté, il n'y a aucune pression dans le système d'échappement; l'eau ne peut donc pas s'évacuer.

AVIS À défaut de suivre ces recommandations, le moteur pourrait être endommagé. Si la motomarine ne fonctionne plus et qu'il faut la remorquer sur l'eau, ne dépassez pas la vitesse de remorquage maximale de 24 km/h.

S'il faut remorquer la motomarine à une vitesse supérieure à celle recommandée, installer un pince-boyau sur le tuyau de raccordement.



1. Tuyau de raccordement

ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation de la motomarine demeure sécuritaire. Procéder à l'entretien de la motomarine tel que recommandé dans le tableau d'entretien.

Un atelier de réparation ou une personne au choix du propriétaire peut procéder à l'entretien, au remplacement ou à la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions. Les opérations ci-dessous ne requièrent pas de composants ou d'entretien de la part de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo. Bien qu'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo possède les connaissances techniques approfondies et les outils nécessaires à l'entretien des motomarines Sea-Doo, la garantie reliée aux émissions n'est pas conditionnelle au recours à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo ou à tout autre établissement avec lequel BRP a une relation commerciale. Pour les réclamations de garantie reliées aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation des pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo. Pour en savoir plus, consulter la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus Ioin. L'entretien adéquat de la motomarine est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation de garantie peut être refusée si, entre autres, le propriétaire ou le conducteur a causé le problème en raison d'un entretien ou d'une utilisation inadéquats.

Il faut suivre les instructions sur les exigences en matière de carburant à la section *RAVITA/LLEMENT*. Même si une essence contenant plus de 10% d'éthanol est disponible, l'EPA des É.-U. interdit l'utilisation d'essence contenant plus de 10% d'éthanol pour ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10% d'éthanol dans ce moteur peut endommager le système de contrôle des émissions.

Effectuer tous les éléments d'entretien énumérés dans le tableau au moment indiqué .

REMARQUE: Par exemple, après 200 heures ou 2 ans, effectuer tous les éléments de ce tableau AINSI que ceux du tableau TOUTES LES 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE.

A AVERTISSEMENT

Si la motomarine n'est pas entretenue conformément aux consignes du tableau d'entretien périodique et des procédures d'entretien, son utilisation peut ne pas s'avérer sécuritaire.

Le programme d'entretien ne peut remplacer l'inspection préalable à l'utilisation.

APRÈS LES PREMIÈRES 50 HEURES

Remplacer l'huile à moteur et le filtre (moteurs 1630 ACE HO)

CHAQUE ANNÉE LORS DE LA PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE OU TOUTES LES 100 HEURES (SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)

Vérifier s'il y a des codes de panne

Effectuer toutes les étapes de la vérification de préutilisation

Remplacer l'huile à moteur et le filtre

CHAQUE ANNÉE LORS DE LA PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE OU TOUTES LES 100 HEURES (SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)

Inspecter les supports de moteur

Vaporiser un lubrifiant anticorrosion sur les composants métalliques dans le compartiment moteur (toutes les 10 heures si la motomarine est utilisée en eau salée)

Vérifier si le système d'échappement présente des fuites et des boyaux ou des colliers desserrés (Rincer le moteur quotidiennement lorsque la motomarine est utilisée en eau sale ou salée)

Inspecter le système de refroidissement (niveau du liquide de refroidissement, présence de fuites au niveau des boyaux et des attaches)

Rincer le moteur (rinçage quotidien après avoir utilisé la motomarine en eau salée)

Effectuer une vérification d'étanchéité du système d'alimentation

Inspecter et lubrifier le carter de papillon ainsi que le raccord vers la tubulure d'admission

Vérifier si l'admission d'air présente des dommages au niveau des boyaux et des colliers

Inspecter les bougies et les bobines d'allumage

Inspecter les connexions électriques et attaches (systèmes d'allumage et de démarrage, injecteurs, boîte à fusibles, etc.)

Inspecter les douilles de carter d'hélice

Inspecter l'anneau de carbone et le soufflet de caoutchouc de l'arbre de transmission (inspecter plus souvent si la motomarine est utilisée en eau sale)

Vérifier l'état de l'hélice, du manchon d'hélice et de la bague d'usure

Mesurer le jeu de l'hélice et de la bague d'usure

Vérifier le jeu radial de l'arbre d'hélice

Inspecter le carter d'hélice

Vérifier et lubrifier les cannelures de l'arbre de transmission et de l'hélice

Vérifier le jeu du déflecteur d'iBR

Vérifier la bague de correction d'assiette, le support de marche arrière et le déflecteur d'iBR

Inspecter le dispositif de protection de l'iBR

Il faut effectuer l'étape suivante toutes les 100 heures (peu importe le nombre d'années):

Remplacer les bougies (moteurs 1630 ACE HO)

Il faut effectuer l'étape suivante toutes les 100 heures ou à la période de remisage (selon la première éventualité):

Inspecter l'anneau d'étanchéité, le manchon, le joint torique de l'arbre d'hélice et le couvercle du carter d'hélice

Inspecter le capuchon du réservoir d'essence, le goulot de remplissage, le réservoir d'essence, les sangles du réservoir d'essence, les conduits d'essence et les connexions

TOUTES LES 200 HEURES

Remplacer les bougies (moteurs 1503 4-TEC)

AUCUN ENTRETIEN (moteurs 1630 ACE HO)

Le compresseur volumétrique ne nécessite aucun entretien*.

*Inspecter le compresseur volumétrique **toutes les 200 heures** (peu importe le nombre d'années) lorsque le véhicule est utilisé dans des conditions intenses comme la conduite en haute mer, une utilisation continue à pleins gaz, etc.

AVIS Ne pas tenter de remplacer des composants du compresseur volumétrique, car l'unité est équilibrée en usine à des valeurs précises. Le non-respect de cette recommandation pourrait entraîner des dommages au compresseur volumétrique et/ou au moteur.

TOUS LES 5 ANS OU TOUTES LES 300 HEURES (SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)

Remplacer le liquide de refroidissement

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.

A AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et effectuez l'entretien périodique suivant. À défaut de procéder conformément aux procédures d'entretien, vous vous exposez aux risques suivants: pièces brûlantes ou mobiles, électricité, produits chimiques, entre autres.

A AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.), toujours le remplacer par un neuf.

AVIS Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment moteur ni dans la cale.

Huile à moteur

Huile à moteur recommandée

Moteurs 155

Utiliser I' HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4-TEMPS (N/P 293 600 121). Si l'huile XPS^{MC} recommandée n'est pas disponible, utiliser une huile 5W40 ou 10W40 qui respecte les exigences de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API.

Moteurs 230, 260 et 300

Utiliser I'HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4-TEMPS (N/P 293 600 121).

AVIS Ces moteurs ont été développés et validés avec l'huile semi-synthétique XPS de BRP. BRP recommande l'utilisation de son huile semi-synthétique XPS en tout temps. Si l'huile XPS recommandée n'est pas disponible, utiliser une huile 10W40 pour motocyclettes compatible avec les embravages à bain d'huile, et qui satisfait les exigences de JASO MA ainsi que celles de la classe de service SL, SJ, SM ou SN de l'API. Ne pas ajouter d'additifs à l'huile recommandée. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas à ce moteur ne seront pas couverts par la garantie limitée de BRP.

Niveau d'huile à moteur

AVIS Vérifier souvent le niveau d'huile et refaire le plein si nécessaire. Ne pas trop remplir. Si on le fait fonctionner avec un niveau d'huile incorrect, le moteur pourrait être sérieusement endommagé.

ATTENTION Certains composants dans le compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures.

Le niveau d'huile se vérifie dans l'eau ou hors de l'eau.

Si la motomarine est hors de l'eau

AVIS Le véhicule doit être sur une surface de niveau.

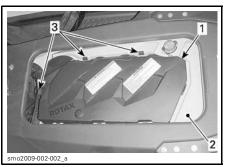
ATTENTION Lorsque le moteur fonctionne la motomarine étant hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir brûlant. Éviter de toucher à la plaque de promenade puisqu'on pourrait se brûler.

 Soulever la languette de la remorque et l'immobiliser de façon que le rail du pare-chocs soit de niveau. 2. Ouvrir le siège.

Modèles à suspension

 Retirer la boîte de ventilation de la rallonge de pont afin d'accéder partiellement au compartiment moteur.

REMARQUE: Pour retirer la boîte de ventilation, il suffit de relâcher les 3 pinces de retenue et de la soulever.



- 1. Boîte de ventilation
- 2. Rallonge de pont
- 3. Pinces de retenue

Tous les modèles

4. Brancher un boyau d'arrosage au raccord de rinçage du système d'échappement. Procéder de la façon décrite dans le paragraphe SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT dans cette section.

AVIS

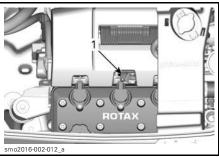
- Ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau. Si on ne refroidit pas le système d'échappement, il peut subir de graves dommages.
- Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau.

- Le moteur ayant atteint sa température normale de fonctionnement, laisser le moteur tourner au ralenti 30 secondes, puis l'arrêter.
- 6. Laisser reposer l'huile au moins 30 secondes, puis retirer la jauge et l'essuyer avec un chiffon.



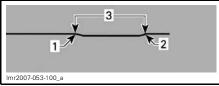
TYPIQUE - MOTEURS 260

1. Emplacement de la jauge de niveau d'huile



TYPIQUE - TOUS LES MODÈLES SAUF MOTEURS 260

- 1. Emplacement de la jauge de niveau d'huile
- 7. Réinsérer la jauge et la pousser à fond.
- Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile. Il doit se situer entre les marques PLEIN et AJOUTER.



TYPIQUE

- 1. Plein
- 2. Aiouter de l'huile
- Niveau de fonctionnement

REMARQUE: Sur les **moteurs 300**, il y a 1 L entre les marques de niveau minimum et maximum.

 Sinon, ajouter de l'huile jusqu'à ce que le niveau se situe entre les margues.

Pour ajouter de l'huile:

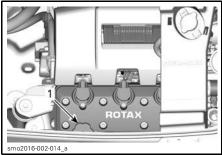
- Dévisser le bouchon d'huile.
- Mettre un entonnoir dans l'orifice du goulot de remplissage.
- Ajouter la quantité d'huile recommandée pour atteindre le bon niveau.

REMARQUE: Ne pas trop remplir.



TYPIQUE - MODÈLES ÉQUIPÉS D'UN MOTEUR 260

 Emplacement du bouchon de remplissage d'huile



TYPIQUE - TOUS SAUF LES MODÈLES ÉQUIPÉS D'UN MOTEUR 260

1. Emplacement du bouchon de remplissage d'huile

REMARQUE: Chaque fois qu'on ajoute de l'huile dans le moteur, il faut suivre de nouveau toutes les étapes décrites précédemment. Si on ne procède pas ainsi, la lecture sera erronée.

10. Bien replacer le bouchon et la jauge.

AVIS S'assurer que le bouchon de remplissage d'huile est bien fermé. Sinon, de grandes quantités huile pourraient se déverser hors du bouchon de remplissage d'huile.

Vidange de l'huile à moteur et remplacement du filtre à huile

La vidange d'huile et le remplacement du filtre peuvent être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Liquide de refroidissement

Liquide recommandé

PRODUIT RECOMMANDÉ PAR BRP	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT
Finlande, Norvège et Suède	ANTIGEL LONGUE DURÉE(F) (N/P 619 590 204)
Tous les autres pays	ANTIGEL LONGUE DURÉE (N/P 219 702 685)
Autre choix, ou si non disponible	Mélange d'eau distillée (50%) et d'antigel (50%)

AVIS Toujours utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anti-corrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Pour éviter que l'antigel se détériore, toujours utiliser la même marque et le même grade. Ne jamais mélanger différents grades ou marques à moins de purger complètement le système de refroidissement avant de le remplir.

Niveau de liquide de refroidissement

A AVERTISSEMENT

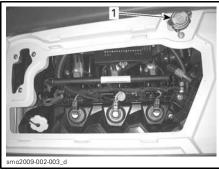
Vérifier le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

ATTENTION Certains composants dans le compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures.

Ouvrir le siège.

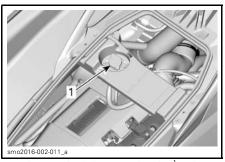
Enlever la boîte de ventilation. Consulter NIVEAU D'HUILE À MOTEUR pour savoir comment procéder.

Repérer le bouchon du réservoir d'expansion du système de refroidissement.



TYPIQUE - MODÈLES ÉQUIPÉS D'UN MOTEUR 260

1. Bouchon de réservoir d'expansion



TYPIQUE - TOUS SAUF LES MODÈLES ÉQUIPÉS D'UN MOTEUR 260 1. Bouchon de réservoir d'expansion

Lorsque la motomarine se trouve sur une surface horizontale et que le moteur est froid, le niveau du liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.



TYPIQUE - RÉSERVOIR D'EXPANSION DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

 Niveau entre les marques alors que le moteur est froid

REMARQUE: La motomarine est de niveau lorsqu'elle est dans l'eau. Sur une remorque, soulever la languette de la remorque et l'immobiliser à la position où le rail du pare-chocs est de niveau.

Ajouter du liquide de refroidissement (voir le *LIQUIDE RECOMMANDÉ* dans la section *LIQUIDE DE REFROIDISSE-MENT*) pour ajuster le niveau entre les marques au besoin. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. Ne pas trop remplir.

Remettre en place et bien visser le bouchon de réservoir, puis la boîte de ventilation et fermer le siège.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, on a probablement des fuites ou des problèmes de moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo

Remplacement du liquide de refroidissement

Le remplacement du liquide de refroidissement devrait être effectué par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Bobines d'allumage

Accès aux bobines d'allumage

Modèles à suspension

- 1. Ouvrir le siège.
- Retirer la boîte de ventilation arrière.

Modèles sans suspension

- 1. Ouvrir le siège.
- Enlever le cache-moteur.

Dépose de la bobine d'allumage (moteurs 260 et véhicules à suspension)

 Débrancher le connecteur de la bobine d'allumage.

AVIS Ne pas enlever la bobine d'allumage avant de débrancher le connecteur d'entrée, sinon les fils pourraient subir des dommages. Ne pas forcer la bobine avec un tournevis; cela l'endommagerait.

REMARQUE: Tourner la bobine dans les deux sens tout en la tirant afin de faciliter sa dépose.

Enlever la bobine de la bougie.

Dépose de la bobine d'allumage (tous les modèles sauf ceux munis d'un moteur 260 ou d'une suspension)

1. Débrancher le connecteur de la bobine d'allumage.

AVIS Ne pas utiliser d'outil pour dégager la bobine d'allumage.

- 2. Enlever la vis de fixation de la bobine d'allumage.
- Extraire la bobine d'allumage de la bougie en déplaçant la bobine d'un côté à l'autre tout en la tirant vers le haut

Lubrification de la bobine d'allumage (moteurs 260 et véhicules à suspension)

 Tirer le joint de caoutchouc vers le bas.



1. Joint de caoutchouc

 Enduire le joint de caoutchouc de DOW CORNING 111 (N/P 413 707 000) ou d'un équivalent de la façon illustrée ci-dessous.



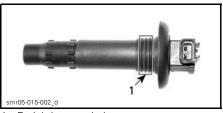
1. Enduit à cet endroit

- Remettre en place le joint de caoutchouc en s'assurant que les pattes sur la bobine d'allumage et les fentes dans le joint correspondent.
- Laisser une bande de graisse déborder sur le dessus du joint comme le montre l'illustration; elle fera obstacle à l'eau. Essuyer le surplus de graisse.



1. Surplus bien réparti

5. Enduire la surface de contact de l'anneau d'étanchéité de DOW CORNING 111 (N/P 413 707 000) ou d'un équivalent.

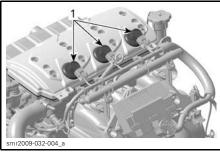


1. Enduit à cet endroit

Installation de la bobine d'allumage (moteurs 260 et véhicules munis à suspension)

REMARQUE: Avant de mettre la bobine d'allumage sur la bougie, appliquer de l'enduit de la façon décrite dans *LUBRIFICATION DE LA BOBINE D'AL LUMAGE*.

- Installer la bobine dans l'orifice de culasse.
- Pousser la bobine d'allumage vers le bas pour bien l'installer sur l'extrémité de la bougie.
- 3. S'assurer que les joints collent bien au couvercle de soupape du moteur.



TYPIQUE

Les joints collent bien au moteur

Installation de la bobine d'allumage (tous les modèles sauf ceux munis d'un moteur 260 ou d'une suspension)

- 1. Installer la bobine sur la bougie.
- Aligner l'orifice de la vis de fixation de la bobine avec l'orifice fileté sur le couvercle de soupape.
- Pousser la bobine d'allumage entièrement vers le bas jusqu'à ce qu'elle repose contre le couvercle de soupape.
- 4. Installer la vis de fixation et la serrer au couple spécifié.

COUPLE DE SERRAGE		
Vis de fixation de la bobine d'allumage	9 N • m ± 1 N • m	

5. Rebrancher le connecteur de la bobine d'allumage.

Bougies

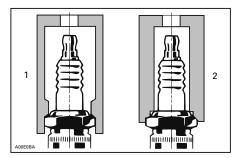
Dépose des bougies

- 1. Ouvrir le siège.
- 2. Enlever la boîte de ventilation arrière (selon le modèle).
- 3. Débrancher le connecteur d'entrée de la bobine d'allumage.
- Enlever la bobine d'allumage.
 Consulter la section DÉPOSE DE LA BOBINE D'ALLUMAGE.

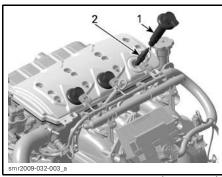
A AVERTISSEMENT

Ne jamais séparer une bobine d'allumage d'une bougie sans d'abord la débrancher du faisceau de fils, car il se peut que des vapeurs inflammables se trouvent dans la cale. Si le cordon d'attache est installé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur, une étincelle pourrait être générée dans la bougie, ce qui risquerait de provoquer une explosion.

5. À l'aide d'une douille à bougie, relâcher le couple appliqué aux bougies.

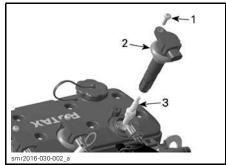


- 1. Douille approuvée
- 2. Douille inadéquate
- 6. Nettoyer les bougies et la culasse à l'air comprimé.
- 7. Dévisser les bougies, puis utiliser la bobine d'allumage pour retirer les bougies de leur trou.



TYPIQUE - MOTEURS 260 ET VÉHICULES À SUSPENSION

- 1. Bobine d'allumage
- 2. Bougie



TYPIQUE - TOUS LES MODÈLES SAUF CEUX MUNIS D'UN MOTEUR 260 OU D'UNE SUSPENSION

- 1. Vis de fixation
- 2. Bobine d'allumage
- 3. Bougie

Pose des bougies (moteurs 260 et modèles à suspension

Avant d'installer les bougies, s'assurer que la surface de contact de la culasse et des bougies n'est pas sale.

- À l'aide d'une jauge d'épaisseur à fils, régler l'écartement des électrodes conformément à la valeur indiquée dans les FICHES TECH-NIQUES.
- Appliquer du LOCTITE 767 (LUBRI-FIANT ANTIGRIPPAGE) (N/P 293 800 070) sur les filets des bougies pour éviter tout risque de grippage.

- 3. Serrer les bougies à la main dans la culasse. Ensuite, serrer les bougies dans le sens horaire à la valeur recommandée à l'aide d'une douille à bougie approuvée.
- 4. Installer la bobine d'allumage. Consulter la section INSTALLATION DE LA BOBINE D'ALLUMAGE.
- 5. Fermer le siège.

Pose des bougies (tous les modèles sauf ceux munis d'un moteur 260 ou d'une suspension)

Avant d'installer les bougies, s'assurer que la surface de contact de la culasse et des bougies n'est pas sale.

- À l'aide d'une jauge d'épaisseur à fils, régler l'écartement des électrodes conformément à la valeur indiquée dans les FICHES TECH-NIQUES.
- Appliquer du LOCTITE 767 (LUBRI-FIANT ANTIGRIPPAGE) (N/P 293 800 070) sur les filets des bougies pour éviter tout risque de grippage.
- Serrer les bougies à la main dans la culasse. Ensuite, serrer les bougies à la valeur recommandée à l'aide d'une douille à bougie approuvée.

COUPLE DE SERRAGE		
Bougie	13 N•m ± 1 N•m	

- 4. Installer la bobine d'allumage. Consulter la section //NSTALLATION DE LA BOBINE D'ALLUMAGE.
- 5. Fermer le siège.

Système d'échappement

Rinçage du système d'échappement

Il faut rincer le système d'échappement et le refroidisseur (moteurs suralimentés) à l'eau douce pour neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à dégager le sable, le sel, les coquillages et les autres particules des chemises d'eau ou des boyaux.

Il est essentiel de rincer le système d'échappement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à dégager le sable, le sel, les coquillages et les autres particules des chemises d'eau (système d'échappement, refroidisseur intermédiaire (moteurs suralimentés) et des boyaux).

Rincer le système d'échappement à chaque fin de journée d'utilisation ou chaque fois que la motomarine est remisée pendant une longue période.

REMARQUE: Répéter la procédure de rinçage du côté tribord de la poupe lorsqu'on a utilisé la motomarine dans des eaux où l'on trouve de longs débris tels des plantes, ou des algues.

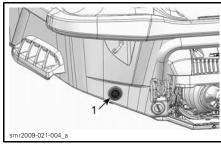
AVIS Si on ne rince pas le système lorsque nécessaire, de graves dommages seront causés au système d'échappement. Voir à ce que le moteur tourne pendant toute l'opération.

A AVERTISSEMENT

Effectuer ces opérations dans un endroit bien aéré. Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures. Ne toucher à aucune pièce électrique ou à la turbine lorsque le moteur tourne.

A AVERTISSEMENT

Quand on fait tourner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir très chaud. Pour éviter les brûlures, ne pas toucher cette plaque. Brancher un tuyau d'arrosage au raccord de rinçage situé à l'arrière de la motomarine. Ne pas ouvrir le robinet d'eau pour l'instant.



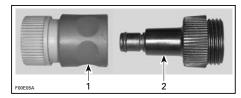
1. Raccord d'entrée d'eau

REMARQUE: On conseille de servir de l'outil recommandé lorsqu'on utilise un adaptateur à branchement rapide pour faciliter l'utilisation d'un boyau d'arrosage.

OUTIL RECOMMANDÉ

ADAPTATEUR DE RINÇAGE (N/P 295 500 473)





- 1. Adaptateur à branchement rapide
- 2. Adaptateur de raccord de rinçage

Pour rincer le système d'échappement, démarrer le moteur puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

AVIS Toujours démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet d'eau. Ouvrir le robinet immédiatement après avoir démarré le moteur pour empêcher la surchauffe. Ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter en eau le système d'échappement si la motomarine est hors de l'eau.

Laisser tourner le moteur environ 20 secondes à un ralenti accéléré de 4000 à 5000 tr/min.

AVIS Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau.

S'assurer que l'eau s'écoule par la turbine lors du rinçage.

Fermer le robinet d'eau, puis arrêter le moteur.

AVIS Toujours fermer le robinet d'eau avant d'arrêter le moteur.

Débrancher le tuyau d'arrosage.

AVIS Retirer l'adaptateur de raccord de rinçage (si on en a utilisé un) une fois le rinçage terminé.

Modèles à moteur 230, 260 et 300

AVIS Si la motomarine est utilisée en eau salée, rincer quotidiennement le système d'échappement pour éviter que les composants mécaniques ne soient gravement endommagés.

Le rinçage doit être fait après chaque journée d'utilisation ou chaque fois que la motomarine est remisée pendant une période prolongée.

A AVERTISSEMENT

Faire l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

Procéder comme suit:

Vaporiser de l'eau à l'admission et la sortie pour nettoyer la turbine, puis appliquer une couche de lubrifiant XPS Lube ou l'équivalent.

ATTENTION Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir très chaud. Éviter tout contact avec cette plaque afin de prévenir les brûlures.

Brancher un tuyau d'arrosage au raccord situé à l'arrière de la motomarine (à bâbord de la poupe). Ne pas ouvrir le robinet immédiatement.

AVIS Toujours faire démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Sinon, l'eau pénétrera dans le moteur.

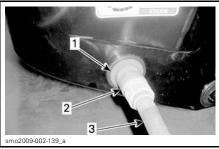


TYPIQUE1. Emplacement du raccord de rinçage

REMARQUE: On peut installer un adaptateur de tuyau à branchement rapide en option et un raccord de tuyau (N/P 295 500 473). Toutefois, il n'est pas nécessaire d'utiliser un pince-boyau pour rincer le moteur.



ADAPTATEUR DE TUYAU À BRANCHEMENT RAPIDE



TYPIQUE

- Adaptateur de tuyau (en option, non obligatoire)
- 2. Raccord de tuyau à branchement rapide (en option, non obligatoire)
- 3. Tuyau d'arrosage

Pour rincer le système d'échappement, démarrer le moteur puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

ATTENTION Certains composants dans le compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut causer des brûlures. Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur tourne.

AVIS Ne jamais rincer un moteur chaud. Toujours démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe.

Laisser tourner le moteur environ 90 secondes au ralenti.

AVIS Lorsque la motomarine est hors de l'eau, ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau.

S'assurer que l'eau s'écoule par la turbine lors du rinçage. Sinon, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour l'entretien. **AVIS** Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau.

Fermer le robinet du boyau d'arrosage, faire tourner le moteur à 5000 tr/min puis arrêter le moteur.

AVIS Toujours fermer le robinet du boyau d'arrosage avant d'arrêter le moteur. Sinon, de l'eau pénétrera dans ce dernier.

AVIS Retirer l'adaptateur à branchement rapide (si on en a utilisé un) une fois le rinçage terminé.

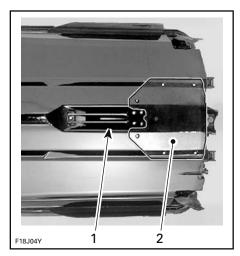
Plaque de promenade et grille d'admission d'eau

Inspection de la plaque de promenade et de la grille d'admission d'eau

Vérifier si la plaque de promenade et la grille d'admission d'eau sont endommagées. Faire réparer ou remplacer les composants endommagés par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

A AVERTISSEMENT

Avant d'inspecter la grille d'admission d'eau, toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.



TYPIQUE — INSPECTER CES ENDROITS

- 1. Admission d'eau
- 2. Plaque de promenade

Anode sacrificielle

Inspection de l'anode

On retrouve des anodes sacrificielles sur:

- La pompe
- La plaque de promenade
- Le refroidisseur intermédiaire (moteur 1630 ACE HO).

Vérifier si l'anode est usée. Si l'usure dépasse la moitié de l'anode, la faire remplacer par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Poteau de fixation du câble de ski ou planche nautique (Wake)

Inspection de la tige de fixation du câble de ski ou planche nautique

Vérifier le fonctionnement de la tige de fixation du câble de ski ou planche nautique. S'assurer qu'elle monte et descend facilement. Vérifier le fonctionnement du dispositif de verrouillage et s'assurer que les attaches sont bien serrées. Si une de ces pièces est défectueuse, ne pas utiliser le poteau

de fixation et consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Lubrification de la tige de fixation du câble de ski ou planche nautique

Nettoyer le poteau de fixation du câble de ski ou planche nautique et appliquer une mince couche de GRAISSE SUPER LUBE (N/P 293 550 030) ou l'équivalent.

Lubrifier le poteau sur toute sa longueur.

Essuyer tout excédent de graisse et réinstaller le poteau.

Sortir et rentrer le poteau plusieurs fois pour étaler le lubrifiant.

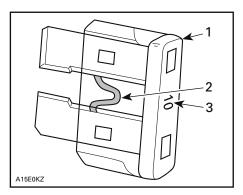
Fusibles

Dépose et installation des fusibles

Utiliser l'outil de dépose et d'installation compris dans la boîte à fusibles pour faciliter le retrait des fusibles.

Inspection des fusibles

Si un problème électrique survient, vérifier les fusibles. Si un fusible est grillé, le remplacer par un autre de même calibre.



TYPIQUE

- 1. Fusible
- 2. Vérifier s'il est intact
- 3. Calibre

A AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer de graves dommages. Si un fusible a grillé, déterminer la cause et réparer avant de redémarrer. Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

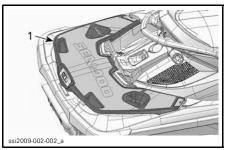
Emplacement des fusibles

Les fusibles sont regroupés dans une seule boîte à fusibles.

Pour accéder à la boîte à fusibles:

Modèles à suspension

Ouvrir la plate-forme d'embarquement.



1. Plate-forme d'embarquement.

Enlever les deux rivets en plastique qui retiennent le bac de rangement arrière droit puis retirer le bac du pont fixe. La boîte à fusibles est située directement sous le bac de rangement et est fixée à l'avant du support de batterie.

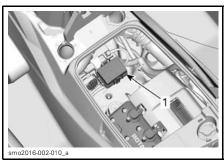


TYPIQUE

- 1. Support de batterie
- 2. Porte-fusibles
- 3. Bac de rangement

Modèles sans suspension

Ouvrir ou retirer le siège.



TYPIQUE

1. Boîte à fusibles

Tous les modèles

Écraser ensemble les languettes de verrouillage. Retenir et tirer le couvercle de la boîte à fusibles pour l'ouvrir.

REMARQUE: Le calibre des fusibles et leur position sont illustrés sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Description des fusibles

FUSIBLE	CALIBRE	DESCRIPTION	
1	5 A	Inutilisé	
2	15 A	Connecteur de diagnostic	
3	3 A	Bouton de démarrage/d'arrêt	
4	3 A	GPS	
5	30 A	iBR	
6	30 A	Charge	
7	30 A	Inutilisé	
8	30 A	Batterie	
9	_	Inutilisé	
10	_	Inutilisé	
11	3 A	Échosondeur (le cas échéant)	
12	3 A	Indicateur et CAPS	
13	10 A	Cylindre 1 (bobine d'allumage et injection)	
14	10 A	Cylindre 2 (bobine d'allumage et injection)	
15	10 A	Cylindre 3 (bobine d'allumage et injection)	
16	5 A	Solénoïde du démarreur	
17	5 A	Commande iBR	
18	10 A	Pompe à essence	
19	15 A	ECM	

146 _____

SOINS DE LA MOTOMARINE

Sortir la motomarine de l'eau tous les jours.

Entretien d'après-utilisation

Rinçage du système d'échappement

Le rinçage du système d'échappement doit être fait quotidiennement si la motomarine est utilisée en eau salée ou sale.

Voir la section *PROCÉDURES D'EN-TRETIEN*.

REMARQUE: Sur les modèles suralimentés, le refroidisseur intermédiaire est rincé au même moment.

Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau sale ou salée

Lorsque la motomarine est utilisée en eau sale, et surtout en eau salée, on recommande d'y apporter des soins supplémentaires pour la protéger, tout comme ses composants.

Rincer la cale de la motomarine à l'eau douce.

Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer la cale; NE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION (avec un boyau d'arrosage par exemple).

Une pression élevée pourrait causer des dommages aux systèmes électriques ou mécaniques.

ATTENTION Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

AVIS Si le rinçage de la motomarine, le rinçage du système d'échappement et le traitement anticorrosion ne sont pas faits lorsque la motomarine est utilisée en eau salée, cette dernière sera endommagée, tout comme ses composants. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil.

Nettoyage de la motomarine

Carrosserie et coque

À l'occasion, laver la coque et les différents composants de la carrosserie à l'eau savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et à la coque. Appliquer une cire non abrasive telle une cire à la silicone.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ni de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone ou de détergents contenant une forte concentration d'agents chimiques ou du pétrole.

On peut éliminer les taches sur le siège et les surfaces de fibre de verre au moyen du NETTOYANT TOUT USAGE XPS (N/P 219 701 709) ou l'équivalent.

Pour nettoyer les tapis, utiliser le produit Citrus Base Cleaner de 3M^{MC} (canette aérosol de 24 oz) ou l'équivalent.

A AVERTISSEMENT

Ne jamais appliquer de protecteur à plastique ou à vinyle sur le tapis ou le siège, car cela les rendrait glissants et les occupants pourraient tomber de la motomarine.

Respecter l'environnement; veiller à ne déverser aucune quantité de carburant, d'huile ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

Corde d'amarrage Speed-Tie

Le système d'amarrage et les cordes requièrent un minimum d'entretien pour qu'ils demeurent fonctionnels.

Nettoyer le mécanisme de verrouillage et la corde d'amarrage à l'eau douce pour éliminer le sel, le sable et tout autre dépôt.

AVIS Ne pas utiliser un nettoyeur haute pression pour nettoyer le système d'amarrage.

Laisser sécher.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Remisage

A AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix de vérifier l'intégrité du système d'alimentation tel qu'il est spécifié dans le tableau d'entretien périodique.

Dans le cas du remisage, on recommande que la motomarine soit révisée par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix; toutefois les opérations qui suivent peuvent être effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils

REMARQUE: Effectuer les opérations dans l'ordre indiqué dans cette section.

AVIS Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Système de propulsion

Nettoyage de la turbine

Vaporiser de l'eau à l'entrée et à la sortie de la turbine pour nettoyer celle-ci, puis appliquer une couche de LUBRI-FIANT XPS (N/P 293 600 016) ou l'équivalent.

A AVERTISSEMENT

Toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupecircuit du moteur avant de nettoyer la turbine pour empêcher le démarrage accidentel du moteur. Le moteur doit être arrêté lors de cette opération.

Inspection de la turbine

Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Système d'alimentation

Protection du système d'alimentation

On peut ajouter du STABILISATEUR D'ESSENCE XPS (N/P 413 408 601) (ou l'équivalent) dans le réservoir pour éviter la détérioration du carburant et l'encrassement du système d'alimentation. Se conformer aux indications du fabricant du stabilisateur pour bien utiliser ce produit.

AVIS On recommande fortement d'ajouter le stabilisateur d'essence au moment du remisage pour protéger les composants du système d'alimentation. Ajouter le stabilisateur avant de lubrifier le moteur et de remplir le réservoir de carburant pour protéger les composants du système d'alimentation contre la formation de vernis.

Remplir complètement le réservoir d'essence tel qu'expliqué à la section *RAVITAILLEMENT*. S'assurer qu'il n'y a pas d'eau dans le réservoir.

AVIS S'il y a de l'eau dans le réservoir d'essence, le système d'injection d'essence subira de graves dommages internes.

Moteur et système d'échappement

Rinçage du système d'échappement

Procéder de la façon décrite à la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Vidange de l'huile à moteur et remplacement du filtre

La vidange de l'huile et le remplacement du filtre peuvent être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Modèles à moteur 230, 260 et 300

Il faut faire sortir du refroidisseur externe toute l'eau qui peut s'être accumulée à cause de la condensation.

Procéder comme suit:

Modèles à suspension

 Ouvrir la plate-forme d'embarquement et retirer le bac de rangement droit.

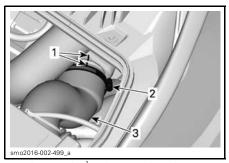
Modèles sans suspension

2. Soulever le siège.

Tous les modèles

- S'assurer qu'il y a une ligne d'alignement tracée sur le boyau d'entrée du refroidisseur intermédiaire. On évitera ainsi que le boyau soit entortillé ou plié en le réinstallant.
- Desserrer le collier qui retient le boyau d'entrée de refroidisseur intermédiaire.
- 5. Retirer le boyau d'entrée de refroidisseur intermédiaire.

REMARQUE: Ce boyau alimente l'air chaud comprimé provenant du compresseur volumétrique vers l'admission du refroidisseur intermédiaire.



TYPICAL - MODÈLES 1630 ACE HO

- 1. Lignes d'alignement du boyau
- 2. Collier de serrage
- 3. Boyau d'entrée du refroidisseur intermédiaire
- Le côté air du refroidisseur 1630 se vidange automatiquement dans le collecteur côté admission du refroi-

- disseur. En débranchant le boyau d'admission du refroidisseur, on peut observer la présence d'eau de condensation et la vidanger adéquatement sans que le moteur ne tourne.
- Réinstaller le boyau de sortie du refroidisseur intermédiaire. Voir à ce qu'il soit aligné tel qu'il était avant sa dépose pour que le moteur fonctionne adéquatement.

Vidange du système d'échappement

Le système d'échappement se vidange automatiquement, mais le refroidisseur intermédiaire (moteurs suralimentés) et le collecteur d'échappement doivent être vidangés pour éviter qu'ils ne soient endommagés.

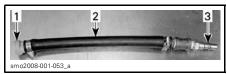
Au moyen du raccord de rinçage situé à bâbord (gauche) de la poupe, injecter de l'air comprimé (environ 379 kPa) dans le système jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau qui s'écoule par la turbine.



TYPIQUE

1. Raccord de rinçage

Il est possible de fabriquer le boyau ci-dessous pour faciliter la vidange.



TYPIQUE

- 1. Adaptateur de raccord de rinçage
- 2. Boyau 12.7 mm
- 3. Adaptateur mâle de boyau d'air

AVIS Si le refroidisseur intermédiaire (moteurs suralimentés) et le collecteur d'échappement ne sont pas vidangés, ils pourraient être sérieusement endommagés.

Enlever les outils spéciaux.

Lubrification interne du moteur

1. Ouvrir le siège.

Retirer la boîte de ventilation sur le moteur (selon le modèle).

- 2. Enlever les bobines d'allumage; voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
- 3. Enlever les bougies; voir les *PRO-CÉDURES D'ENTRETIEN*.
- 4. Vaporiser du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou l'équivalent dans les trous de bougies.
- 5. Pour empêcher l'injection de carburant et désactiver l'allumage lors du lancement du moteur, tirer complètement la manette d'accélérateur et la RETENIR contre le guidon.
- Pour lancer le moteur de quelques tours, enfoncer le bouton de démarrage/d'arrêt. L'huile sera ainsi étalée sur la paroi des cylindres.
- Appliquer le lubrifiant antigrippage sur les filets des bougies, puis remettre les bougies dans le moteur. Voir les PROCÉDURES D'ENTRE-TIEN
- Installer les bobines d'allumage; voir les PROCÉDURES D'ENTRE-TIEN.

Liquide de refroidissement du moteur

Si le liquide de refroidissement n'est pas remplacé, en vérifier la densité.

Le remplacement et la vérification de la densité de l'antigel devraient être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

REMARQUE: Remplacer l'antigel toutes les 300 heures ou aux 5 ans pour éviter qu'il se détériore.

AVIS Lorsque la densité de l'antigel est inadéquate, le mélange peut geler dans le système de refroidissement si on remise la motomarine là où le point de congélation est atteint. Le moteur pourrait alors être sérieusement endommagé.

Système électrique

Dépose et charge de la batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

A AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie lorsqu'elle est installée dans la motomarine.

Compartiment moteur

Nettoyage du compartiment moteur

Nettoyer la cale avec de l'eau chaude et un détergent ou un produit de nettoyage prévu à cet effet. Rincer à fond. Soulever l'avant de la motomarine pour vider complètement la cale par les bouchons de vidange de la cale.

Traitement contre la corrosion

Essuyer toute eau restée dans le compartiment moteur.

Vaporiser du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou l'équivalent sur toutes les pièces métalliques du compartiment moteur.

REMARQUE: Le siège doit être partiellement soulevé pendant le remisage. Cette précaution vise à éviter la condensation et la possibilité de corrosion dans le compartiment moteur.

Carrosserie et coque

Nettoyage de la carrosserie et de la coque

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Rincer à fond à l'eau douce. Enlever les organismes marins collés au moteur et/ou à la coque.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ou de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone ou de détergents contenant une forte concentration d'agents chimiques ou du pétrole.

Réparation et protection de la carrosserie et de la coque

Dans le cas où toute réparation de composants de la carrosserie ou de la coque serait nécessaire, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Protection de la carrosserie et de la coque

Appliquer une cire marine de qualité sur la carrosserie.

Si la motomarine est remisée à l'extérieur, la couvrir d'une bâche pour empêcher que les rayons du soleil et l'accumulation de saleté abîment les composants de plastique et le fini ainsi que pour prévenir l'accumulation de poussière.

AVIS Ne jamais laisser la motomarine dans l'eau pendant la période de remisage. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil. Ne jamais la remiser dans un emballage de plastique.

Préparation pré-saisonnière

Se référer au *TABLEAU D'ENTRETIEN* pour effectuer la préparation présaisonnière.

Effectuer toutes les tâches dans le tableau intitulé *TOUTES LES 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE*.

La préparation présaisonnière peut être faite par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

REMARQUE: Bien que ce ne soit pas nécessaire, il est recommandé qu'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo fasse la préparation présaisonnière au moment où il effectue toute opération requise dans le cadre d'une campagne du fabricant reliée à la sécurité.

A AVERTISSEMENT

N'effectuer que les opérations indiquées dans le *TABLEAU D'EN-TRETIEN*. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide.

AVIS Lorsque les composants ne semblent pas être en bon état, les remplacer par des pièces d'origine BRP ou un équivalent.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DE LA MOTOMARINE

Les principaux composants de la motomarine (moteur et coque) sont identifiés par des numéros de série. Il pourrait être nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour une réclamation de garantie ou pour retracer la motomarine en cas de vol.

Numéro d'identification de la coque

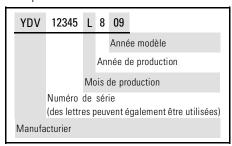
Le numéro d'identification de la coque (NIC) est à l'arrière de la motomarine, sur le marchepied.



TYPIOLIF

1. Numéro d'identification de la coque (NIC)

Le numéro d'identification de la coque comprend 12 caractères:



Numéro d'identification du moteur

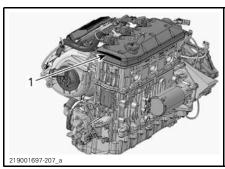
Le numéro d'identification du moteur (NIM) est sur l'avant du moteur.



TYPIQUE

1. Numéro d'identification du moteur (NIM)

Numéro d'identification du fabricant du moteur



TYPIQUE

Numéro d'identification du fabricant du moteur



CLÉ D.E.S.S. RF

Ce dispositif est conforme à la section 15 du règlement de la FCC et à la ou aux normes RSS exemptes de licence d'Industrie Canada.

Le fonctionnement est assujetti aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas causer de brouillage, et (2) Ce dispositif doit absorber tout brouillage reçu, y compris celui pouvant entraîner un fonctionnement non souhaité.

Toute transformation ou modification non expressément approuvée par l'autorité responsable de la conformité pourrait faire perdre à l'utilisateur son droit à utiliser l'équipement.

Numéro d'enregistrement IC: 12006A-M01456

FCC ID: 2ACERM01456

Nous, l'autorité responsable de la conformité, déclarons sous notre seule responsabilité que le dispositif est conforme aux dispositions de la directive 2014/53/EU du Conseil. Le dispositif auquel se réfère cette déclaration est conforme aux exigences essentielles et aux autres exigences pertinentes. Le produit est conforme aux directives, normes harmonisées et règlements suivants:

Directive sur l'équipement radio (RED) 2014/53/EU et Normes harmonisées:

EN 300 330-2, EN 60950-1

INFORMATION SUR LES ÉMISSIONS D'ÉCHAPPEMENT

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de motomarines doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de 1999 et les certifier auprès de l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque motomarine une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques du moteur.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de toutes les motomarines Sea-Doo fabriquées à partir de 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier le moteur d'une façon qui en changerait la puissance ou augmenterait les niveaux d'émission au-delà des caractéristiques prédéterminées du fabricant.

Entre autres exceptions à ces mesures, on trouve les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de son moteur afin de maintenir des niveaux d'émissions conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier ni laisser quiconque modifier le moteur d'une façon qui en changerait la puissance ou augmenterait les niveaux d'émission au-delà des caractéristiques prédéterminées du fabricant.

Réglementation de l'EPA sur les émissions

Toutes les motomarines Sea-Doo 1999 et celles fabriquées ultérieurement par BRP ont reçu la certification de l'EPA. Elles sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouvelles motomarines. Cette certification est conditionnelle à certains réglages effectués selon les normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer à la marche à suivre du fabricant et, si possible, revenir à la première intention de la conception.

Les responsabilités énumérées cidessus sont d'ordre général; il ne s'agit pas de la liste complète des règlements relatifs aux exigences de l'EPA sur les émissions d'échappement des produits marins. Pour obtenir plus d'informations sur le sujet, contacter:

U.S. Environmental Protection Agency Certification Division Gasoline Engine Compliance Center 2000 Traverwood Drive Ann Arbor MI 48105 USA

SITE INTERNET DE L'EPA:

http://www.epa.gov/otag

FICHES TECHNIQUES

Moteurs 1503 NA, 1503 HO et 1500 HO ACE 4-TEC

MOTEUR			
Туре		ROTAX® 1503 4-TEC ^{MC} , 4-temps, Simple arbre à cames en tête (SACT)	
	155	106 kW @ 7500 tr/min	
Puissance déclarée ⁽¹⁾	230	169 kW @ 8000 tr/min	
	260	179 kW @ 8000 tr/min	
	155	Moteur à aspiration naturelle	
Induction	230/260	Moteur suralimenté, à refroidisseur intermédiaire	
Taux de compression		3	
Nombre de cylindres		12 soupapes à poussoirs hydrauliques (aucun réglage)	
Nombre de soupapes		100 mm	
Alésage		63.4 mm	
Course		1 493.8 cm³	
Culindrá	155	10.6:1	
Cylindrée	230/260	8.4:1	

⁽¹⁾ Puissance déclarée conformément à la norme ISO 8665, à l'arbre de transmission.

SYSTÈME DE LUBRIFICATION				
Lubrification		Moteur 155	Huile semi-synthétique XPS 4-temps (N/P 293 600 121) ou une huile à moteur 5W40 ou 10W40 qui satisfait les exigences de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API.	
	Type d'huile	Tous les autres moteurs	Huile semi-synthétique XPS 4-temps (N/P 293 600 121) ou une huile à moteur pour motocyclettes compatible avec les embrayages à bain d"huile, et qui satisfait les exigences de JASO MA2 et de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API.	
	Contenance		3 L lors d'une vidange d'huile et d'un changement de filtre 4.8 L au total	

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT		
Туре	Circuit fermé (CLSC)	
Liquide de refroidissement	Voir le <i>LIQUIDE RECOMMANDÉ</i> sous <i>LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT</i> dans la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> de ce guide	
Contenance	5.5L au total	

SYSTÈME D'ALIMENTATION			
Type d'injection		Injection multipoint à iTC (commande d'accélérateur intelligente). Carter de papillon simple (60 mm) à actionneur	
Type de carburant	En Amérique du Nord ((RON + MON)/2)	GTX 155 GTX S 155 GTX LTD 230 Wake PRO 230	87
		Tous les autres modèles	91 ou plus
	Ailleurs qu'en Amérique du Nord (RON)	GTX 155 GTX S 155 GTX LTD 230 Wake PRO 230	91
		Tous les autres modèles	95 ou plus
Contenance du réservoir (incluant la Wake PRO 230			60 L
réserve)	GTX S 155 GTX S LTD 260		70 L

SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Allumage	Allumage à décharge inductive (ADI)	
Batterie	12 V, 18 A∙h	

158 _____

SYSTÈME ÉLECTRIQUE				
	Marque et type	GTX S 155 GTX S LTD 260	NGK DCPR8E à embout fileté ou l'équivalent	
Bougie		GTX 155 GTX LTD 230 RXT 260 Wake PRO 230	NGK, DCPR8E à embout fixe (non fileté) ou l'équivalent	
bougie	É	GTX S 155 GTX S LTD 260	0.7 mm à 0.8 mm	
	Écartement des électrodes	GTX 155 GTX LTD 230 RXT 260 Wake PRO 230	0.80 mm à 0.90 mm	
PROPULSION				
Turbine Type			Débit axial, monophasée.	
Arbre de transmission Type d'accoup		olement	Cannelures en couronne, prise directe	
IBR ET CORRECTEUR D'ASSIETTE				
Correcteur d'assiette			À commande électronique par le biais du bouton de correction d'assiette (bouton VTS), avec 2 préréglages	
POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE				
Poids à sec		GTX	399 kg	
		GTX S	462 kg	
		GTX LTD RXT WAKE PRO	406 kg	
		GTX LTD S	465 kg	
Nombre de places (incluant le conducteur)		3		

FICHES TECHNIQUES

POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE		
Limite de charge (occupants et bagages)	GTX S GTX LTD S	227 kg
	GTX GTX LTD RXT WAKE PRO	272 kg
	GTX S GTX LTD S	63 L
Capacité de rangement	GTX GTX LTD RXT WAKE PRO	162 L

DIMENSIONS		
Longueur		353.5 cm
Largeur		122.4 cm
Hauteur	GTX GTX LTD RXT WAKE PRO	116.6 cm
Tradica.	GTX S GTX LTD iS	111.4 cm

MATÉRIAUX	
Hélice	Acier inoxydable
Carter d'hélice/stator	Aluminium/aluminium

160 _____

Moteurs 1630 ACE HO

MOTEUR	
Туре	ROTAX® 1630 ACEMC HO, 4-temps, Simple arbre à cames en tête (SACT)
Puissance déclarée ⁽¹⁾	217 kW @ 8000 tr/min
Induction	Moteur suralimenté, à refroidisseur intermédiaire
Nombre de cylindres	3
Nombre de soupapes	12 soupapes à poussoirs hydrauliques (aucun réglage)
Alésage	100 mm
Course	69.2 mm
Cylindrée	1 630.5 cm ³
Taux de compression	8.45:1

(1) Puissance déclarée conformément à la norme ISO 8665, à l'arbre de transmission.

SYSTÈME DE LUBRIFICATION			
Lubrification	Type d"huile	Huile semi-synthétique XPS 4-temps (N/P 293 600 121) ou une huile à moteur pour motocyclettes compatible avec les embrayages à bain d"huile, et qui satisfait les exigences de JASO MA2 et de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API.	
	Contenance	3L lors d'une vidange d'huile et d'un changement de filtre 5L au total	

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT	
Туре	Circuit fermé (CLSC)
Liquide de refroidissement	Voir le <i>LIQUIDE RECOMMANDÉ</i> sous <i>LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT</i> dans la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> de ce guide
Contenance	5.5 L au total

FICHES TECHNIQUES			
SYSTÈME D'ALIMENTATION			
Type d'injection		Injection multipoint à iTC (commande d'accélérateur intelligente). Carter de papillon simple (60 mm) à actionneur	
Type de carburant	En Amérique du Nord ((RON + MON)/2)		91 ou plus
	Ailleurs qu'en Amérique du Nord (RON)		95 ou plus
Contenance du réservoir (incluar	nt la réserve)		60 L
SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
Allumage			Allumage à décharge inductive (ADI)
Batterie		Étanche, 12 V, 18 A•h	
Bougie	Marque et type		NGK KR9C-G ou l'équivalent
Dougle	Écartement des électrodes		0.7 mm à 0.8 mm
PROPULSION			
Turbine	Туре		Débit axial, monophasée.
Arbre de transmission	Type d"accouplement		Cannelures en couronne, prise directe
IBR ET CORRECTEUR D'ASSI	ETTE		
Correcteur d'assiette		À commande électronique par le biais du bouton de correction d'assiette (bouton VTS), avec 2 préréglages	
POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE			
Poids à sec		GTX Limited	412 kg
		Série RXT-X	415 kg
Nombro do placos (incluant lo conductour)		GTX Limited Série RXT-X	3
Limite de charge (occupants et bagages)		GTX Limited Série RXT-X	272 kg
I I SNOCITO DO PONDOMONT		GTX Limited Série RXT-X	162 L

DIMENSIONS		
Longueur	GTX Limited Série RXT-X	353.5 cm
Largeur	GTX Limited Série RXT-X	122.4 cm
Hauteur	GTX Limited	116.6 cm
	Série RXT-X	118.1 cm

MATÉRIAUX	
Hélice	Acier inoxydable
Carter d'hélice/stator	Aluminium/aluminium

REMARQUE: BRP se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses motomarines, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les motomarines déjà fabriquées.

FICHES TECHNIQUES

Cette page est blanche intentionnellement

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC

LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

- 1. Cordon d'attache enlevé.
 - Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
 - Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur au plus 5 secondes avant d'appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
 - Après que les deux bips sont émis, appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
- 2. L'ECM ne reconnaît pas la clé D.E.S.S.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
- 3. Fusible grillé: principal, démarreur électrique ou ECM.
 - Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).
- 4. Batterie déchargée.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

A AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le compartiment moteur. L'électrolyte est une substance toxique et dangereuse. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

- Raccords de la batterie corrodés ou faux contact. Mauvaise mise à la masse.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
- 6. Moteur nové d'eau.
 - Se référer à MOTEUR NOYÉ D'EAU dans la section OPÉRATIONS SPÉ-CIAL FS.
- 7. Sonde ou ECM défectueux.
 - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.
- 8. Turbine grippée.
 - Essayer de la nettoyer. Sinon, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE LENTEMENT

- Raccords de câbles de batterie desserrés.
 - Vérifier/nettoyer/resserrer.
- 2. Batterie déchargée ou faible.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
- 3. Démarreur usé.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE NORMALEMENT MAIS NE DÉMARRE PAS

- 1. Réservoir d'essence vide ou contaminé d'eau.
 - Remplir. Vider et remplir d'essence neuve.
- 2. Bougies encrassées ou défectueuses.
 - Remplacer.
- 3. Fusible grillé.
 - Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).
- 4. Moteur noyé d'eau.
 - Se référer à MOTEUR NOYÉ D'EAU dans la section OPÉRATIONS SPÉ-CIALES.
- 5. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).
 - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.
- 6. Pompe à essence défectueuse.
 - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE, TOURNE IRRÉGULIÈREMENT

- 1. Bougies usées, défectueuses ou encrassées.
 - Remplacer.
- 2. Essence: viciée, contaminée d'eau ou niveau trop bas.
 - Vider ou remplir.
- 3. Bobine(s) d'allumage défectueuse(s).
 - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.
- 4. Injecteurs bouchés.
 - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.
- Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).
 - Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.

FUMÉE PROVENANT DU MOTEUR

1. Niveau d'huile trop élevé.

 S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

2. Infiltration d'eau, fuite de liquide de refroidissement ou joint de culasse endommagé.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

3. Dommages internes au moteur.

 S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

SURCHAUFFE DU MOTEUR

1. Système d'échappement bouché.

- Rincer le système d'échappement.

2. Niveau de liquide de refroidissement trop bas.

- Voir la section PROCÉDURES D'ENTRETIEN.

Adaptateur de tuyau à branchement rapide laissé dans le raccord de rinçage.

Retirer l'adaptateur du raccord de rinçage et faire l'essai de la motomarine. Si le problème persiste, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE

- 1. Utilisation d'une clé d'apprentissage.
 - Utiliser une clé normale.
- 2. Mode SPORT inactif.
 - Sélectionner le mode SPORT.
- 3. Admission d'eau de la turbine bouchée.
 - Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.
- 4. Hélice ou bague d'usure endommagée.
 - Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE (suite)

5. Niveau d'huile du moteur trop élevé.

 S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

6. Étincelle faible.

Voir LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE.

Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.

8. Injecteurs bouchés.

 S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

9. Faible pression d'essence.

 S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

10Eau dans l'essence.

Vider et remplir.

11 Moteur endommagé par une ingestion d'eau.

Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LA MOTOMARINE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

- 1. Admission d'eau de la turbine bouchée.
 - Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.
- 2. Hélice ou baque d'usure endommagée.
 - Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
- Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).
 - Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.

LA MOTOMARINE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE (suite)

Compresseur et/ou refroidisseur intermédiaire défectueux (moteurs suralimentés).

S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Voir la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

LA MOTOMARINE RESTE AU POINT MORT APRÈS QU'ON A UTILISÉ LE LEVIER IBR

- 1. Le déflecteur iBR reste au point mort.
 - Relâcher le levier d'accélérateur pour revenir au ralenti.
 - Appuyer sur le bouton CRUISE pour activer le mode basse vitesse.
 - Revenir au rivage en mode basse vitesse. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

L'IBR NE REVIENT PAS AU POINT MORT (VOYANT IBR ALLUMÉ)

- 1. Des débris obstruent l'iBR.
 - Nettoyer et vérifier s'il y a des dommages près du déflecteur iBR et de la tuyère.
- 2. Défaillance du système iBR.
 - Enlever le cordon d'attache, attendre quatre minutes, rebrancher la clé et vérifier le voyant iBR pour s'assurer que la panne est disparue.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo si la panne persiste ou revient fréquemment.

L'IBR NE REVIENT PAS AU POINT MORT (VOYANT IBR ÉTEINT)

- 1. Le levier d'accélérateur n'a pas été complètement relâché.
 - Relâcher complètement le levier d'accélérateur pour que le déflecteur iBR revienne au point mort.
- 2. Le levier d'accélérateur ne revient pas complètement en position initiale lorsqu'on le relâche.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION

- 1. Algues ou débris pris autour de l'hélice.
 - Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.
 - Vérifier s'il y a des bris.
- 2. Arbre d'hélice ou de transmission endommagé.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
- Infiltration d'eau dans la turbine, ce qui provoque le grippage des roulements.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

EAU DANS LA CALE

- 1. Défectuosité du siphon de cale.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
- 2. Fuite du système d'échappement.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
- 3. Anneau de carbone de l'arbre de transmission endommagé.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

SYSTÈME DE CONTRÔLE

Un système contrôle les composants de l'EMS (système de gestion du moteur), de l'iBR et certaines pièces du système électrique. Lorsqu'un problème survient, ce système envoie des messages visuels grâce à l'indicateur multifonctionnel ou des messages sonores grâce à un avertisseur, afin d'informer le conducteur d'une situation particulière.

Un code de panne peut également être sauvegardé.

Lorsque des pannes mineures se produisent, le message de panne et le timbre sonore s'éteignent automatiquement dès que la condition en cause n'existe plus.

Pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule, essayer de relâcher l'accélérateur et de laisser le moteur revenir au ralenti. Si cela ne fonctionne pas, essayer d'enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur puis de le rebrancher.

Le système électronique réagira différemment selon le type de panne. Dans un cas de panne grave, le moteur pourrait ne pas démarrer. Dans d'autres cas, le moteur fonctionnera en mode d'urgence.

Lorsqu'une panne se produit, consulter la section *GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS* plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

Codes de panne

Lorsqu'une panne survient, un code de panne numérique est sauvegardé selon le type de panne et le système.

Ces codes de panne permettent aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo de diagnostiquer les systèmes de la motomarine en les comparant à la liste de codes.

Les codes de panne sont visibles sur l'indicateur multifonctionnel; cependant cette fonction n'est disponible que si une panne est active.

Si un code de panne est actif, le conducteur peut le voir sur l'indicateur multifonctionnel. Le conducteur peut choisir de consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour lui faire part du code de panne. Le concessionnaire peut alors lui expliquer les étapes à effectuer pour résoudre la situation ou l'aviser de cesser d'utiliser la motomarine et d'apporter la motomarine à la concession pour la faire réparer.

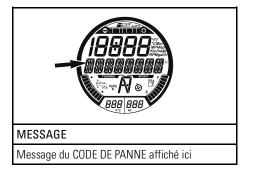
Affichage des codes de panne

Appuyer plusieurs fois sur le bouton jusqu'à ce que la fonction CODE PANNE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.

Appuyer sur le bouton SET ou sur le bouton à flèches haut/bas pour que s'affiche le premier code de panne, puis appuyer plusieurs fois sur le bouton à flèches haut/bas afin que les codes suivants s'affichent.

REMARQUE: Lorsque le dernier code de panne s'est affiché et qu'on appuie de nouveau sur le bouton, le système revient au premier code affiché et il est possible de revoir tous les codes de panne. S'il y avait un code de panne actif lorsqu'on a activé le mode CODE PANNE et qu'il devient produit (inactif), le message AUCUN CODE PANNE ACTIF défilera à l'écran.

Pour sortir de la fonction CODE PANNE, appuyer une fois sur le bouton MODE ou SET. Cette fonction ne se désactive pas d'elle-même.





Voyants et affichage

Les voyants et les messages qui s'affichent sur l'indicateur multifonctionnel fournissent de l'information au conducteur concernant une condition particulière ou une anomalie.

Pour obtenir des renseignements concernant les voyants les plus fréquents, se référer à *INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL*.

VOYANT / ICÔNE (ALLUMÉS)	MESSAGE	DESCRIPTION
<u> </u>	TENSION ÉLEVÉE OU FAIBLE DE BATTERIE	Tension élevée ou faible de la batterie
E C	TEMPÉRATURE ÉLEVÉE	Surchauffe du moteur ou du système d'échappement
	ANOMALIE MOTEUR ou MODE PRÉSERVATION	Vérification du moteur (défaillance mineure, requiert entretien) ou MODE PRÉSERVATION (défaillance majeure du moteur)
	BASSE PRESSION HUILE	Basse pression d'huile
	ERREUR MODULE IBR	Le voyant reste allumé, l'avertisseur retentit et le voyant d'anomalie moteur s'allume: panne du système iBR (voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo)
■ EIF	-	Le voyant clignote: panne du système iBR (voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo)
	-	Le voyant reste allumé et l'avertisseur ne retentit pas: l'iBR est toujours fonctionnel mais doit être inspecté par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo

AFFICHAGE DE MESSAGES		
ERREUR CLAVIER DROIT	Défaillance du bouton de commande de l'indicateur	
BASSE PRESSION D'HUILE	Basse pression d'huile à moteur décelée	
TEMPÉRATURE ÉCHAPPEMENT ÉLEVÉE	Température élevée d'échappement décelée	
TEMPÉRATURE ÉLEVÉE	Température élevée du moteur décelée	
ANOMALIE MOTEUR	Défaillance du moteur ou entretien du requis	
TENSION ÉLEVÉE BATTERIE	Tension élevée de la batterie décelée	
TENSION FAIBLE BATTERIE	Tension faible de la batterie décelée	
MODE PRÉSERVATION	Panne majeure décelée, puissance réduite du moteur	
CAPTEUR DE NIVEAU ESSENCE DÉFECTUEUX	Panne de la sonde de niveau d'essence	
CAPTEUR TEMPÉRATURE EAU DÉFECTUEUX	Problème d'iBR, n'envoie pas l'information concernant la température de l'eau	
ERREUR DE CALIBRATION	Programmation du combiné corrompue	
ERREUR MODULE iBR	Défaillance du système iBR	
ENTRETIEN REQUIS	Entretien requis de la motomarine	

AVIS Le moteur peut subir de graves dommages s'il fonctionne lorsque la pression d'huile est basse.

Codes de l'avertisseur sonore

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE	DESCRIPTION
	Mauvaise connexion du système D.E.S.S. Rebrancher le cordon d'attache correctement à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
	Clé D.E.S.S. inadéquate. Utiliser le cordon d'attache programmé pour la motomarine.
1 long bip	Clé D.E.S.S. défectueuse. Utiliser un autre cordon d'attache avec une clé D.E.S.S. programmée.
(lorsqu'on branche le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur)	Interrupteur coupe-circuit du moteur défectueux. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
	Fonctionnement inadéquat de l'ECM ou faisceau de fils défectueux. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Consulter la section GARANTIE DE L'EPA DES ÉU. RE-LIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.
	Motomarine chavirée. Redresser la motomarine. Consulter <i>OPÉRATIONS SPÉCIALES</i> .
Bip de 2 secondes toutes les 15 minutes	Défectuosité du système de gestion du moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Consulter la section <i>GARANTIE DE L'EPA DES ÉU. RE-LIÉE AUX ÉMISSIONS</i> plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.
	Panne du système iBR. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
Bip de 2 secondes toutes	Bas niveau de carburant. Remplir le réservoir de carburant. Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
les 5 minutes	Défectuosité de la sonde ou du circuit de niveau de carburant. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE	DESCRIPTION
Signal continu	Température élevée du liquide de refroidissement du moteur. Voir <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> .
	Température élevée des gaz d'échappement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Consulter la section <i>GARANTIE DE L'EPA DES ÉU. RE-LIÉE AUX ÉMISSIONS</i> plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.
	Pression d'huile à moteur faible. Arrêter le moteur dès que possible. Vérifier le niveau d'huile et rectifier. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Consulter la section GARANTIE DE L'EPA DES ÉU. RE-LIÉE AUX ÉMISSIONS plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

AVIS Si l'avertisseur retentit continuellement, arrêter le moteur dès que possible.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – ÉTATS-UNIS ET CANADA: MOTOMARINES SEA-DOO® 2017

1. PORTÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motomarines Sea-Doo de l'année modèle 2017 vendues par les concessionnaires BRP autorisés (tel que défini ci-après) aux États-Unis d'Amérique («É.-U.») et au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) la motomarine Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Les pièces et les accessoires non installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez consulter le texte de garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale:
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;

- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la turbine;
- Les dommages causés par l'ingestion d'eau;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les boursouflures ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour les périodes suivantes:

- 1. Utilisation privée: DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.
- 2. Utilisation commerciale: QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale. Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas.
- En ce qui concerne les composants reliés aux émissions, veuillez également vous référer à la section GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMIS-SIONS plus loin.
- 4. Pour les motomarines Sea-Doo produites par BRP pour la vente dans l'État de la Californie ou de New York et initialement vendues à des résidents de l'État de Californie ou de New York, veuillez également vous référer à la Déclaration de garantie de contrôle des émissions en Californie et dans l'État de New York ci-énoncée.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie limitée s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- La motomarine Sea-Doo 2017 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- La motomarine Sea-Doo 2017 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2017 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside:
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas remplie, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7. CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire BRP autorisé et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur Sea-Doo autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée BRP, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, communiquez avec BRP en remplissant le formulaire de service à la clientèle sur le site www.brp.com, ou faites parvenir votre plainte par écrit à l'une des adresses indiquées dans la section *NOUS JOINDRE* de ce guide.

^{*}Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

^{© 2016} Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

[®] Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce moteur neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, remplit deux conditions:

- Il est conçu, fabriqué et équipé de façon qu'il soit conforme au moment de la vente au dernier acheteur aux exigences des règlements 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.
- Il est exempt de tout vice de fabrication et de main-d'oeuvre qui pourrait l'empêcher de satisfaire les exigences des règlements 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.

Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou tout composant présentant un vice de fabrication ou de main-d'oeuvre qui ferait augmenter l'émission par le moteur de tout polluant réglementé durant la période de garantie indiquée, et ce, sans frais pour le propriétaire, y compris les coûts reliés au diagnostic et à la réparation ou au remplacement de pièces reliées aux émissions. Toute pièce défectueuse remplacée en vertu de cette garantie devient la propriété de BRP.

Pour toute réclamation de garantie reliée aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation de pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo, à moins qu'il s'agisse de réparations d'urgence requises par l'élément 2 de la liste ci-après.

En tant que fabricant certificateur, BRP ne refusera pas de réclamation de garantie reliée aux émissions se fondant sur n'importe quel des éléments suivants:

- 1. Un entretien ou un autre service effectué par BRP ou par des installations autorisées par BRP.
- 2. Toute réparation au moteur/à l'équipement qu'un conducteur effectue pour remédier à une condition dangereuse et urgente attribuable à BRP, pour autant que le conducteur essaie de remettre le moteur/l'équipement dans sa configuration adéquate le plus tôt possible.
- 3. Toute action ou inaction du conducteur n'étant pas reliée à la réclamation de garantie.
- 4. Un entretien effectué plus souvent que ce qui est spécifié par BRP.
- 5. Tout ce qui pourrait être la faute ou la responsabilité de BRP.
- 6. L'utilisation de tout carburant habituellement disponible là où l'équipement est utilisé, à moins que les instructions d'entretien écrites de BRP stipulent que ce carburant pourrait endommager le système de contrôle des émissions de l'équipement, et que le conducteur peut rapidement trouver le carburant approprié. Consulter les sections Information sur l'entretien et Exigences en matière de carburant (sous Ravitaillement).

Période de garantie reliée aux émissions

La garantie reliée aux émissions est valide pour la période suivante, selon la première éventualité:

	HEURES	MOIS
Composants reliés aux émissions d'échappement	175	30
Composants reliés aux émissions par évaporation	S.O.	24

Composants couverts

La garantie reliée aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance ferait augmenter l'émission par le moteur de tout polluant réglementé, y compris les composants indiqués ci-après:

- En ce qui concerne les émissions d'échappement, les composants reliés aux émissions comprennent toute pièce du moteur apparentée aux systèmes suivants:
 - Système d'admission d'air
 - Système d'alimentation
 - Système d'allumage
 - Système de recirculation des gaz d'échappement
- 2. Les pièces suivantes sont également considérées comme des composants reliés aux émissions d'échappement:
 - Dispositifs de post-traitement
 - Soupapes de ventilation du carter
 - Sondes et capteurs
 - Unités de contrôle électronique
- 3. Les pièces suivantes sont considérées comme des composants reliés aux émissions par évaporation:
 - Réservoir de carburant
 - Bouchon du réservoir de carburant
 - Conduit de carburant
 - Raccords de conduit de carburant
 - Colliers de serrage*
 - Soupapes de détente*
 - Soupapes de commande*
 - Solénoïdes de commande*
 - Commandes électroniques*
 - Diaphragmes de commande du vide*
 - Câbles de commande*
 - Tringleries de commande*
 - Soupapes de purge
 - Conduits de vapeurs
 - Séparateur vapeur-liquide
 - Absorbeur de vapeurs d'essence

- Supports de fixation de l'absorbeur de vapeurs d'essence
- Connecteur du port de purge du carburateur
- 4. Les composants reliés aux émissions englobent également toute autre pièce dont la seule fonction est de réduire les émissions, ou dont la défaillance ferait augmenter les émissions sans que le rendement du moteur/de l'équipement ne soit réduit de façon significative.

Application limitée

En tant que fabricant certificateur, BRP peut rejeter des réclamations de garantie reliées aux émissions qui concernent des défaillances ayant été causées par un entretien ou une utilisation inappropriés de la part du propriétaire ou du conducteur, par des accidents pour lesquels le fabricant n'a aucune responsabilité, ou par des cas de force majeure. Par exemple, une réclamation de garantie reliée aux émissions ne sera pas honorée si elle concerne des défaillances ayant été causées directement par l'abus du moteur/de l'équipement par le conducteur, ou par l'utilisation du moteur/de l'équipement par le conducteur d'une façon pour laquelle il n'a pas été conçu, et qui ne peuvent pas être attribuées au fabricant d'aucune façon.

^{*}En lien avec le système de contrôle des émissions par évaporation

^{*}Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

DÉCLARATION DE GARANTIE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE ET DANS L'ÉTAT DE NEW YORK POUR LES MOTOMARINES SEA-DOO® 2017

Pour la Californie et l'État de New York, votre motomarine Sea-Doo 2017 a une étiquette environnementale spéciale requise par le CARB («California Air Resources Board»). L'étiquette a 1, 2, 3 ou 4 étoiles. Une étiquette mobile, comprise avec votre motomarine, explique la signification du système de classification par étoiles.

L'étiquette à étoile(s) signifie des moteurs plus propres

Les symboles pour les moteurs marins plus propres sont:









De l'air et de l'eau plus propres

Pour un environnement et un mode de vie plus sains.

Une meilleure économie de carburant

Brûle jusqu'à 30 - 40 % moins d'essence et d'huile que les moteurs conventionnels deux-temps, permettant une économie d'argent et de ressources.

Une garantie relative aux émissions prolongée

Protège le consommateur en garantissant une utilisation sans tracas.

Une étoile - Faibles émissions

L'étiquette à une étoile identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2001 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les moteurs répondant à ces normes produisent 75% moins d'émissions que les moteurs conventionnels deux-temps. Ces moteurs sont conformes aux normes 2006 de l'EPA en matière de moteurs marins.

Deux étoiles - Très faibles émissions

L'étiquette à deux étoiles identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2004 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les moteurs répondant à ces normes produisent 20% moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

Trois étoiles-Ultra faibles émissions

L'étiquette à trois étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2008 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines ou aux normes 2003 relatives aux émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. Les moteurs répondant à ces normes produisent 65% moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

Quatre étoiles - Super ultra faibles émissions

L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2012 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. Il est possible que les moteurs hors-bord et de motomarines respectent également ces normes. Les moteurs répondant à ces normes produisent 90% moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

Pour plus de Cleaner Watercraft – Get the Facts

renseignements: 1 800 END-SMOG

www.arb.ca.gov

Vos droits et obligations en vertu de la garantie de contrôle d'émissions

Le CARB («California Air Resources Board»), le New York State Department of Environmental Conservation et Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP») sont heureux de vous expliquer la garantie du système de contrôle d'émissions pour votre motomarine Sea-Doo 2017. En Californie et dans l'État de New York, les nouveaux moteurs de motomarines doivent être conçus, construits et équipés pour satisfaire aux normes anti-smog strictes de l'État. BRP doit garantir le système de contrôle d'émissions sur votre moteur de motomarine pour la période indiquée ci-dessous, pourvu qu'il n'y ait pas eu d'abus, de négligence, ni d'entretien inapproprié sur votre moteur de motomarine.

Votre système de contrôle d'émissions peut inclure des pièces tel que le système d'injection de carburant, le système d'allumage et le convertisseur catalytique. Il peut également comprendre des boyaux, courroies, connecteurs et autres assemblages reliés aux émissions.

Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, BRP réparera le moteur de votre motomarine sans frais y compris le diagnostic, les pièces et la maind'oeuvre, pourvu que ce travail soit effectué par un concessionnaire BRP autorisé

Couverture de garantie limitée du fabricant

Cette garantie de contrôle d'émissions limitée couvre les motomarines Sea-Doo 2017 certifiées et produites par BRP pour la vente en Californie ou dans l'État de New York, qui sont originalement vendues en Californie ou dans l'État de New York à un résident californien ou new-yorkais, ou par la suite enregistrées sous cette garantie par un résident californien ou new-yorkais. Les conditions de la garantie limitée de BRP pour les motomarines Sea-Doo s'appliquent toujours à ces modèles, avec les modifications nécessaires. Certaines pièces de contrôle d'émissions sur votre motomarine Sea-Doo 2017 sont garanties à partir de la

date de livraison au premier acheteur pour une période de 4 ans, ou 250 heures d'utilisation, selon la première éventualité. Toutefois, la couverture de garantie fondée sur le nombre d'heures est seulement permise pour les motomarines munies d'un compteur d'heures approprié, ou l'équivalent. Si toute pièce reliée aux émissions étant sous garantie est défectueuse, la pièce sera réparée ou remplacée par BRP.

Pièces couvertes par la garantie pour les motomarines Sea-Doo® 2017:

Soupape de dérivation de ralenti	Raccord d'admission d'air
Capteur de position d'accélérateur	Bougies
Sonde de pression d'air de tubulure d'admission	Bobines d'allumage
Sonde de température d'air de tubulure d'admission	Boîtier de filtre à air
Sonde de température du moteur	Soupapes d'admission et d'échappement et anneaux d'étanchéité
Détecteur de détonation	Tubulure d'admission
Module de commande du moteur (ECM)	Soupape de ventilation de demi-carter
Carter de papillon	Anneau d'étanchéité du carter de papillon
Rampe d'alimentation	Anneau d'étanchéité de tubulure d'admission
Injecteurs de carburant	Faisceau de fils et connecteurs
Régulateur de pression de carburant	Filtre à carburant
Pompe à carburant	Compresseur volumétrique

La garantie de contrôle d'émissions couvre les dommages survenus à d'autres composants du moteur causés par la défaillance d'une pièce sous garantie. Le Guide du conducteur BRP fourni contient les instructions pour l'entretien approprié et l'utilisation de votre motomarine. Toutes les pièces reliées à la garantie d'émissions sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine, à moins que la pièce doive être remplacée en vertu de l'entretien requis décrit dans le Guide du conducteur.

Les pièces reliées à la garantie d'émissions qui doivent être remplacées, dans le cadre d'un entretien requis, sont garanties par BRP pour la période précédant le premier remplacement prévu. Les pièces relatives à la garantie d'émissions qui doivent subir une inspection régulière, mais non un remplacement régulier, sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine. Toute pièce reliée à la garantie d'émissions réparée ou remplacée selon les termes de cette déclaration de garantie est garantie par BRP pour le reste de la période de garantie de la pièce d'origine. Toute pièce remplacée sous cette garantie limitée devient la propriété de BRP.

Les reçus et relevés d'entretien devraient être transférés à chaque propriétaire subséquent de la motomarine.

Responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo 2017, vous êtes responsable de l'exécution de l'entretien requis indiqué dans votre Guide du conducteur. BRP recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien du moteur de votre motomarine; toutefois, BRP ne peut refuser la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus ou l'incapacité du propriétaire à s'assurer que toutes les mesures d'entretien planifiées ont été exécutées.

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo®, noter cependant que BRP est susceptible de réfuter la couverture de garantie si la défaillance du moteur ou d'une pièce est due à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non approuvées.

Il vous incombe de présenter votre moteur à un concessionnaire BRP autorisé dès qu'un problème survient. Les réparations sous garantie doivent être complétées dans un délai raisonnable, ne dépassant pas 30 jours.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités dans le cadre de la garantie, ou pour obtenir le nom et l'emplacement du concessionnaire BRP autorisé le plus près, communiquez avec BRP en remplissant le formulaire de service à la clientèle sur le site www.brp.com, ou faites parvenir votre plainte par écrit à l'une des adresses indiquées dans la section *NOUS JOINDRE* de ce guide.

^{© 2016} Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

[®] Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: MOTOMARINES SEA-DOO® 2017

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. («BRP»)* garantit ses MOTOMARINES SEA-DOO 2017 vendues par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des motomarines Sea-Doo («Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo») hors du Canada, des 50 États américains, des pays membres de l'Espace économique européen («EEE») (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne de même que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), des pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) et de la Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous.

Les pièces et les accessoires non installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez consulter le texte de garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée s'annule si: (1) la motomarine a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou (3) la motomarine a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS (POUR LES PRODUITS ACHETÉS EN AUSTRALIE, VOIR LA CLAUSE 4 CI-DESSOUS).

Ni un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions de garantie à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie limitée:

- Le remplacement de pièces dû à l'usure normale;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres éléments similaires;
- Les dommages causés par la négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, un mauvais usage, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, une utilisation inappropriée, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un évènement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un accident, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la turbine;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les défauts, boursouflures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les frais de transport, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps, les pertes de revenus ou le temps d'absence dû à un travail d'entretien.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

- 1. DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou récréative.
- 2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale. Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Il est à noter que la durée ainsi que toute autre modalité de la couverture de garantie sont soumises à la législation locale ou nationale en vigueur dans le pays du client.

POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT

Aucune disposition des présents termes et conditions de garantie ne permet d'exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite selon le «Competition and Consumer Act 2010 (Cth)», y compris la loi du consommateur de l'Australie («Australian Consumer Law») ou toute autre loi où cela enfreindrait la loi, ou entraînerait quelconque partie de ces termes et conditions à être tenue pour nulle. Les avantages qui vous sont accordés sous cette garantie limitée s'ajoutent à tous autres droits et recours que vous avez en vertu de la loi australienne.

Nos marchandises sont accompagnées de garanties qui ne peuvent être exclues en vertu de la loi du consommateur de l'Australie. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement pour une défaillance majeure et à une compensation pour tout autre dommage ou perte raisonnablement prévisibles. Vous avez également droit à la réparation ou au remplacement des marchandises si celles-ci n'étaient pas de qualité acceptable et que la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- La motomarine Sea-Doo 2017 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté:
- La motomarine Sea-Doo 2017 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;

- La motomarine Sea-Doo 2017 doit avoir été achetée dans le pays ou dans l'union de pays où le propriétaire réside.
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si 'une des conditions précédentes n'est pas remplie, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Il est à noter que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP est assujettie à la législation locale ou nationale en vigueur dans le pays du client.

7. CE QUE BRP FERA

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Les droits légaux peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition qu'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, communiquez avec BRP en remplissant le formulaire de service à la clientèle sur le site www.brp.com, ou faites parvenir votre plainte par écrit à l'une des adresses indiquées dans la section NOUS JOINDRE de ce guide.

^{*} Pour le territoire couvert par cette garantie limitée, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses filiales.

^{© 2016} Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

[®] Marque déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE: MOTOMARINES SEA-DOO® 2017

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc («BRP»)* garantit ses MOTOMARINES SEA-DOO 2017 vendues par des distributeurs ou concessionnaires autorisés par BRP à distribuer les motomarines Sea-Doo («Distributeurs/Concessionnaires Sea-Doo») dans les pays membres de l'Espace économique européen («EEE») (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne de même que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), dans les pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (y compris l'Ukraine et le Turkménistan), et en Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous.

Les pièces et les accessoires non installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez consulter le texte de garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée s'annule si: (1) la motomarine Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou (3) la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE.

Ni un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie limitée:

- Le remplacement des pièces dû à l'usure normale;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres items similaires;
- Les dommages causés par la négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, un mauvais usage, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, une utilisation inappropriée, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un évènement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un accident, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les défauts, boursouflures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les frais de transport, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps, les pertes de revenus ou le temps d'absence dû à un travail d'entretien.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

- Vingt quatre mois (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou récréative.
- 2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale.

 Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Il est à noter que la durée ainsi que toute autre modalité de la couverture de garantie sont soumises à la législation locale ou nationale en vigueur dans le pays du client.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- La motomarine Sea-Doo 2017 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un Distributeur/ Concessionnaire Sea-Doo autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motomarine Sea-Doo 2017 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2017 doit avoir été achetée à l'intérieur de l'EEE par un résident de l'EEE, dans la CEI pour les résidents de la CEI et en Turquie pour les résidents de la Turquie;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas remplie, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire BRP est assujettie aux lois locales ou nationales qui s'appliquent dans le pays du client

7. CE QUE BRP FERA

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Les droits légaux peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, ou pour les résidents de l'EEE, si l'entretien est requis en dehors de l'EEE, et pour les résidents de la CEI, si l'entretien est requis à l'extérieur de la CEI, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, communiquez avec BRP en remplissant le formulaire de service à la clientèle sur le site www.brp.com, ou faites parvenir votre plainte par écrit à l'une des adresses indiquées dans la section *NOUS JOINDRE* de ce guide.

CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

- Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
 - Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
- 2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Cette page est blanche intentionnellement

INFORMATION SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées pour des raisons liées à la sécurité et à la garantie. En outre, BRP et ses sociétés affiliées peuvent se servir de leur liste de clients pour transmettre des documents de marketing et de promotion portant sur les produits de BRP et les produits connexes.

Pour exercer votre droit de consulter ou de corriger les renseignements qui vous concernent, ou pour être retiré de la liste de destinataires du marketing direct, veuillez communiquer avec BRP.

Par courriel: privacyofficer@brp.com

Par la poste: BRP

Conseiller juridique principal, la protection

des renseignements personnels

726, rue St-Joseph

Valcourt (QC)

Canada J0E 2L0

NOUS JOINDRE

www.brp.com

Amérique du Nord

565, rue de la Montagne Valcourt (Québec) J0E 2L0 Canada

Sturtevant, Wisconsin, U.S.A. 10101 Science Drive Sturtevant, Wisconsin 53177 U.S.A.

Circuito de la Productividad #111 Parque Industrial Guadalajara Col. Las Pintas El Salto, Jalisco, 45690 Mexico

Av. Ferrocarril # 202 Parque Industrial Querétaro Santa Rosa Jáuregui, Querétaro Querétaro C.P. 76220 México

Europe

Skaldenstraat 125 B-9042 Gent Belgium

Itterpark 11 D-40724 Hilden Germany

ARTEPARC Bâtiment B Route de la côte d'Azur, Le Canet 13590 Meyreuil France

Ingvald Ystgaardsvei 15 N-7484 Trondeim Norway

Isoaavantie 7 PL 8040 96101 Rovaniemi

Formvägen 16 S-906 21 Umeå Sweden

Avenue d'Ouchy 4-6 1006 Lausanne Switzerland

Océanie

6 Lord Street Lakes Business Park Botany, NSW 2019 Australia

Amérique du Sud

Rodovia Anhanguera Km 104 Loteamento Techno Park Condominio Empresarial AZTech Avenida James Clerck Maxwell, 280 -Modulo 04 13069-380, Campinas SP Brazil

Asie

15/F Parale Mitsui Building,8 Higashida-Cho, Kawasaki-ku Kawasaki 210-0005 Japan

Room Dubai, level 12, Platinum Tower 233 Tai Cang Road Xintiandi, Lu Wan District Shanghai 200020 PR China

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire de l'embarcation, veuillez aviser BRP:

- En prenant contact avec un concessionnaire Sea-Doo autorisé.
- Amérique du Nord seulement: en composant le 1 888 272-9222.
- En postant l'une des cartes de changement d'adresse sur les pages suivantes à l'une des adresses BRP indiquées dans la section NOUS JOINDRE de ce guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

EMBARCATION VOLÉES: Si votre motomarine est volée, avisez le Service de garantie du distributeur de votre région. Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle elle a été volée.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	J VÉHICU	JLE				
Numéro de modèle	_ N° d′	identification	n du véhi	cle (V.I.I		
ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:			NOM			
	N°		RUE			APP.
	VILLE	É1	TAT OU PROV	/INCE	CC	DDE POSTAL
	PAYS					TÉLÉPHONE
NOUVELLE ADRESSE OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:			NOM			
	N°		RUE			APP
	VILLE	É٦	TAT OU PROV	'INCE	CC	DDE POSTAL
	PAYS					TÉLÉPHONE
	ADRESS	E COURRIEL				
CHANGEMENT D'ADRESSE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	UVÉHICU				— — — - PRIÉTAIRE	: 🗖
CHANGEMENT D'ADRESSE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	UVÉHICU	— — — — CHANGE JLE			— — — - PRIÉTAIRE	
CHANGEMENT D'ADRESSE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	UVÉHICU	— — — — CHANGE JLE	 on du véhi		— — — - PRIÉTAIRE	
CHANGEMENT D'ADRESSE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	VÉHICU N° d'	CHANGE JLE identification	on du véhi NOM	 cle (V.I.I	— — — — PRIÉTAIRE	APP.
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	J VÉHICU N° d'	CHANGE JLE identification	n du véhi NOM	 cle (V.I.I	PRIÉTAIRE	APP.
CHANGEMENT D'ADRESSE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	VILLE	CHANGE JLE identification	n du véhi NOM	 cle (V.I.I	PRIÉTAIRE	APP.
CHANGEMENT D'ADRESSE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	VILLE	CHANGE JLE identification	n du véhi NOM RUE	 cle (V.I.I	PRIÉTAIRE	APP.
CHANGEMENT D'ADRESSE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	N° d' N° VILLE	CHANGE JLE identification	n du véhi NOM RUE TAT OU PROV	cle (V.I.I	PRIÉTAIRE	APP. DDE POSTAL TÉLÉPHONE

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Cette page est blanche intentionnellement

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	J VÉHIC	ULE						
			1 1	1 1		1		1 1
Numéro de modèle	N° c	l'identifica	tion du v	éhicle	(V.I.N	1.)		
ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:			NON	Л				
	N°		RUE					AP
	VILLE		ÉTAT OU P	ROVING	CE		СО	DE POSTA
	PAYS						7	ΓÉLÉPHON
NOUVELLE ADRESSE OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:			NON	И				
	N°		RU	E				AF
	VILLE		ÉTAT OU P	ROVING	CE		CC	DE POSTA
	PAYS							TÉLÉPHON
								ILLLIIIOI
		SE COURRIE		. — —	- — -	— — DIÉT.		
CHANGEMENT D'ADRESSE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU Numéro de modèle	J VÉHIC	CHANG	— — — GEMENT					
CHANGEMENT D'ADRESSE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	J VÉHIC	CHANC	— — — GEMENT	 véhicle				
CHANGEMENT D'ADRESSE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	J VÉHIC	CHANC	— — — GEMENT tion du v	 réhicle				
CHANGEMENT D'ADRESSE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	J VÉHIC N° c	CHANC	GEMENT	 réhicle	 		— —	
CHANGEMENT D'ADRESSE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	J VÉHIC N° c	CHANC	GEMENT Lition du v NON RUE	 réhicle	 			AP
CHANGEMENT D'ADRESSE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	J VÉHIC N° c	CHANC	GEMENT Lition du v NON RUE	 éhicle	 			AP DE POSTA
CHANGEMENT D'ADRESSE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	J VÉHIC N° c	CHANC	GEMENT	réhicle	 			AP DE POSTA
CHANGEMENT D'ADRESSE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	N° c	CHANC	GEMENT tion du v NON RUE ÉTAT OU P	véhicle	(V.I.N		co	AP DE POSTA
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU	N° CONTRACTOR N°	CHANC	GEMENT	véhicle	(V.I.N		co	AP DE POSTA TÉLÉPHON

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Cette page est blanche intentionnellement

			_				
NUMÉRO DE MOTOMARIN	MODÈLE DE LA E						
	DENTIFICATION E (N.I.C.)						
	DENTIFICATION (N.I.M.)						
Propriétaire :			NOM				
	N°		RUE		APP.		
,	VILLE	ÉTA	T OU PROV	INCE	CODE POSTAL		
Date d'achat		JOUR	MOIS	ANNÉE			
Date d'expira de la garantie							
		JOUR	MOIS	ANNÉE			
À faire remplir par le concessionnaire Sea-Doo autorisé au moment de la vente.							
SCEAU DU CONCESSIONNAIRE							

F00A30L



©^{MC} ET LE LOGO BRP SONT DES MARQUES DE COMMERCE DE BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. OU DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES. ©2016 BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS. IMPRIMÉ AU CANADA. † MARQUE DE COMMERCE DE CASTROL LTÉE, UTILISÉE SOUS LICENCE.

U/M:P.C

FAIT AU / MADE IN CANADA